



Université du Québec en Outaouais

Groupe de travail sur la prévention du plagiat

**Résultats des sondages : professeurs, chargés de cours et
étudiants**

Analyse et synthèse

DÉCANAT DES ÉTUDES

Le 29 octobre 2011

L'utilisation du générique masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

Les données du sondage effectué auprès des professeurs, des chargés de cours et des étudiants ont été compilées et ce rapport a été rédigé par André Régimbald, agent de recherche au Décanat des études, au nom du *Groupe de travail sur la prévention du plagiat*.

Le texte de ce rapport a été revu et amélioré une dernière fois le 24 septembre 2012.

[Le plagiat, une problématique à l'UQO ?]
«Dans la mesure où l'université est un lieu de propagation de savoir, mais aussi de création de savoir. Le plagiat et la fraude sont contraires aux missions de l'Université.»

Personnel enseignant

[Le plagiat, une problématique à l'UQO ?] *«Le nombre croissant des cas de plagiat à l'UQO prouve que c'est une problématique importante. C'est devenu un véritable fléau dans toutes les universités.»*

Personnel enseignant

[Contre le plagiat ?] *«C'est une question d'équité et de justice pour tous ceux qui ne trichent pas. De plus, la triche fait augmenter les moyennes obtenues et par le fait, fait diminuer la valeur des diplômes des étudiants. Les étudiants se plaignent parfois et certains sont outrés de voir leurs collègues tricher lors des examens.»*

Personnel enseignant

[Le plagiat, une problématique à l'UQO ?] *«Oui!! Trop d'étudiants copient les propos des auteurs sans en mentionner la source, simplement parce qu'ils ne veulent pas apprendre une bonne fois pour toutes la façon d'intégrer les références... Et je vois à l'occasion des gens acheter des travaux tout faits sur le Web.»*

Un(e) étudiant(e)

[Le plagiat, une problématique à l'UQO ?]
«Oui quand même, malheureusement, je vois trop souvent des étudiantes faisant du copier-coller dans leurs travaux, reprenant des travaux d'autres étudiantes ou copiant durant les examens.»

Un(e) étudiant(e)

[Le plagiat, une problématique à l'UQO ?] *«Tout à fait. À mon avis, le plagiat constitue un enjeu important non seulement pour l'UQO, mais pour l'ensemble du réseau universitaire. C'est une attaque directe à la pertinence de la réflexion nécessaire à l'atteinte des objectifs des études, à la qualité des futurs professionnels formés par l'UQO ainsi qu'à la réputation de l'institution en question.»*

Un(e) étudiant(e)

[Le plagiat, une problématique à l'UQO ?] *«Pour ma part, je considère que l'UQO n'est pas la seule à subir ce problème. Il semble que ce soit une réalité non seulement universitaire, mais aussi dans les Cégeps et les écoles secondaires. En plus, il est aussi noté que le milieu de la recherche, peu importe l'endroit dans le monde, en est affecté. Je vois plutôt une opportunité pour l'UQO de devenir un chef de file au niveau national dans la méthode employée pour contenir la problématique et en éliminer les causes.»*

Un(e) étudiant(e)

[Le plagiat, une problématique à l'UQO ?] *«Non. Bien qu'il y ait quelques cas isolés par année, les accusations de plagiat se révèlent dans bien de faux cas. Cependant, je dois avouer qu'un tel comportement (plagiat ou fraude) au niveau universitaire m'étonne et me déçoit grandement. Je soutiens tout de même votre initiative. Il faut conscientiser les jeunes adultes aux conséquences qu'un tel comportement peut avoir sur leurs études et sur leur vie en général.»*

Un(e) étudiant(e)

[Raisons qui empêchent les professeurs ou les chargés de cours de dénoncer ?]
«Tous les profs ne semblent pas appliquer les mêmes règles et il me semble que certains ont peur de le dénoncer, car le processus est inconnu, perçu comme lourd ou les conséquences trop sévères (surtout pour un travail d'équipe, car seulement une partie est copiée).»

Personnel enseignant

[Le plagiat, une problématique à l'UQO ?] *«(...) la fraude est encore très présente lors des examens; j'ai moi-même constaté que certains élèves trichent lors des examens avec l'aide de leur téléphone intelligent (du style iPhone), comme vous le savez probablement.»*

Un(e) étudiant(e)

[Que suggérez-vous pour prévenir le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels ?]
«(...) Personne ne devrait avoir son cellulaire en examen. Beaucoup de personnes trichent avec les iPhone et BlackBerry. Les professeurs et chargés de cours doivent être sensibilisés à ce sujet. Ils ne doivent pas être intimidés ou avoir peur d'accuser quelqu'un de plagiat.»

Un(e) étudiant(e)

Table des matières

1. MÉTHODOLOGIE.....	10
2. RÉSULTATS DES SONDAGES.....	11
2.1 PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS.....	11
2.1.1 <i>Analyse et synthèse</i>	12
2.1.2 <i>Constats et suggestions</i>	16
2.1.2.1 Constats.....	16
2.1.2.2 Suggestions des professeurs et des chargés de cours.....	18
2.2 ÉTUDIANTS	19
2.2.1 <i>Analyse et synthèse</i>	19
2.2.2 <i>Constats et suggestions</i>	28
2.2.2.1 Constats.....	28
2.2.2.2 Suggestions des étudiants.....	29
3. RÉSULTATS : PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS	31
3.1 QUESTIONS AUX PROFESSEURS ET AUX CHARGÉS DE COURS.....	31
3.1.1 <i>Considérez-vous le plagiat et la fraude comme une problématique importante à l'UQO ?</i>	31
3.1.2 <i>Considérez-vous le plagiat et la fraude comme des problèmes sur lesquels professeurs et chargés de cours doivent agir ?</i>	37
3.1.3 <i>Que faites-vous actuellement, dans votre enseignement, pour détecter le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?</i>	43
3.1.4 <i>Que faites-vous actuellement, dans votre enseignement, pour prévenir le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?</i>	52
3.1.5 <i>Selon vous, quels moyens ou stratégies devraient être employés pour détecter et prévenir le plagiat et la fraude à l'UQO ?</i>	63
3.1.6 <i>Selon vous, y a-t-il des raisons qui empêchent les professeurs ou les chargés de cours de dénoncer les cas de plagiat ou de fraude?</i>	73
3.1.7 <i>Avez-vous des commentaires en ce qui concerne le traitement des cas de plagiat ou de fraude à l'UQO ?</i>	83
3.1.8 <i>Autres commentaires ?</i>	91
3.1.9 <i>Avez-vous déjà vous-même soumis au comité de discipline de l'UQO des cas de plagiat et/ou de fraude?</i>	96
4. RÉSULTATS : ÉTUDIANTS : CAMPUS DE GATINEAU ET DE SAINT-JÉRÔME.....	97
4.1 QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS.....	97
4.1.1 <i>Considérez-vous le plagiat et la fraude comme une problématique importante à l'UQO ?</i>	97
4.1.2 <i>Que suggérez-vous pour détecter le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?</i>	124
4.1.3 <i>Que suggérez-vous pour prévenir le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?</i>	160
4.1.4 <i>Autres commentaires ?</i>	200
4.1.5 <i>Je suis actuellement un(e) étudiant(e) :</i>	218

Règlement concernant le plagiat et la fraude de l'UQO

ARTICLE 2 DÉFINITIONS

Sans limiter la généralité des définitions qui suivent, au terme du présent Règlement, **les actes suivants sont considérés comme plagiat et/ou comme fraude :**

- a) copier ou essayer de copier de quelque façon lors d'un examen ou d'un travail;
- b) faire des démarches pour connaître d'avance les questions ou les solutions relatives à un examen ou à un travail;
- c) transmettre un travail pour fins d'évaluation alors que ce travail constitue essentiellement le même travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université, ou dans un autre établissement d'enseignement, sans l'accord préalable du professeur;
- d) reproduire soit une partie du texte d'un auteur sans en indiquer les références, soit encore une partie du texte d'un autre étudiant;
- e) falsifier ou utiliser un faux document ou chercher à falsifier un document transmis à l'Université ou un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- f) être impliqué dans une substitution de personne lors d'un examen ou utiliser ou essayer d'utiliser les compétences d'une autre personne;
- g) posséder ou utiliser ou tenter d'utiliser pendant un examen tout document ou matériel non autorisé;
- h) falsifier des données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un rapport de stage ou un rapport de recherche;
- i) copier, en tout ou en partie, le contenu d'un site Internet ou des documents disponibles sur Internet sans le signaler et en préciser la source;
- j) obtenir toute aide, collective ou individuelle, non autorisée pour réaliser un travail ou une partie d'un travail;
- k) commettre ou tenter de commettre tout acte qui pourrait engager la responsabilité de l'Université;
- l) copier de l'information provenant de l'ordinateur ou des courriels d'un autre étudiant ou d'une tierce personne sans en indiquer la source;

m) copier dans un travail, en tout ou en partie, le contenu d'un travail téléchargé à partir d'un site Web ou tout autre moyen d'achat ou d'échange de travaux;

n) inscrire volontairement de faux résultats ou des informations erronées dans les dossiers des usagers lors de stages;

o) être de collusion ou de connivence avec quelqu'un dans le cas des actes mentionnés précédemment.

1. Méthodologie

Les membres du *Groupe de travail sur la prévention du plagiat* ont convenu, lors de l'une de leurs rencontres, qu'il était dans l'intérêt du projet d'impliquer la communauté universitaire dans la démarche de réflexion sur la question du plagiat et de la fraude et des moyens de les prévenir. Il s'agissait d'aller sonder l'opinion des **professeurs**, des **personnes chargées de cours** et l'ensemble des **étudiants** de l'UQO (inscrits aux trois cycles) pour vérifier, dans un premier temps, leur perception quant à la problématique du plagiat et de la fraude (en général et à l'UQO) et, dans un second temps, de voir quels moyens ils proposaient (ou ils utilisaient, dans le cas des professeurs et des chargés de cours) en vue de prévenir et de dissuader la réalisation de l'acte plagiaire. Pour ce faire, les membres du Groupe de travail ont conçu deux questionnaires : le premier pour les professeurs et chargés de cours, le second pour les étudiants. C'est au moyen de l'outil *Survey Monkey* que le sondage a été réalisé aux mois de mai et juin 2011 auprès du corps professoral, des chargés de cours et des étudiants évoluant aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme. Quelques jours avant l'envoi des questionnaires, un courriel explicatif a été expédié à l'ensemble des personnes sondées dans le but, d'abord, de signaler l'existence du Groupe de travail et, ensuite, de présenter son mandat et d'annoncer l'envoi prochain d'un questionnaire en ligne.

Le questionnaire a été expédié une première fois le 12 mai aux étudiants, et le 16 mai aux professeurs et chargés de cours avec une date butoir se situant le 6 juin. Avant la fin du sondage, un second courriel a rappelé la démarche en cours et sollicité la participation de tous. Il est à noter que le syndicat des professeurs et celui des chargés de cours de l'UQO ont été avisés le 2 mai 2011 de l'existence du Groupe de travail, de la démarche en cours et du sondage qui devait être lancé sous peu.

Finalement, **99** professeurs et personnes chargées de cours ont répondu au sondage ainsi que **457** étudiants de tous les cycles.

Il convient de préciser que la majorité des étudiants ayant répondu étaient inscrits au 1^{er} cycle. Les répondants se répartissent de la façon suivante : 324 répondants ou 72,5 % au 1^{er} cycle; 107 répondants ou 23,9 % au 2^e cycle; 16 répondants ou 3,6 % au doctorat, pour un total de 447 répondants qui ont bien voulu indiquer leur cycle d'études. Le nombre de répondants démontre sans l'ombre d'un doute le grand intérêt, pour ne pas dire l'inquiétude de la communauté universitaire face au plagiat et à la fraude.

2. Résultats des sondages

2.1 Professeurs et chargés de cours

[Contre le plagiat ?] «Oui. Il est de notre responsabilité de nous assurer que les étudiants ne commettent ni plagiat, ni fraude. Néanmoins, nous nous sentons dépourvus de moyens pour bien remplir ce rôle.»

Personnel enseignant

Les neuf (9) questions suivantes ont été posées aux professeurs et personnes chargées de cours :

1. **Considérez-vous le plagiat et la fraude comme une problématique importante à l'UQO ?**
2. **Considérez-vous le plagiat et la fraude comme des problèmes sur lesquels professeurs et chargés de cours doivent agir ?**
3. **Que faites-vous actuellement, dans votre enseignement, pour détecter le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?**
4. **Que faites-vous actuellement, dans votre enseignement, pour prévenir le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?**
5. **Selon vous, quels moyens ou stratégies devraient être employés pour détecter et prévenir le plagiat et la fraude à l'UQO ?**
6. **Selon vous, y a-t-il des raisons qui empêchent les professeurs ou les chargés de cours de dénoncer les cas de plagiat ou de fraude?**
7. **Avez-vous des commentaires en ce qui concerne le traitement des cas de plagiat ou de fraude à l'UQO ?**
8. **Autres commentaires ?**
9. **Avez-vous déjà vous-même soumis au comité de discipline de l'UQO des cas plagiat et/ou de fraude ?**

2.1.1 Analyse et synthèse

Le plagiat et la fraude : une **problématique importante** à l'UQO ? Et des problèmes sur lesquels professeurs et chargés de cours **doivent agir** ?

Le sondage auprès du personnel enseignant, à savoir les professeurs et les personnes chargées de cours, montre d'abord que la grande majorité des répondants considèrent que le plagiat et la fraude sont des problèmes sur lesquels l'UQO doit intervenir. Plusieurs jugent le phénomène aussi important à l'UQO qu'ailleurs dans les autres universités. Il est aussi clair pour la très grande majorité des répondants que la responsabilité de lutter contre le plagiat et la fraude incombe avant tout aux professeurs et aux chargés de cours. Toutefois, certains font remarquer que la lutte semble inégale d'un département à l'autre et que les professeurs joueront un rôle proactif face au plagiat notamment s'ils disposent d'outils adéquats.

La détection

En ce qui concerne la **détection** du plagiat et de la fraude (tricherie) dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe ou autres), le sondage révèle que, tant les professeurs que les chargés de cours, se sont donnés divers moyens et diverses stratégies en vue de contrer le plagiat et la fraude. Bien qu'une kyrielle de moyens soient employés, le plus utilisé demeure certes la recherche sur Google ou Internet en vue de vérifier des passages ou des phrases des travaux des étudiants qui suscitent des doutes. Nous donnons dans la section 2.2.2.1 qui suit plusieurs exemples de moyens ou de stratégies employés par le personnel enseignant.

La prévention

Outre la détection, nous avons demandé aux professeurs et aux chargés de cours de nous dire ce qu'ils font actuellement dans leur enseignement en vue de **prévenir** le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels. Les réponses recueillies montrent clairement que le personnel enseignant agit pour contrer ce phénomène. Beaucoup discutent avec les étudiants – au début de chaque trimestre – de l'importance des sources bibliographiques ainsi que des citations et de la façon de les présenter; d'autres parlent en classe du règlement sur le plagiat et des graves conséquences de l'acte plagiaire et disent à leurs étudiants qu'aucun acte de plagiat ou de fraude ne sera toléré. Certains inscrivent la question du plagiat dans leur plan de cours, font appel chez les étudiants à l'éthique ou encore utilisent des stratégies lors des examens en classe en vue de prévenir la tricherie : interdiction des gadgets électroniques, aucune sortie autorisée, aucun objet sur les pupitres, deux versions d'un même examen, espace suffisant entre les étudiants, etc. En outre, plusieurs professeurs et chargés de cours expliquent au début de chaque cours ce qu'est le plagiat.

Raisons qui empêchent professeurs et chargés de cours de dénoncer les cas de plagiat ou de fraude

Nous avons demandé au personnel enseignant s'il y avait des **raisons** qui les **empêchaient de dénoncer les cas de plagiat ou de fraude**. Les raisons invoquées sont multiples : les tracas administratifs et le temps consacré à la préparation du dossier, le stress et le harcèlement dont peut faire l'objet le professeur ou le chargé de cours qui dénonce, entre autres choses. D'ailleurs, la «peur» est souvent citée par le personnel enseignant comme un élément susceptible de freiner la dénonciation du plagiat ou de la fraude : *«peur de se trouver dans une situation controversée, de se faire accuser de harcèlement ou de misogynie ou de racisme (...)*» ou de faire face à la *«hargne des étudiants concernés»*. On cite aussi la *«peur de déplaire aux étudiants»*, la *«crainte d'être montré du doigt»*, la *«crainte de représailles et d'agression»* et la peur de *«l'atteinte à la réputation via les médias sociaux»*. Également, on relève les cas de plagiat qui arrivent en fin de trimestre lors d'une période fort chargée : les délais paraissent courts en regard des tâches à accomplir en plus de la recherche que suppose la documentation des cas. Cette documentation est considérée comme «chronophage» ou le processus est jugé «trop lourd». La «complexité du système» et une «procédure parfois laborieuse» et le fait de «rendre des comptes au département» sont aussi mentionnés ainsi que la *«difficulté de documenter le fait (du plagiat) de façon évidente ou hors de tout doute»*; le problème du «manque de preuve» est souvent rapporté. Professeurs et chargés de cours soulignent également les *«désagréments et les tensions entre le professeur et l'étudiant»* et le fait que, après le jugement du comité de discipline, le professeur ou le chargé de cours se retrouve «seul» face au problème, pour ne pas dire qu'il doit faire face à l'étudiant.¹ La question des «travaux d'équipe» est en outre évoquée : *«comment, demande un enseignant, peut-on moralement tenir tous les membres responsables du plagiat fait par les autres ?»*.

Le manque de soutien de l'UQO est parfois signalé (manque de formation à l'embauche pour détecter le plagiat ou le prévenir); méconnaissance parfois du processus mis en place par l'UQO pour le traitement des cas (comité de discipline).

Le comité de discipline²

Bien que plusieurs se disent satisfaits du travail du comité de discipline, des malaises et des interrogations subsistent. Un constat ressort tout particulièrement des commentaires des répondants : professeurs et chargés de cours semblent méconnaître ou ne pas bien comprendre le rôle et le pouvoir du comité de discipline. Beaucoup jugent (ou entendent dire) que les sanctions sont trop légères, pensant de la sorte que le temps consacré à la

¹ Un étudiant écrit dans la section «Autres commentaires» : «Plusieurs professeurs et chargés de cours refusent de présenter les problèmes de fraude au comité de discipline. Il déplore, et avec raison, le manque complet de soutien de l'Université dans ce dossier. Une fois la décision du comité de discipline rendue, le professeur ou le chargé de cours se retrouve seul avec l'étudiant».

² Il est à noter que lors de l'analyse des questions entourant le comité de discipline, nous avons aussi tenu compte des commentaires et des suggestions formulés suite à la question suivante : *Avez-vous des commentaires en ce qui concerne le traitement des cas de plagiat ou de fraude à l'UQO ?* Voir ces commentaires à la section 3.1.7 du présent rapport.

dénonciation n'en vaut pas la peine. Bref, que les étudiants s'en sortent trop facilement. Un répondant pense que :

Trop de cas de plagiat sont blanchis. Le bénéfice du doute est trop souvent invoqué. Les coupables se font entendre, mais pas la personne qui a dénoncé le plagiat. Laisse l'impression qu'il ne vaut pas la peine d'enclencher tout ce processus. Renforce l'idée des étudiants qu'il est quasi impossible de se faire prendre. La preuve est souvent difficile à «prouver».

Pis, le travail du comité de discipline est perçu comme lent, «inefficace». Quelques répondants trouvent aussi le processus de dénonciation «trop long» (les «*décisions sont un peu longues à venir*») ou «trop bureaucratique», ou bien pénalisant pour les professeurs. On dénonce le fait que les cas de plagiat sont «cachés» et que s'ils sont si nombreux, on se demande pourquoi on en entend si peu parler à l'Université. Quoi qu'il en soit, il est possible de noter chez plusieurs répondants une méconnaissance des sanctions prévues au règlement de l'UQO. Ainsi, l'«échec au cours» en cas de plagiat apparaît nettement insuffisant aux yeux de certains, alors que pour d'autres, l'«échec au cours» est exigé, pensant, nous le supposons, que cette sanction n'existe pas dans le règlement ! De plus, certains sont perplexes quant au «doute raisonnable» qui anime les membres du comité de discipline lors du traitement des cas.

Au bout du compte, on se demande si les professeurs ne devraient pas essayer de régler eux-mêmes le cas des premières offenses avant d'en référer au comité de discipline. Des répondants avouent qu'ils règlent les cas de plagiat «*entre quatre yeux*» ou «*près de l'évènement et avec le concerné (...)*». Un répondant se demande si «*la politique sur le plagiat et la fraude doit être modifiée pour redonner au professeur le pouvoir d'intervenir. Le comité de plagiat devrait être plutôt un comité d'appel que de se substituer au professeur*». Un autre écrit :

Je suis en désaccord TOTAL avec la politique qui oblige les professeurs à transmettre les cas de plagiat au comité de discipline, je pense que chaque professeur devrait pouvoir gérer lui-même, en première instance, les cas lorsqu'il pense pouvoir influencer positivement l'étudiant et que le comité de discipline soit un outil supplémentaire à sa disposition et non pas une procédure bureaucratique qui en décourage plus d'un.

L'inscription de la sanction dans le relevé de notes ou du dossier de l'étudiant

Nous n'avons pas trouvé chez les répondants un consensus clair quant à la question de l'inscription de la sanction (y compris l'expulsion), en cas de plagiat ou de fraude, dans le relevé de notes ou le dossier de l'étudiant. Certains, certes, l'ont recommandé, comme cela se fait, semble-t-il, dans d'autres universités québécoises. Un répondant suggère la chose suivante : «*Les pénalités doivent être plus sévères à mesure qu'on passe du 1^{er} au 3^e cycle. Le plagiat au doctorat, que ce soit dans un cours ou une activité reliée à la thèse (examen synthèse, projet de thèse et thèse, doit mener à l'exclusion automatique pour 5 ans et à une mention d'expulsion du programme sur le relevé de notes, mention*

conservée pour 5 ans. Après, elle disparaîtrait du relevé de notes. D'autres universités au Québec procèdent ainsi».

Moyens ou stratégies que l'UQO devrait employer dans le but de détecter et de prévenir le plagiat et la fraude

Les professeurs et les chargés de cours ont formulé une série de suggestions quant aux **moyens** ou aux **stratégies** que l'UQO devrait employer dans le but de **détecter** et de **prévenir** le plagiat et la fraude.³ Parmi ces moyens et ces stratégies, la majorité des répondants suggèrent d'abord et avant tout l'utilisation, à l'Université, d'un logiciel de détection, tel *Turnitin* ou *Compilatio*. On pense que ce type de logiciel serait susceptible de faire épargner un temps précieux aux enseignants et d'accumuler, dans certains cas, des preuves suffisantes. Il y a, à n'en pas douter, un fort consensus à ce sujet. Il s'agirait aussi d'offrir de la formation ou de communiquer les moyens existants pour détecter le plagiat et de diffuser de l'information sur le Règlement, lequel est méconnu ou ignoré des étudiants (et parfois même du personnel enseignant) : un répondant se questionne : «*Si j'attrape un étudiant avec son téléphone ouvert après l'avoir interdit, que puis-je faire?*». Un autre répondant propose à son tour de supprimer les WI-FI durant les examens en classe : cause de tricherie. Aussi, plusieurs réclament que les examens de fin de session se déroulant en classe se fassent lors d'une période d'examen officielle et dans de «grands locaux», et ce, en vue de supprimer le copiage : la proximité est en effet dénoncée dans la mesure où elle peut mener à la tricherie. Il n'est donc pas non plus surprenant qu'on demande un nombre accru de surveillants lors des examens en classe.

Un répondant recommande pour sa part que «*des directives émanant de l'UQO soient clairement explicitées dans les plans de cours (ex. : interdiction des téléphones cellulaires, de se rendre aux toilettes, etc.)*». Certains voudraient que l'on augmente la formation (sur ce qu'est le plagiat) du côté des étudiants et même des professeurs et des chargés de cours. On conseille en outre de faire connaître à l'ensemble de la communauté universitaire les cas de plagiat et de fraude; cette démarche est considérée comme dissuasive. Ne pas banaliser le plagiat et encourager le personnel enseignant à dénoncer les cas de plagiat et de fraude. On suggère aussi de favoriser les échanges d'information sur les cas dépistés entre professeurs et chargés de cours. On recommande auprès des étudiants des «*campagnes soutenues de sensibilisation en collaboration avec le personnel enseignant*»; il s'agit pour un autre répondant d'une démarche pour réaliser deux choses : «*prévention et explication*».

Nous invitons finalement le lecteur à conclure cette analyse en prenant connaissance des autres commentaires des professeurs et des chargés de cours dans la section 3.1.7, lesquels ont répondu à la question suivante : **Avez-vous des commentaires en ce qui concerne le traitement des cas de plagiat ou de fraude à l'UQO ?** À la section 3.1.8 on trouvera également les «**autres commentaires**» des répondants.

³ Il est à noter que lors de l'analyse de cette question, nous avons aussi tenu compte des commentaires et des suggestions formulés suite aux questions suivantes : *Avez-vous des commentaires en ce qui concerne le traitement des cas de plagiat ou de fraude à l'UQO ?* Et «*Autres commentaires*» ? Voir ces commentaires et ces suggestions à la section 3.1.7 et 3.1.8 du présent rapport.

2.1.2 Constats et suggestions

2.1.2.1 Constats

En ce qui concerne la **détection** du plagiat et de la fraude (tricherie) dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe ou autres), les professeurs et les chargés de cours emploient certains des moyens ou des stratégies suivantes :

- Comparaison des travaux;
- Recherche sur Google ou Internet, de passages des travaux individuels ou de groupe, attention portée aux phrases «trop bien écrites» ou à l'incohérence dans la rédaction des textes des étudiants;
- Vérification des sources bibliographiques;
- Surveillance accrue lors des examens en classe (on se promène dans la classe, entre autres choses);
- Remise du règlement aux étudiants;
- Stratégies de formulation des questions d'examen;
- Travaux devant être remis obligatoirement sous forme papier et sous forme électronique, utilisation de deux versions d'examen, etc.;
- Après les examens en classe, comparaison des réponses en fonctions des places des individus;
- Places obligatoires aux examens en classe.

En ce qui concerne la **prévention** du plagiat et de la fraude (tricherie) dans les modes d'évaluation habituels, les professeurs et les chargés de cours emploient certains des moyens ou des stratégies suivantes :

- Discussion avec les étudiants – au début de chaque trimestre – de l'importance des sources bibliographiques ainsi que des citations et de la façon de les présenter;
- Présentation en classe du règlement sur le plagiat et des graves conséquences de l'acte plagiaire;
- Dire aux étudiants qu'aucun acte de plagiat ou de fraude ne sera toléré;
- Expliquer au début de chaque cours ce qu'est le plagiat;
- Inscription de la question du plagiat dans leur plan de cours;
- Faire appel chez les étudiants à l'éthique;
- Utilisation de diverses stratégies lors des examens en classe en vue de prévenir la tricherie : interdiction des gadgets électroniques, aucune sortie autorisée, aucun objet sur les pupitres, deux versions d'un même examen, espace suffisant entre les étudiants, etc.

[Raisons qui empêchent la dénonciation?] *«Tous les profs ne semblent pas appliquer les mêmes règles et il me semble que certains ont peur de le dénoncer, car le processus est inconnu, perçu comme lourd ou les conséquences trop sévères (surtout pour un travail d'équipe), car seulement une partie est copiée.»*

Personnel enseignant

Les **raisons** qui, selon les professeurs et les chargés de cours, les **empêchent de dénoncer les cas de plagiat ou de fraude** :

- Les tracas administratifs et le temps consacré à la préparation du dossier;
- Les délais courts en regard des tâches à accomplir en plus de la recherche que suppose la documentation des cas;
- Le stress et le harcèlement dont peut faire l'objet le professeur ou le chargé de cours qui dénonce;
- La «peur» : *«peur des se trouver dans une situation controversée, de se faire accuser de harcèlement ou de misogynie ou de racisme (...)*», de faire face à la *«hargne des étudiants concernés»*. *«Peur de déplaire aux étudiants»*, *«crainte d'être montré du doigt»*, *«crainte de représailles et d'agression»* et peur de l'*«atteinte à la réputation via les médias sociaux»*;
- Le processus est jugé «trop lourd» : *«complexité du système»*, *«procédure parfois laborieuse»*, *«trop bureaucratique»* ou bien pénalisant pour les professeurs;
- Le fait de *«rendre des comptes au département»*;
- *«Difficulté de documenter le fait (du plagiat) de façon évidente ou hors de tout doute»*; le problème du *«manque de preuve»*;
- Les *«désagréments et les tensions entre le professeur et l'étudiant»*;
- Après le jugement du comité de discipline, le professeur ou le chargé de cours doit faire face «seul» au problème, pour ne pas dire qu'il doit faire face à l'étudiant;
- Le manque de soutien de l'UQO (manque de formation à l'embauche pour détecter le plagiat ou prévenir); méconnaissance parfois du processus mis en place;
- Méconnaissance ou incompréhension du rôle et du pouvoir du comité de discipline, certains jugeant (ou entendent dire) que les sanctions étant trop légères, le temps qu'on doit consacrer à la dénonciation ne vaut pas la peine;
- Les étudiants s'en sortent trop facilement.

2.1.2.2 Suggestions des professeurs et des chargés de cours

Les professeurs et les chargés de cours interrogés ont formulé une série de suggestions quant aux **moyens ou aux stratégies** que l'UQO devrait employer dans le but de **détecter** et de **prévenir** le plagiat et la fraude. Ces suggestions ont été retenues parce qu'elles faisaient consensus parmi les répondants. Nous avons retenu les suggestions suivantes :

- Utilisation, à l'Université, d'un logiciel de détection; on pense que ce type de logiciel ferait épargner un temps précieux aux enseignants et permettrait d'accumuler, dans certains cas, des preuves suffisantes;
- Offrir de la formation ou communiquer les moyens existants pour détecter le plagiat;
- Diffuser de l'information sur le Règlement existant à l'UQO sur le plagiat et la fraude;
- Que les examens de fin de session se déroulant en classe se fassent lors d'une période d'examen officielle, du moins dans de «grands locaux», et ce, en vue de supprimer le copiage;
- Augmenter le nombre de surveillants lors des examens en classe;
- Que les directives émanant de l'UQO soient clairement explicitées dans les plans de cours (ex. : interdiction des téléphones cellulaires, de se rendre aux toilettes, etc.);
- Augmenter la formation (sur ce qu'est le plagiat) du côté des étudiants et même des professeurs et des chargés de cours;
- Lancer auprès des étudiants des campagnes soutenues de sensibilisation (ex. : atelier midi portant sur le plagiat), et ce, en collaboration avec le personnel enseignant;
- Faire connaître régulièrement à l'ensemble de la communauté universitaire, les cas de plagiat et de fraude : entre autres choses, rapport annuel sur les statistiques et les types de sanction;
- Ne pas banaliser le plagiat et encourager le personnel enseignant à dénoncer les cas de plagiat et de fraude;
- Favoriser les échanges d'information sur les cas dépistés entre professeurs et chargés de cours.

2.2 Étudiants

[Le plagiat, une problématique importante à l'UQO ?]

«Je n'en entends pas parler, sauf au début des nouvelles sessions donc il ne doit pas en avoir ou peu ici. C'est pourquoi je ne crois pas que ce soit une problématique IMPORTANTE.»

«Je ne suis pas au courant des situations de plagiat et de fraude à l'UQO. Selon mon hypothèse, c'est un phénomène rare.»

Des étudiants

Les trois (3) questions suivantes ont été posées aux étudiants de l'UQO aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme, et ce, aux trois cycles :

1. **Considérez-vous le plagiat et la fraude comme une problématique importante à l'UQO ?**
2. **Que suggérez-vous pour détecter le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?**
3. **Que suggérez-vous pour prévenir le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?**

2.2.1 Analyse et synthèse

Le plagiat et la fraude : une problématique importante à l'UQO ?

Considérez-vous le plagiat et la fraude comme une problématique importante à l'UQO? À cette question, une bonne partie des étudiants sondés ont déclaré être conscients de la problématique du plagiat, mais un nombre quasi égal d'étudiants nie que ce soit un problème. En revanche, plusieurs répondants disent ne pas avoir entendu parler – ou si peu – des cas de plagiat à l'UQO, ou ils en entendent surtout parler de la bouche même des professeurs ou des chargés de cours. Toutefois, certains dénoncent des cas réels qu'ils ont vus au cours de leurs études ou au cours des examens en classe : «Oui, j'ai été témoin de plusieurs situations que je considérais comme du plagiat. J'ai vu une étudiante aller chercher de la documentation sur Internet sur un autre pays et la copier-coller dans son texte... Ou encore des personnes qui travaillent toujours sur le même sujet et reprennent leur texte d'un cours à l'autre (généralement, ce n'est pas le même prof...)» ou encore : «j'ai même rapporté quelques cas à certains professeurs (une fois, en plein examen, à monsieur, que des étudiants se passaient leurs feuilles réponses et un autre qui

prenait en photo le questionnaire et qui recevait des messages peu après (...)». Un autre étudiant ajoute : *«J'ai assisté quelques fois à des plagiats lors de citations par des étudiants et j'ai assisté à des discussions durant des examens et le surveillant ne disait rien. Donc je pense que c'est une problématique.»* Comme on va le voir plus loin, en réponse aux autres questions posées, ces exemples et ces dénonciations de tricherie seront légion, notamment en ce qui concerne les examens se déroulant en classe. Comme le dit un étudiant : *«j'ai remarqué qu'il y avait parfois des yeux qui se rivaient sur ma feuille...»*.

À la lecture des commentaires des répondants, on constate que beaucoup déplorent le plagiat et la tricherie aux examens, pratiques qu'ils jugent injustes, malhonnêtes, pour ne pas dire indignes. Un étudiant affirme : *«à mon avis, le plagiat constitue un enjeu important non seulement pour l'UQO, mais pour l'ensemble du réseau universitaire. C'est une attaque directe à la pertinence de la réflexion nécessaire à l'atteinte des objectifs des études ainsi, à la qualité des futurs professionnels formés par l'UQO ainsi qu'à la réputation de l'institution en question.»*

À ce sujet, il faut remarquer qu'il semble y avoir confusion chez les étudiants entre le «plagiat», la «fraude» (notamment la «tricherie» aux examens) et la simple utilisation, d'un trimestre à l'autre, de matériel puisé à l'intérieur d'anciens travaux pour les recycler dans de nouveaux travaux; cette dernière pratique n'étant pas considérée par des étudiants comme grave ou simplement de la fraude (dans le sens du *Règlement concernant le plagiat et la fraude* de l'UQO). .

Tout compte fait, si une bonne partie des étudiants reconnaissent le plagiat comme une problématique importante, et ce, pas seulement à l'UQO, un nombre presque égal affirme qu'il n'en est rien ou disent ne pas savoir que de tels cas existent ici même. De plus, les étudiants semblent non seulement méconnaître l'existence du Règlement sur le plagiat et la fraude, mais surtout les sanctions qui s'y rattachent : certains ne comprennent tout simplement pas que des étudiants sanctionnés puissent poursuivre leurs études à l'UQO, comme si la seule sanction possible était l'expulsion! Deux exemples :

« (...) les conséquences ne sont pas adéquates. La session dernière, j'ai fait une plainte de plagiat et la personne a seulement coulé son cours. Dans les autres universités, la personne serait « bannie » de l'Université pour quelques années et ce plagiat serait « étampé » dans son dossier. Malheureusement, l'UQO est flexible à cet égard. Je trouve cela très dommage.»

«[Un étudiant] a été dénoncé à plusieurs reprises au trimestre dernier à plus d'un professeur et chargé de cours, toutefois les mesures plus que clémentes ont été prises avec la personne fautive. Cette personne a été surprise à des actions fautives plus d'une fois. J'ai été extrêmement déçu du comportement et des actions prises par l'établissement. Cette personne finira son baccalauréat sous peu avec une mention plus qu'honorable. Je trouve cela aberrant (...)».

En fait, beaucoup dénoncent le fait – c’est leur perception – que les fautifs ne se font pas prendre : «(...) *en tant qu'étudiant(e) il est frustrant pour nous d'être témoins d'autres étudiants qui plagient et qui ne sont pas sanctionnés, soit par faute de preuves ou, etc.*». Un autre répondant écrit : «*Plusieurs personnes font du plagiat et ne sont JAMAIS sanctionnées. Je trouve cela très déplorable. Je crois que les règles devraient être plus sévères et je pense que les personnes qui font du plagiat devraient assumer les conséquences de leurs actes afin que la justice règne. Certaines personnes se forcent pour réussir et d'autres copient et cela me frustre*».

La détection

«Il ne faut pas s'attendre à ce que les gens ne fassent pas les examens maison ensemble... si tu leur permets de faire un examen à l'extérieur d'une salle de classe, tu leur permets de faire l'examen ensemble, tout simplement.»

Un(e) étudiant(e)

Nous avons demandé aux étudiants ce qu’ils suggéraient en vue de **détecter** le plagiat et/ou la fraude dans les modes d’évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres). D’abord, il est à noter que l’ensemble des étudiants ont abordé deux problèmes majeurs : le **plagiat** dans les travaux et surtout la «**tricherie**» (ou la fraude) lors des examens en classe, cette dernière question occupant grandement leur esprit. À lire l’ensemble de leurs commentaires, il est clair qu’ils sont témoins de tricherie lors des examens : beaucoup de commentaires le prouvent.

La surveillance des examens

La surveillance des examens en classe semble poser problème, tout particulièrement, on peut s’en douter, au 1^{er} cycle. C’est une problématique soulevée de façon constante par l’ensemble des étudiants : outre le fait que l’on suggère des locaux plus grands (et des places aléatoires, et ce, afin d’espacer les étudiants durant les examens et d’éviter, comme le dit un répondant, «*les petits groupes de copains copies...*»), les étudiants sont unanimes (le mot n’est pas trop fort dans ce cas) à demander plus de surveillance ou de surveillants (minimum deux). Un répondant : «*Lors d'examens, avoir des locaux plus grands afin d'espacer les gens... on est tassé comme des sardines... je comprends qu'il y en a qui triche. (...)*». Beaucoup de critiques sont d’ailleurs adressées aux surveillants (et parfois aux professeurs ou aux chargés de cours présents lors des examens) : surveillants ne «surveillent» aucunement, occupés à faire autre chose, notamment leurs propres travaux, la correction d’autres examens ou de la lecture; surveillants ne se promenant nullement dans les allées ou négligeant face au matériel interdit lors de l’examen (y compris les gadgets électroniques), etc. C’est dans ce contexte que beaucoup proposent que le surveillant se place à l’arrière de la classe pour avoir une vue d’ensemble. Comme le dit un répondant : «*Le professeur ou le chargé de cours devrait être alerte et circuler dans les allées lors des examens. De plus, je suggère une deuxième personne surveillante, car parfois les étudiants ont tendance à plagier lorsque le professeur a le dos tourné*». Un autre tient à préciser : «*Lors d'un examen, il faut absolument qu'un surveillant reste*

en tout temps dans la classe (ce qui n'est pas toujours le cas) et que celui-ci mette ses culottes. Les plagieurs profitent des absences des surveillants pour questionner leur collègue. Et ce n'est pas à moi à dénoncer des collègues, c'est au surveillant». Certains affirment aussi que la présence de surveillants qui sont eux-mêmes des étudiants n'a pas un effet dissuasif face à la tricherie : «En ce qui a trait aux examens en classe, on pourrait (...) faire en sorte que ce soit le professeur qui a donné le cours toute la session qui surveille l'examen ou un autre professeur (les jeunes adultes sont souvent plus intimidés [plus à leur place] lorsque c'est un professeur qui surveille que lorsque c'est un assistant à l'enseignement qui surveille un examen. De plus, le professeur sait en général qui est à surveiller de près et qui ne l'est pas». La question des «sorties aux toilettes» – situation propice à la tricherie – semble également problématique. C'est un sujet sur lequel nous reviendrons.

L'utilisation des appareils électroniques constitue, à n'en pas douter, un problème récurrent. Des étudiants demandent à ce qu'ils soient interdits. On sent à travers leurs réponses de grandes disparités à cet égard : entre l'interdiction officielle (quoique d'une façon non explicite) de ces appareils dans la *Politique relative à l'administration des examens écrits dans les cours de premier cycle* et la réalité sur le terrain où ces appareils sont utilisés, même lorsqu'ils ne doivent pas être en possession des étudiants.⁴ Les téléphones cellulaires (iPhone) et autres gadgets qui permettent de «texter», et ce, en direct lors d'un examen, constituent de loin le plus grand problème comme nous allons le découvrir un peu plus loin lorsque sera abordée par les étudiants la question de la prévention du plagiat et de la fraude. C'est la raison pour laquelle certains répondants suggèrent que ces appareils soient laissés à l'avant de la classe «pour éviter la tricherie». Un étudiant affirme : «(...) la fraude est encore très présente lors des examens; j'ai moi-même constaté que certains élèves trichent lors des examens avec l'aide de leur téléphone intelligent (du style iPhone), comme vous le savez probablement». Enfin, l'accès à un portable lors des examens semble également poser problème : maints répondants ont dénoncé son utilisation, car elle est susceptible de favoriser la tricherie via le réseau WI-FI.

Plusieurs suggèrent une formation formelle ou tout au moins du matériel clair sur ce qu'est le plagiat. Cette demande reflète, à notre avis, une méconnaissance (ou parfois une incompréhension, une confusion) de ce qu'est exactement le plagiat, comme l'avouent certains répondants. Deux suggestions :

Je crois que la formule qui existe déjà du point de vue des travaux est bonne, par contre, peut-être qu'on devrait prendre un temps à l'admission des étudiants, pendant un cours, pour vraiment expliquer ce qu'est le plagiat et ce que ça entraîne comme conséquence !!

Un guide précis sur ce qu'est le plagiat et comment bien citer ses sources et quand les citer, parce que le guide est vraiment poche comparativement aux autres universités, il ne montre même pas comment faire une intro ou autre selon l'UQO.

⁴ Voir les articles 6.2 et 6.3 de la *Politique relative à l'administration des examens écrits dans les cours de premier cycle* mise à l'annexe 1 du présent rapport)

Les logiciels de détection

Finalement, outre les suggestions – nombreuses – à l’effet que les professeurs et chargés de cours pourraient utiliser Google pour identifier les passages suspects d’un travail, la majorité des répondants conseillent que l’UQO se dote d’un logiciel de détection du plagiat.

La prévention

«Apprendre comment faire des citations correctement, car je n’ai jamais réellement appris comment citer un auteur sans le plagier.»

«Un peu plus de transparence dans le processus... peut-être afficher le nombre de cas de plagiat qu’il y a eu l’an dernier... sans nommé de nom bien sûr... mais peut être afficher le nombre par cycle... également, expliquer clairement aux étudiants qui viennent d’ailleurs c’est quoi exactement le plagiat, car après avoir fait plusieurs travaux d’équipes avec eux, je peux dire qu’une bonne partie d’entre eux ne comprennent pas l’impact du plagiat et de la fraude, et ne comprennent pas ce que c’est.»

Des étudiants

«Avoir des horloges dans les classes pour éviter d’avoir besoin d’autres moyens pour savoir l’heure; enseigner les règles pour les citations et parler des droits d’auteurs, de la propriété intellectuelle même et surtout au baccalauréat : couper l’accès WiFi dans les classes!»

Les profs doivent impérativement expliquer aux étudiants ce qu’est le plagiat l’UQO devrait faire des pubs : halte au Plagiat!, etc.»

Des étudiants

Lors du sondage, les étudiants étaient invités à suggérer des **moyens** en vue de **prévenir** le plagiat et/ou la fraude dans les modes d’évaluations habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres). D’abord, la question de la tricherie aux examens en classe demeure, tant et si bien que plusieurs suggèrent encore une fois plus de surveillance aux examens, des locaux plus grands ainsi que l’assignation aléatoire des places (en utilisant le numéro de l’étudiant) et, pourquoi pas, partager le groupe en deux dans des locaux différents. Les étudiants nous parlent encore de l’interdiction des gadgets électroniques, notamment des téléphones cellulaires, lesquels sont propices, nous l’avons vu, à la tricherie lors des examens. *«Pour ce qui est des examens en classe : s’assurer que les étudiants laissent leur téléphone cellulaire bien en vue sur la table c’est un nouveau moyen que les étudiants ont... et j’en ai été témoin à plusieurs reprises et c’est frustrant de voir que le professeur ne s’en aperçoit pas»*. Un autre étudiant : *«Pour les examens en classe, ce serait bien qu’il y ait deux surveillants : un à l’avant du local et l’autre au fond. J’ai tellement d’amis qui ont réussi à envoyer des SMS pendant des examens parce qu’ils savaient que la surveillance n’était pas assez efficace (...)*». Enfin, un autre exemple : *«Je crois personnellement que l’université devrait mettre beaucoup plus d’emphase sur la surveillance des examens. Durant*

plusieurs examens cette session ici, le surveillant ne levait même pas les yeux, il lisait un livre ou était préoccupé à autre chose. Juste en jetant un coup d'œil rapide à la classe je pouvais voir des gens qui textaient des réponses entre eux (...)». Mais parfois, les gadgets électroniques sont remplacés par, disons, des objets d'une autre époque... : un étudiant propose que : *«toutes les sacoches, sac, coffres à crayon (oui, oui, des gens inscrivent à l'intérieur!), bref, TOUT (manteau y compris et toutes bouteilles transparentes ayant un liquide translucide dedans (les gens inscrivent sur la face intérieure de l'étiquette et la recolle sur la bouteille!), donc, rien d'autre sur la table, que 2 crayons, des mines pour les pousse-mines, une efface, une calculatrice et une règle»*.

Il est manifeste pour les étudiants qu'un professeur ou un chargé de cours ne devrait jamais donner le même examen d'une année à l'autre (lequel peut se retrouver sur Internet...). Plusieurs suggèrent des examens différents pour le même groupe.

D'aucuns pensent que des campagnes de sensibilisation et même des sessions obligatoires («à l'admission dans un programme» comme le suggérait un étudiant) sur ce qu'est le plagiat seraient de grande utilité. Certains proposent également de publiciser les cas de plagiat, pensant au caractère dissuasif de cette pratique. Un étudiant écrit *«Donner des instructions beaucoup plus claires sur ce qu'est le plagiat. Plusieurs étudiants ne savent pas vraiment ce que c'est (l'autoplégat, copier des phrases à partir d'Internet). Nommer plus clairement les conséquences et les possibilités de sanctions. Sensibiliser les étudiants à l'importance de la protection intellectuelle. Peut-être aussi, dans certains cours comme méthodologie de la recherche, limiter les citations de seconde source. Une utilisation plus rigoureuse de la méthode de Deslauriers pour citer les sources permettrait aussi de diminuer le plagiat»*. Un autre affirme :

La prévention commence par l'éducation. De ce que j'ai entendu, il semble que les étudiants ne comprennent pas ce qu'est le plagiat ou la fraude. Avec la multiplication des médias sociaux, l'information n'appartient plus à l'auteur, mais devient du domaine public. Les nouvelles générations vivent dans un monde où l'information appartient à tout le monde. Alors que nous voyons plagiat et fraude, ils y voient plutôt un partage d'information. Il faut clairement expliquer les concepts et les raisons pour lesquelles il est important d'y adhérer (What's in it for me?).

Un répondant écrit pour sa part :

Je pense que le plagiat et la fraude sont souvent effectués de façon involontaire à l'UQO puisque très peu de spécifications quant à sa nature nous ont été fournies. Les étudiants ont aussi de la difficulté à bien citer les auteurs et à effectuer des références correctement. C'est donc au niveau de ces aspects plus techniques qu'une plus grande attention devrait être portée.

Deux autres proposent de la formation et de l'information :

Comment faire une recherche : une étape, les sources, les citations, etc. il ne semble pas y avoir de formation sur le sujet. Les élèves sont

démunis lorsqu'ils doivent remettre un travail. Un cours sur le sujet permettrait d'améliorer leur compétence et, du coup, préviendrait le plagiat.

Que des informations claires destinées aux étudiants soient affichées dans toutes les classes en permanence : qu'est-ce qui constitue du plagiat (on pourrait s'inspirer par exemple du document qu'a produit l'Université d'Ottawa sur le sujet). Les conséquences (drastiques) du plagiat devraient aussi être indiquées dans chaque classe.

Plusieurs étudiants, nous l'avons déjà constaté – et cela n'est pas surprenant – souhaiteraient non seulement recevoir de l'information sur ce qu'est le plagiat, mais aussi que l'UQO adopte officiellement un guide expliquant ce qu'est le plagiat, comment l'éviter, lequel enseignerait surtout les diverses techniques pour citer les auteurs (première source, seconde source, etc.). En outre, beaucoup conseillent aux professeurs et chargés de cours de prendre du temps au début de chaque nouveau cours (en début de trimestre) pour expliquer ce qu'est le plagiat. Un exemple parmi tant d'autres : un étudiant s'interroge :

On devrait bien définir ce qu'est le plagiat...est-ce qu'une phrase empruntée à un auteur, mais non citée à l'intérieur d'un texte rédigé entièrement par un étudiant est considérée du plagiat au même titre qu'un travail totalement copié? Chaque professeur, et ce, peu importe le cycle, devrait présenter la politique universitaire en vigueur concernant le plagiat et parler des conséquences qui y sont reliées...tout cela dans le but de conscientiser et prévenir d'éventuels cas.

Méconnaissance du Règlement et des sanctions⁵

À la lecture des commentaires des étudiants, il est évident que beaucoup méconnaissent l'existence du *Règlement concernant le plagiat et la fraude* et des sanctions qui s'y rattachent, leur donnant l'impression que l'UQO n'agit pas à ce sujet. Des exemples :

- *On pourrait établir une politique contre le plagiat incluant de sévères sanctions et en informer les étudiants.*
- *Une sanction telle que l'échec pour le cours?*
- *Menace d'obtenir la note 0 et l'appliquer.*
- *Si capable de prouver du plagiat, il faut des conséquences graves pour faire un exemple pour les autres étudiants.*

⁵ Cette sous-section a aussi pris en compte les commentaires formulés à la question : «Autres commentaires?».

- *Des sanctions importantes telles que l'expulsion.*
- *Rappeler que le renvoi est automatique et immédiat.*
- *La note de zéro ou le renvoi de l'université devrait être la sanction.*
- *Je crois que les sanctions liées au cas de plagiat ne sont pas assez sévères. Dans un cas de plagiat évident et "volontaire", l'étudiant/e devrait automatiquement avoir un échec à son cours et une note dans son dossier (qui permettrait aux professeurs d'être plus vigilants pour les travaux de cet étudiant). Un deuxième cas de fraude ou de plagiat devrait, selon moi, mener à l'exclusion temporaire (une session, par exemple) de l'étudiant/e.*

Et quant à la dénonciation, plus d'un croit que tous auraient à refaire l'examen si la tricherie de quelqu'un était signalée lors d'un examen en classe. Un exemple parmi tant d'autres :

Je suis content qu'il y ait un comité de mis sur pied pour améliorer la situation. Il faudrait trouver une solution afin que les étudiants qui dénoncent les étudiants tricheurs ne soient pas punis. Exemple, si je dénonce un étudiant qui triche, l'examen risque d'être annulé pour tous, et un autre aura à être passé. Donc, j'aurai à refaire l'examen, au même titre que les tricheurs. Ce n'est pas tentant de dénoncer dans ces conditions-là.

Les sorties aux toilettes lors des examens

Lors du sondage, ce sujet a été maintes fois abordé par les étudiants. Plusieurs signalent ou soupçonnent que des étudiants consultent leurs notes de cours lors de ces sorties ou même, cachent des notes dans la salle de bain. Des professeurs nous ont dit aussi soupçonner de telles pratiques. Ce qui ressort le plus des commentaires est le fait que la pratique à cet égard chez les professeurs et les chargés de cours (et même d'un département à l'autre) n'est pas cohérente : alors que certains l'interdisent clairement, d'autres laissent aller les étudiants à la salle de bain.⁶ Quelle que soit la réalité du problème, force est de constater que l'ensemble des étudiants du 1^{er} cycle dénoncent vivement ces sorties et remarquent les disparités dans les pratiques. Comme tenait à le préciser un étudiant : *«Impensable qu'un étudiant peut sortir de l'examen seul; il peut aller dans son cahier, voir des notes mises dans ses poches ou encore appeler».*

⁶ La *Politique relative à l'administration des examens écrits dans les cours de premier cycle* dit à ce sujet à l'article 6.7 : «Un seul étudiant à la fois peut être autorisé à sortir de la salle lors d'une session d'examen, pour raison valable, et ce, pour une courte durée après avoir signé une liste de circulation. L'étudiant ne doit ni sortir ni rapporter de matériel dans la salle». Voir l'annexe 1.

Les travaux d'équipe ⁷

Enfin, bien que la question des travaux d'équipe n'ait pas été soulevée de façon constante dans le sondage, un malaise est toutefois perceptible. Ce malaise est certes lié aux contraintes propres à ce type de travail, lequel est souvent imposé par les professeurs et les chargés de cours, mais aussi au fait qu'un bon nombre d'étudiants (on pourrait sans doute dire «plusieurs»...) vivent mal le peu de contrôle (et de pouvoir) qu'ils éprouvent face à des coéquipiers qui sont enclins non seulement à peu travailler, mais surtout à plagier. Au lieu de tenter une synthèse des commentaires recueillis, nous préférons laisser la parole aux étudiants :

Certains professeurs préfèrent que les travaux soient effectués en groupe. Bien que je comprenne que cela "nous prépare pour le marché du travail", je dois dire que sur le marché du travail, ma paie ne dépendra pas de mes collègues! Il ne devrait pas y avoir de travaux de groupe en première année puisqu'on ne connaît pas encore les autres étudiants. Certains sont sérieux, d'autres beaucoup moins. Chaque étudiant est responsable du travail de groupe et on ne possède pas d'outils pour savoir si les collègues ont rédigé leurs textes eux-mêmes.

Une des difficultés est que dans un travail de groupe, un étudiant peut-être habitué à écrire sa portion en utilisant beaucoup ses sources et modifiant quelques mots alors que d'autres dans l'équipe porte attention afin de plutôt comprendre et synthétiser. Difficile pour tous les membres de savoir quels paragraphes ont été écrits par l'étudiant ou réécrits à partir d'un texte... Il est donc plus important selon moi de démontrer une méthode où l'on établit notre plan de travail à l'aide de puces et de nos références et qu'ensuite pour écrire le travail, aucune documentation n'est utilisée (celle-ci ayant déjà servi à sortir les points importants (4 mots par points)).

Les travaux de groupe sont souvent très pénibles, car il semble toujours y avoir une personne qui ne fait pas bien le travail et peut plagier en plus. Ça peut être assez difficile pour les autres étudiants à détecter qui risquent aussi d'être punis à cause de cette personne. Ça devient stressant à faire des travaux de groupe, car on a toujours peur d'avoir laissé glisser quelque chose sans le réaliser (quelque chose d'une collègue).

Le pire ce sont les élèves qui réussissent leur cours grâce aux notes du groupe et de façon régulière. Je ne crois pas au travail de grand groupe choisi par le professeur. Les paresseux en profitent avec plaisir.

⁷ Les commentaires de cette section proviennent des propos recueillis suite à l'avant-dernière question posée : «Autres commentaires ?».

J'ai été victime d'un plagiat incroyable mot pour mot de Google d'un coéquipier dans un travail de session. Nous en avons fait part au professeur et il nous a dit de remettre le travail sans plagiat. L'élève n'a donc eu aucune sanction pour son geste qui aurait pu coûter cher à toute l'équipe.

Je vois un bien plus gros problème lorsque les étudiants médiocres se permettent de passer leurs cours grâce aux travaux d'équipe... et ainsi obtenir leur diplôme au même titre que nous...

Limiter les travaux dits "d'équipes" qui bien souvent n'en sont pas vraiment.

Il est certain que les travaux et examens en classe comportent beaucoup moins de risques que les travaux faits à la maison. Les travaux de groupe sont problématiques, car si l'un des membres de l'équipe plagie, tous les membres de l'équipe seront touchés.(Il peut être parfois difficile de détecter si le travail d'un coéquipier a été plagié).

J'ai moi-même travaillé dans une équipe où un collègue s'est fait accuser de plagiat. Il était originaire d'un autre pays et cette pratique ne semblait pas poser problème dans les institutions scolaires de sa région. Bref, il était très mal informé sur le sujet.

2.2.2 Constats et suggestions

2.2.2.1 Constats

Les étudiants considèrent-ils le plagiat et la fraude comme une **problématique importante** à l'UQO? À la lumière des réponses reçues, on peut faire les constats suivants :

- Plusieurs répondants disent ne pas avoir entendu parler – ou si peu – des cas de plagiat à l'UQO, ou ils en entendent surtout parler de la bouche même des professeurs ou des chargés de cours;
- Beaucoup déplorent le plagiat et la tricherie aux examens, pratiques qu'ils jugent injustes, malhonnêtes, pour ne pas dire indignes;
- Beaucoup dénoncent le fait – c'est leur perception – que les fautifs ne se font pas prendre;
- Il semble y avoir confusion chez les étudiants entre le «plagiat», la «fraude» (la «tricherie» aux examens) et la simple utilisation, d'un trimestre à l'autre, de matériel puisé à l'intérieur d'anciens travaux pour les recycler dans de nouveaux travaux;

- Les étudiants semblent non seulement méconnaître l'existence du Règlement sur le plagiat et la fraude, mais surtout les sanctions qui s'y rattachent.

Nous avons demandé aux étudiants ce qu'ils suggéraient pour **détecter** le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels. Les suggestions suivantes ont été retenues :

- La surveillance des examens en classe semble poser problème. C'est une problématique soulevée de façon constante par l'ensemble des étudiants;
- On suggère des locaux plus grands (et des places aléatoires, et ce, afin d'espacer les étudiants durant les examens);
- Les étudiants sont unanimes à demander plus de surveillants;
- Beaucoup de critiques sont adressées aux surveillants (et parfois aux professeurs mêmes présents lors des examens) : surveillants ne «surveillent» aucunement, occupés à faire autre chose;
- Beaucoup proposent que le surveillant se place à l'arrière de la classe pour avoir une vue d'ensemble;
- L'utilisation des appareils électroniques constitue un problème récurrent. Des étudiants demandent à ce qu'ils soient interdits;
- Les téléphones cellulaires (*iPhone*) et autres gadgets qui permettent de «texter», et ce, en direct lors d'un examen, constituent de loin le plus grand problème;
- On note de grandes disparités entre l'interdiction officielle (quoique d'une façon non explicite) de ces appareils dans la *Politique relative à l'administration des examens écrits dans les cours de premier cycle* et la réalité sur le terrain où ces appareils sont utilisés, même lorsqu'ils ne doivent pas être en possession des étudiants;
- Plusieurs suggèrent une formation formelle (et obligatoire) ou tout au moins du matériel clair sur ce qu'est le plagiat;
- La majorité des répondants conseillent à l'UQO de se doter d'un logiciel de détection du plagiat.

2.2.2.2 Suggestions des étudiants

En ce qui concerne la **prévention** du plagiat et de la fraude (tricherie) dans les modes d'évaluation habituels, les étudiants ont proposé plusieurs choses. Ces suggestions ont été retenues parce qu'elles faisaient consensus parmi les répondants. Les suggestions suivantes ont été retenues :

- La tricherie aux examens : plusieurs suggèrent – encore une fois – plus de surveillance aux examens, des locaux plus grands ainsi que l'assignation aléatoire

des places (en utilisant le numéro de l'étudiant), ou partager le groupe en deux dans des locaux différents;

- Interdire les gadgets électroniques, notamment les téléphones cellulaires, lesquels sont propices à la tricherie lors des examens;
- Que les professeurs et les chargés de cours ne donnent jamais le même examen d'une année à l'autre (lequel peut se retrouver sur Internet...);
- On conseille des campagnes de sensibilisation et même des sessions obligatoires («à l'admission dans un programme», par exemple) sur ce qu'est le plagiat. D'ailleurs, beaucoup d'étudiants méconnaissent l'existence du *Règlement concernant le plagiat et la fraude* et des sanctions qui s'appliquent, leur donnant l'impression que l'UQO n'agit pas à ce sujet;
- Publiciser les cas de plagiat, ce qui aurait un caractère dissuasif;
- Recevoir de l'UQO de l'information (par voie électronique, par exemple) sur ce qu'est le plagiat;
- L'UQO devrait adopter un guide institutionnel expliquant ce qu'est le plagiat, comment l'éviter, lequel enseignerait surtout les diverses techniques pour citer les auteurs (première source, seconde source, etc.);
- Que les professeurs et les chargés de cours prennent du temps au début de chaque nouveau cours (en début de trimestre) pour expliquer ce qu'est le plagiat;
- Interdire les sorties aux toilettes lors des examens : l'ensemble des étudiants du 1^{er} cycle dénoncent vivement ces sorties et remarquent les disparités dans la pratique entre les départements et les professeurs ainsi que les chargés de cours.

3. Résultats : Professeurs et chargés de cours

3.1 Questions aux professeurs et aux chargés de cours

3.1.1 Considérez-vous le plagiat et la fraude comme une problématique importante à l'UQO ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	99/99

1.	Oui, c'est une problématique très importante.
2.	En général, cela me semble être problématique pour un petit nombre d'étudiants seulement, mais c'est déjà trop! Il y a cependant peu de moyens à notre disposition pour «attraper» les fautifs!
3.	Pas dans mon cours.
4.	Plusieurs professeurs se comportent de façon qui n'est pas éthique.
5.	Oui, mais surtout au niveau de plagiat et fraude commise par les professeurs.
6.	Oui, dans la mesure où l'université est un lieu de propagation de savoir, mais aussi de création de savoir. Le plagiat et la fraude sont contraires aux missions de l'Université.
7.	Oui.
8.	Oui. En particulier lors des examens, certains étudiants sont témoins de tricheries par leurs collègues.
9.	Tout à fait.
10.	Non
11.	Oui.
12.	De plus en plus.

13.	Oui, et ce, à tous les niveaux d'enseignement, entre collègues de l'Université et, pire, en processus d'embauche d'un nouveau professeur.
14.	Oui (mais comme partout ailleurs j'imagine).
15.	Je ne sais pas.
16.	Oui, parce que de plus en plus de cas sont relevés.
17.	Non.
18.	Je pense que le plagiat n'est pas conscient chez certains étudiants.
19.	Oui.
20.	Oui.
21.	OUI.
22.	Oui.
23.	Non négligeable, mais gérable.
24.	OUI. Dans les travaux.
25.	OUI.
26.	Oui.
27.	Non.
28.	Oui.
29.	Je n'ai aucune idée de la problématique. La seule observation consistait au peu ou pas d'importance que la personne à la direction de mon département y accorde lorsque j'ai soulevé les situations que je vivais avec mes étudiants....
30.	Non.

31.	C'est une problématique bien réelle ici à l'UQO comme dans les autres universités.
32.	Oui, cela est très important et il faut s'en occuper très sérieusement et le plus tôt possible.
33.	Oui tout à fait.
34.	Oui
35.	Oui, d'autant plus qu'une fois arrivées sur le marché du travail, ces personnes continuent et c'est ainsi que cela se transforme souvent en violence en milieu de travail. Aussi, ce sont souvent les étudiants les moins performants qui trichent. S'ils obtiennent leur diplôme ainsi, ils perpétuent leurs mauvaises habitudes en milieu de travail.
36.	Dans toutes les universités, c'est un problème plus important que jamais.
37.	Oui.
38.	Oui. Importante en quantité, non (de toute façon, peut-on chiffrer le phénomène?). Mais importante de par son retentissement et son impact sur l'étudiant, oui.
39.	Oui
40.	Non.
41.	Oui, il s'agit d'un problème de plus en plus important.
42.	Je dirais que le problème existe je n'ai aucun critère précis pour le qualifier de "problématique".
43.	Oui
44.	Oui.
45.	Oui
46.	Oui
47.	Si la problématique est bien définie, je la considère comme très importante et il faut s'en occuper.

48. Oui
49. OUI
50. Non dans mon domaine, mais toujours être en alerte.
51. Oui.
52. Les travaux de stage sont d'un potentiel moins grand au risque de plagiat, puisqu'ils font appel au vécu en stage, facilement observable et vérifiable. Il est donc difficile, pour moi d'y voir une problématique. Sauf que je ne doute pas de ce risque et ne l'ignore, pas non plus.
53. Oui.
54. Personnellement je n'ai pas eu à vivre de cas de plagiats, mais j'en entends de plus en plus parler.
55. Oui
56. Oui, je considère que c'est un problème important, en particulier dans les travaux écrits.
57. Oui.
58. Non.
59. Oui, de plus en plus grave.
60. Oui.
61. Non, car ce n'est pas spécifique à l'UQO. Néanmoins, il s'agit d'un point important quant à l'appropriation du matériel intellectuel d'autrui.
62. JE NE SAIS PAS POUR L'UQO, MAIS IL ME SEMBLE VOIR DES BOUTS DE TEXTES TROP BIEN ÉCRITS POUR CERTAINS ÉTUDIANTS.
63. Problématique importante à l'UQO et partout.
64. Oui.
65. Dans mes cours, ce n'est pas plus fréquent qu'il y a quelques années.

66. Oui.
67. Oui, très.
68. Oui.
69. Non, pas dans mon domaine (travail social) ni dans le temps que j'ai enseigné (1991-2008)
70. Modérément.
71. Oui, de plus en plus.
72. Je ne sais pas.
73. Je suis de plus sensible au phénomène du plagiat (travaux de recherche) et de la fraude) lors des examens.
74. Je l'apprends avec cette étude.
75. Assez important.
76. Oui. Je dénonce plusieurs étudiants chaque année.
77. Oui.
78. Oui
79. Pas plus qu'ailleurs, et peut-être moins au niveau du BACC.
80. OUI
81. Oui.
82. Le nombre croissant des cas de plagiat à l'UQO prouve que c'est une problématique importante. C'est devenu un véritable fléau dans toutes les universités.
83. Relativement.
84. Oui.
85. Moyennement.

86. Énormément.
87. Non.
88. Oui, on retrouve des formules cachées derrière le siège des toilettes en période d'examen. La fraude existe donc.
89. Oui.
90. Importante oui, mais pas majeure.
91. Non.
92. Oui. J'enseigne surtout à la maîtrise et au doctorat.
93. Oui.
94. C'est une problématique importante, mais jusqu'à maintenant, je n'ai pas été confronté à ce problème.
95. Plus ou moins
96. Problème majeur qui affecte la qualité de la formation.
97. Oui.
98. Oui, mais pas davantage qu'ailleurs dans les autres établissements canadiens ou à l'international.
99. Non.

3.1.2 Considérez-vous le plagiat et la fraude comme des problèmes sur lesquels professeurs et chargés de cours doivent agir ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	99/99

1.	Certainement, il appartient, en partie, aux enseignants de se pencher sur le problème. Mais l'administration de l'université doit le faire également.
2.	OUI, mais avec l'aide des départements et d'une politique claire et ferme et appliquée de la même manière partout!
3.	Oui.
4.	Oui.
5.	Oui, mais il faut s'assurer d'abord que les professeurs se comportent de façon éthique.
6.	Il faut agir. Nous sommes des éducateurs, c'est notre rôle de lutter contre ces problèmes.
7.	Oui, mais il faut être outillé pour le faire.
8.	Absolument. C'est une question d'équité et de justice pour tous ceux qui ne trichent pas. De plus, la triche fait augmenter les moyennes obtenues et par le fait, fait diminuer la valeur des diplômes des étudiants. Les étudiants se plaignent parfois et certains sont outrés de voir leurs collègues tricher lors des examens.
9.	Absolument.
10.	Oui.
11.	Oui.
12.	Oui.

13. Oui, en exerçant correctement vigilance et procédures prévues.
14. Oui.
15. Oui.
16. Oui.
17. Oui.
18. Oui, en communiquant, en avertissant et à la limite en sanctionnant.
19. Oui.
20. Oui.
21. OUI
22. Oui.
23. À coup sûr.
24. OUI.
25. OUI.
26. Oui.
27. Oui, nous devons toujours rester alertes.
28. Oui.
29. Oui.
30. Tout à fait.
31. Les professeurs doivent prendre les mesures nécessaires pour prévenir les problèmes de plagiat et de fraude.

Bien entendu, c'est à nous de nous occuper de cela, à condition, bien
32. entendu que des règles précises et claires soient applicables à tout le monde.
33. Oui.

34. Oui.
35. Oui, mais la plupart ne veulent pas se donner la peine de s'y attaquer.
36. Oui.
37. Oui.
38. Oui.
39. Oui.
40. Oui.
41. Oui, évidemment.
42. OUI.
43. Oui.
44. Oui.
45. Oui, définitivement.
46. Oui.
47. Tout à fait.
48. Oui.
49. OUI.
50. Oui.
51. Oui.
52. Certainement. Nous devrions avoir la possibilité de consulter les professeurs et chargés de cours afin qu'ils regardent le travail douteux et signalent s'il y a plagiat.
53. Oui.
54. Évidemment en leur fournissant les outils.

55. Oui.
56. Absolument.
57. Oui.
58. Oui.
59. Oui, systématiquement.
60. Oui.
61. Oui. Il est de notre responsabilité de nous assurer que les étudiants ne commettent ni plagiat, ni fraude. Néanmoins, nous nous sentons dépourvus de moyens pour bien remplir ce rôle.
62. OUI... LE WIKIPÉDIA SEMBLE UN ENDROIT DE PLAGIAT IMPORTANT.
63. Oui, action en expliquant aux étudiants comment citer des textes.
64. Oui.
65. Oui, il en va de la qualité de l'enseignement et du respect des étudiants.
66. Oui.
67. Le plus tôt possible.
68. Oui.
69. Oui, tout à fait.
70. Oui, si on s'en aperçoit.
71. Oui, très certainement.
72. Oui.
73. Assurément, nous devons avoir les yeux ouverts.
74. Oui.
75. Oui.

76. Oui. C'est notre devoir. Ne pas dénoncer ces cas = de la fraude.
77. Oui.
78. Non.
79. Oui.
80. OUI.
81. Oui.
82. Il faut absolument agir pour prévenir le plagiat, car la crédibilité de l'UQO et du système de l'éducation est en jeu.
83. Oui.
84. Oui.
85. Oui.
86. Oui.
87. Non. Il n'y a rien d'alarmant pour le moment.
88. Oui - pour diverses raisons (diminution de la valeur des diplômes obtenus, sentiment d'injustice qui se répand parmi nos étudiants, augmentation du sentiment d'insécurité de savoir jusqu'où la fraude va progresser comme une sorte d'épidémie ...
89. Oui.
90. Évidemment.
91. Oui.

92. Oui. Mais la conscience de ceci semble très inégale d'un programme et d'un département à l'autre.
93. Oui.
94. Absolument.
95. Oui.
96. Totalement.
97. Oui, mais nous n'avons pas d'outils.
98. Impérativement il nous faut agir pour contrer le plagiat; par exemple insister sur les normes visant à citer correctement les auteurs. En clair, il ne s'agit pas de se priver (ou au pire s'approprier) les auteurs, mais plutôt de rendre à César de qui appartient à César
99. Oui.

3.1.3 Que faites-vous actuellement, dans votre enseignement, pour détecter le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	95/99

1.	Je me base sur mon expérience de correction de plusieurs centaines de travaux. J'ai développé un certain savoir-faire ou flair.
2.	Pour les travaux, quand ça me semble trop bien écrit (surtout en comparaison du reste du travail), je fais une recherche sur Google avec des bouts de phrases suspectes entre guillemets.
3.	Je vérifie la façon de rédiger et s'il y a un écart, je pose des questions.
4.	Dans mes groupes le plagiat est impossible.
5.	La formulation des questions est une façon d'éviter la fraude. Les sujets des travaux de session également.
6.	Je compare les travaux.
7.	Il est très difficile de détecter le plagiat lors des examens. Les étudiants sont parfois si nombreux qu'il n'est pas possible de les séparer durant les examens (laisser un banc libre entre chaque étudiant). Cette proximité rend facile la tricherie: ils peuvent facilement visionner la copie du voisin ou s'échanger des informations.
8.	Je ne fais aucun travail pendant l'examen. Je circule et je bouge, je m'approche de ceux qui ont des attitudes à vouloir regarder les copies des autres. Lorsque je reçois un document électronique, je vérifie la source (auteur, date de création). Je prends quelques phrases aléatoires et je cherche avec Google les informations possiblement copiées. Je corrige tous les travaux avant de les évaluer définitivement, afin de pouvoir les comparer et identifier les similitudes.
9.	À la lecture des travaux.

10. Examen en classe, travail individuel.
11. Surveillance accrue pour les examens, recherche Internet pour tous les travaux de sessions.
12. - Lecture attentive des travaux et validation systématique dans les ressources (internet ou documentation) lorsque plagiat soupçonné.

Comme ça provient majoritairement d'éléments récupérés d'Internet dans les cas dont j'ai été témoin, je me concentre sur ce volet : recherche sur Internet à partir de chaînes de texte récupérées des travaux ou de mots-clés susceptibles de correspondre aux visuels soumis, s'il y a lieu.
- 13.
14. Je suis vigilant.
15. Quand j'ai des doutes, je passe par Google pour vérifier l'origine d'extraits de textes.

Lors des examens, je demande aux étudiants d'enlever tout ce qui se trouve sur les bureaux. Ils ont uniquement le droit d'avoir leurs crayons sur le bureau. Je circule dans la classe. Pour ce qui est de la remise de travaux, lorsque je doute d'une structure de phrase inhabituelle selon le style d'écriture de l'étudiant, je vais vérifier le tout sur Internet.
- 16.
17. C'est surtout dans les travaux qu'il y a du plagiat. j'utilise Google surtout.
18. Exigence de références.
19. Examen en classe différent à chaque année et travail de groupe.
20. Je demande aux étudiants leurs sources.

Comme je ne donne que des travaux personnels et des examens de questions à développement, les passages brillants, mais à côté du sujet ou supérieurs aux compétences probables de l'étudiant déclenchent chez moi une recherche des sources. Cela s'est confirmé quelquefois.
- 21.
22. Rien. Sauf si à des questions d'examen à long développement j'ai sensiblement les mêmes réponses.
23. Je corrige les travaux.
24. La nature des questions est importante. Aussi, lors des examens, je me promène beaucoup et je demande à ce qu'il n'y ait rien sur le bureau.

25. Je compare les travaux des étudiants.
26. J'utilise une stratégie où les tâches demandées sont très personnalisées...
27. Je vérifie parfois les phrases d'un travail lorsque j'ai des doutes et je fais une recherche sur Internet.
28. Je transmets le règlement aux étudiants. J'exerce une surveillance lors des examens. Je vérifie les sources de références des travaux.
29. Très peu de choses, car, on ne sait pas trop à quoi s'en tenir. Cela est délicat et très sensible dans ses applications.
30. Je le détecte par intuition plus qu'autre chose.
31. Je tape une phrase ou deux du travail de l'étudiant sur Google, et le texte pourrait paraître.
- a) Vérifier les différences dans le texte (texte habituellement plein de fautes de français vs textes sans faute); b) vérifier le vocabulaire (ex. peu sophistiqué chez l'étudiant); c) vérifier le degré de connaissance de l'étudiant par rapport au sujet (il est plus facile d'en arriver au plagiat lorsqu'on connaît peu un sujet); d) je conserve des copies des travaux et je suis attentive aux titres et aux sujets semblables (risque de «recyclage» de travaux; e) pour les examens en classe : avoir des questions de divers formats (QCM; courtes questions à développement; questions à long développement; cas ou mises en situation; e) changer substantiellement les examens d'une session et d'une année à l'autre; f) j'ai déjà varié l'ordre des questions selon les rangées; g) avant l'examen, je demande que les étudiants n'aient en main que les crayons, gommes à effacer, règle et rien d'autre; h) je ne permets pas la nourriture et les breuvages; i) j'invite les étudiants à aller à la toilette avant l'examen et je ne permets pas les sorties durant l'examen (si un étudiant doit sortir d'urgence, je note sur sa copie le temps passé à l'extérieur); j) je prévois des examens un peu plus courts (2 h) pour éviter les sorties durant l'examen; j) avant l'examen, les étudiants doivent mettre leurs sacs et effets personnels à l'avant; k) je circule régulièrement entre les allées et je suis attentive aux chuchotements; l) dans le doute, je fais déplacer les étudiants qui ont l'habitude de travailler ensemble (avant l'examen); m) je ne fais pas autre chose que de surveiller lorsqu'il y a un examen; n) s'il y a un examen reporté pour un étudiant qui a eu un cas de force majeure (ex. maladie), je surveille moi-même l'examen et je ne laisse pas l'étudiant seul dans une salle. En conclusion : j'assume mes responsabilités de professeur; pour les travaux, je vérifie la bibliographie par rapport aux références dans le texte et je suis particulièrement attentive aux cas où de nombreux auteurs sont cités en référence dans le texte sans

apparaître dans la bibliographie (souvent c'est une copie de ce qu'un auteur a écrit).

- Les examens - je surveille. Pour les travaux, je "Goggle" souvent des parties afin de voir si l'original est sur Internet. Quand je soupçonne un étudiant d'avoir produit le même travail d'un autre étudiant ayant suivi le même cours avec un prof différent, je communique avec les autres profs (j'ai ces soupçons quand le travail ne répond pas à mes exigences spécifiques, mais semble répondre à des exigences sensiblement différentes).
33. Pour les examens en classe, je me promène dans les allées et je demande aux étudiants de ne laisser que leurs crayons et bouteilles d'eau sur la table. Pour ce qui est des travaux, je ne fais rien spécifiquement.
34. Examen en classe: regarder les étudiants pour s'assurer qu'ils ne trichent pas.
35. Examens à livres ouverts
36. Jugement.
37. Utilisation de Google.
38. Je prends des extraits de certains travaux et j'effectue une recherche sur Google.
39. S.O.
40. Vérification des phrases écrites dans les travaux sur Google.
41. Je demande les travaux via Moodle et je conserve les travaux des étudiants pour pouvoir détecter des travaux similaires. Je discute avec mes collègues qui enseignent les mêmes cours. Je regarde parfois sur le web si certains textes proviennent de différentes sources quand je suspecte un plagiat.
42. Rien de spécial. Il suffit de regarder les travaux d'étudiants pour détecter le plagiat.
43. Examen en classe. Étude de cas en classe.
- 44.

45. Pour les examens, je me promène dans les allées et surveille. En ce qui concerne les travaux, j'essaie de comparer la signature électronique et la signature inscrite sur le travail. Cependant, la manipulation des dossiers à partir de Moodle peut rendre cette tâche difficile, voire impossible. Encore pour les travaux, je copie, dans un fureteur, les phrases trop "parfaites" pour voir si elles s'y trouvent.
46. SI UN TEXTE EST PARTICULIÈREMENT BIEN ÉCRIT, JE VAIS CHERCHER DES EXTRAITS SUR GOOGLE EN ESPÉRANT EN TROUVER LA SOURCE. QUANT AUX TRAVAUX PLAGIÉS ENTRE ÉTUDIANTS, JE ME SENS BIEN IMPUISSANTE.
47. Surveille personnellement mes examens, je ne fais pas autre chose lors de la surveillance, lors de travail avec clientèle ou participants je peux vérifier auprès de la clientèle.
48. - Demande les feuilles de travail/brouillon pour les travaux.
- Demande les feuilles de calculs.
49. Je tente d'observer s'il y a congruence avec le discours et le travail présenté (dialogue qui coule, connaissance de son dossier, questions élargies...).
50. Examens, travaux d'équipe, suivi des présences (de visu - rien de formel).
51. Je surveille moi-même mes examens de façon très serrée. Pour les travaux j'essaie de repérer cela lors de leur évaluation.
52. Je vérifie les références soumises dans la bibliographie, je vais chercher les articles en ligne, je fais des recherches sur Google.
53. J'essaie de voir s'il y a une cohérence dans l'écriture: phrases bien construites dans certaines parties et mal construites ailleurs; même chose pour les fautes d'orthographe et le vocabulaire. Je m'assure que l'étudiant cite bien ses sources et que ça liste de références est adéquate. Je fais éventuellement une recherche dans Google à partir de bouts de phrases tirées du travail.
54. Recherche des bouts de texte dans Google. Surtout les sections dans lesquelles il n'y a aucune faute...
55. Google, ref.
56. J'utilise Google et plusieurs autres stratégies.

57. 1) Les travaux me sont soumis tant sur papier que sous format électronique.
 2) Les travaux en groupe ne comptent que pour 25 % de la note.
 3) Les étudiants de 2^e cycle doivent obtenir un min. de 60 % pour les examens qui, eux, sont faits en classe.

Bien, j'exige souvent que le travail me soit remis en dépôt électronique sur Moodle. Cela me permet de copier/coller des morceaux du corps du travail de certains de mes étudiants sur Google afin de lancer une recherche. Je fais cela, lorsque j'ai des doutes concernant l'auteur véritable du travail. Je suis souvent alerte face à ce problème de recopiage sans citer la source dans les travaux. Concernant les examens en classe, j'utilise deux versions de chaque examen. Cela me permet d'éviter les copiages en classe. Je demande à ce que chaque étudiant dépose toutes ses affaires à l'avant du local et s'installe avec le minimum sur son pupitre pour pouvoir réaliser l'examen. Je fais de la surveillance active: je me déplace dans la classe lors des examens.

59. OBSERVATION TELLE QU'INDIQUÉ À LA QST 1

60. Dès que j'ai un doute, je recherche le site Internet ou je consulte le livre approprié, mais il s'agit souvent de sites Internet.

61. Aller sur Google et coller l'information fournie par l'étudiant(e).

62. J'utilise différents moteurs de recherche pour retrouver les thématiques sur Internet et vérifier. Je consulte des collègues.

Je vérifie au hasard les références.
 63. Quand j'ai un doute, je fais une recherche sur Internet.
 Lors des examens, les étudiants doivent mettre leur sac à l'avant et ils n'ont sur le bureau que crayons et effaces.

64. Pour détecter très peu que je sache, par contre bonnes procédures de surveillance pour prévenir.

65. Vérifier un échantillon de travaux.
 Faire approuver les sources.

66. Lorsque certaines phrases me semblent soudainement ... trop bien écrites!!

67. Choix multiples; donc bonne connaissance de la matière; exiger des citations bien structurées. Travaux demandés qui sont bien ciblés.

68. En cas de doutes lorsque le texte n'est pas homogène (c.-à-d. partie bien écrite, d'autres, incompréhensibles), je cherche sur le web (Google) et je

trouve souvent les textes originaux qui ont été copiés.

69. Je ne sais pas trop quoi faire. Je ne peux détecter que les cas de fraude et de plagiat qui sont évidents.

70. Actuellement, je tente, le plus efficacement possible, d'apporter un regard très critique lors de la correction des travaux. Aussi, je fais des liens entre ces derniers (ceux déjà reçus et ceux qui me sont remis).

71. Moteurs de recherche.
Questionner l'étudiant-e sur un travail douteux.

72. Rien.

73. Lorsque j'ai un doute, je vérifie si des passages ont été copiés sur Internet.

74. Connaître bien les étudiants. Des fois en ce qui concerne les travaux écrits : passer des phrases par Google.

75. J'observe.

76. Rien de particulier, en lisant les essais des étudiants j'évalue si le style correspond à celui d'un étudiant de son niveau.

77. MA TÂCHE D'ENSEIGNEMENT SE LIMITE ACTUELLEMENT À DES SUPERVISIONS D'ÉTUDIANTES ET D'ÉTUDIANTS DE DEUXIÈME CYCLE. JE VEILLE DONC À L'INTÉGRITÉ DES CITATIONS ET DES RÉFÉRENCES ET À L'ORIGINALITÉ DES TRAVAUX DE RECHERCHE.

78. Pour les travaux individuels, je vérifie les sources, car il y a beaucoup de copier-coller provenant de sites Internet. Pour les examens, je reste aux aguets et je pose beaucoup de questions individualisées (il faut dire que mon cours me permet de le faire).

79. Généralement, les copies plagiées se trahissent par un niveau de langage décalé par rapport au niveau de l'étudiant. Quand il y a des soupçons, chaque copie est vérifiée (Internet ou livres).

80. Imposant des directives explicites et, surtout, en variant, d'une année à l'autre, la nature des travaux demandés.
81. Travail et appui individuels
82. Je porte une attention spéciale sur les copié/collé.
83. J'utilise une recherche avancée de Google pour les travaux.
84. Mes groupes-cours sont en général de petite taille. Il est donc assez facile pour moi de détecter les plagiats et les fraudes.
Pour les devoirs, le travail se fait souvent en groupe de deux et le plagiat inter-groupe est plutôt rare.
85. - Comparaison des réponses en fonction des places tenues par les individus.
- J'envisage des places obligatoires d'affectation.
- Je tape dans Google des phrases qui me semblent plus évoluées que le texte global s'il y a des travaux maison prévus.
86. Application de la procédure de l'UQO aux examens en classe; stages en autonome: appels et visites aux participants pour vérifier le respect des heures à faire et le contenu des activités réalisées; à la maîtrise, vérification de références sur Internet.
87. Recherche dans Internet.
88. Rien de particulier, sinon que d'être vigilante et de toujours demander aux étudiants de clairement indiquer leurs sources d'information.
89. Je corrige des travaux de session pendant deux jours et je vérifie ensuite le possible plagiat pendant une demi-journée, en vérifiant sur le web, dans les revues scientifiques et dans les livres.
90. 1) Travaux sans faute d'orthographe ou de structure me mettent la puce à l'oreille.
91. Recherche sur l'Internet.
92. Travaux: vérification à l'aide de Google.
Examens : surveillance active.

93. Observation visuelle.

J'avais déjà tenté l'utilisation des logiciels de détection, mais c'est trop lourd. Par ailleurs, compte tenu d'une détérioration importante des

94. compétences linguistiques que je note ces 10 dernières années, il ne fait aucun doute dans mon esprit que de lire un passage exempt de fautes fournit un indice implacable d'emprunt.

95. Vérification par Internet.

3.1.4 Que faites-vous actuellement, dans votre enseignement, pour prévenir le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	96/99

Je discute en classe avec les étudiantes et étudiants. Je les avertis des cas passés d'exclusion de l'université. J'ai mis en place un questionnaire obligatoire qu'elles/ils doivent remplir sur Moodle. J'ai donné un atelier (hors cours) facultatif sur l'utilisation des ressources bibliographiques. Je compte renforcer à l'avenir la prévention. Et puis, comme un bon nombre de plagiats arrive en fin de session, je suis occupé à réfléchir au calendrier des exigences de mes cours en les répartissant mieux sur la session.

1. Pour les examens, je demande à tous les étudiants de déposer sacs, manteau, téléphone, coffre à crayons à l'avant de la classe; je n'accepte plus les sorties à la toilette sans papier du médecin; je tente le plus possible de laisser un siège libre entre chaque étudiant (pour ce faire, j'utilise un second local et l'aide d'un surveillant). Pour les travaux, je rappelle les règles pour les citations en classe.

2. Je parle de l'importance de donner les sources.

3. Je donne les questions qui ne peuvent pas être répondues de façon *Cut-and-Paste*.

4. L'apprentissage de la citation des sources est le premier pas vers la reconnaissance du travail d'autrui. Un travail de session écrit, mais présenté oralement, sans note, pour s'assurer au moins que les informations copiées sont apprises. Mais cela demande beaucoup de temps. L'évaluation risque de prendre une place plus importante que l'enseignement.

6. Je modifie mes travaux.

7. Lors des examens, j'ai toujours le regard posé sur la classe et je promène parfois dans la classe (demeure debout au fond de la classe). Rien n'est permis sur les bureaux à l'exception d'un crayon et d'une efface.

8. Dans le plan de cours, je mets des informations sur les règles du plagiat. Je donne un avertissement dès le premier cours que je suis sévère et non tolérante face au plagiat et à la fraude.
J'utilise des études de cas en équipe, dans la classe, pendant le cours au lieu de travaux de session. Pour les examens, je crée 2 copies avec les mêmes questions, mais dans un ordre différent ou avec une réponse différente et je distribue une copie différente aux étudiants qui sont côte à côte. Aucun cellulaire, aucun coffre de crayon, aucune note ou cahier sur le bureau pendant l'examen. J'avise les étudiants de ne pas «girafer». Je donne un avertissement à ceux qui, pendant l'examen de mi-session, ont tendance à regarder les copies des voisins, leur demandant de s'asseoir seuls lors du prochain examen. Dans un cours, j'ai éliminé les travaux de session.

9. Sensibilisation en classe.

10. Idem.

11. Explication en classe à savoir comment citer ou encore mettre en référence les auteurs. Mise en réserve à la bibliothèque d'un livre sur les références et travaux de session. Rencontre avec les étudiants.

12. - Version A et B d'un même examen.
- Information lors du premier cours et sur le plan de cours.

13. 1) Au 1er cours, mention du Règlement sur le plagiat à l'UQO, et mention du plagiat lié à l'Internet. 2). Travail en atelier durant les cours et remises en cours de projets pour voir l'évolution du travail.

14. Pas de cellulaire sur le bureau durant les examens. Je suis attentif aux changements de style dans l'écriture.

15. Une mise en garde très explicite dans le plan de cours, une explication et mise en garde très claire lors de la présentation du plan de cours.
- Je leur présente le site de l'UQO dans lequel il y a les règles concernant la fraude. Je leur fais peur un peu!!! Aussi, je leur donne de bonnes techniques de travail et je leur explique ce qui constitue du plagiat et les choses à faire pour l'éviter, comme les règles entourant l'insertion de citations dans un texte, etc.
- 16.
17. Il y a un paragraphe sur le plagiat sur tous mes plans de cours.
18. Avertissements.
19. Examen en clair différent à chaque année et travail de groupe.
20. J'exige que les travaux soient une réflexion personnelle et non le reflet de textes.
21. Durant les examens : s'assurer qu'aucun étudiant n'utilise des appareils électroniques. Faire enlever les casquettes qui cachent un micro...
- Je ne redonne jamais les mêmes sujets de travaux ou questions d'examen d'un trimestre à l'autre. J'évite les questions trop classiques et générales pour lesquelles il existe des «modèles» sur Internet. Je ne pratique jamais les examens dits «objectifs» qui se prêtent merveilleusement au plagiat. L'Université n'est pas un cégep.
- EXAMEN: examen basculé
Travail individuel: je n'en demande plus.
23. Remplacer par travaux en classe ou à la maison, mais dont la consultation d'autres références n'a pas d'importance. Par ex, réfléchir sur leur propre pratique.
24. Je donne des travaux différents chaque session.
25. Questions à développement.
- J'encourage régulièrement, lors des séances, mes étudiants à ne pas faire de plagiat. J'insiste sur l'honneur et la responsabilité d'un étudiant à faire honneur à son nom.
- 26.

27. Je donne des renseignements explicites sur les façons de bien réaliser les citations dans un texte...
28. Les étudiants sont avertis au début du cours et à chaque fois qu'il y a un examen écrit dans le cadre du cours.
29. J'informe les étudiants des conséquences du plagiat.
30. Avertissement aux étudiants en leur demandant de consulter les règles en vigueur.
31. Je préviens les étudiants, je les informe.
32. Je leur enseigne comment éviter le plagiat et/ou la fraude et je distribue des feuilles.
33. a) j'avise les étudiants de ce qu'est le plagiat : s'attribuer une partie ou l'entièreté de quelque chose (écrits, paroles, œuvre, etc.) sans en mentionner l'auteur; b) je fournis des règles pour la présentation des travaux où je distingue les différentes façons de citer les auteurs; c) je précise que je respecte la politique de l'Université et que je ne tolère pas le plagiat; d) je mentionne aux étudiants que je connais bien la matière et les auteurs et que je peux facilement repérer lorsqu'un étudiant s'attribue un travail alors qu'il n'en est pas l'auteur. Je leur donne des exemples de plagiat que j'ai déjà identifié (même dans des volumes : un auteur qui avait traduit un texte d'un auteur américain sans le citer).
- Pour les examens: Je produis parfois deux versions du même examen, ou les questions ou réponses ne sont pas dans le même ordre. Les étudiants sont aussi placés à distance. Pour les travaux, je demande de faire des réflexions en faisant des liens entre des exemples personnels et la théorie, dans leurs propres mots. Ça me permet de mieux évaluer leur
34. compréhension, mais c'est aussi plus difficile de plagier. De plus, les quelques fois qu'un étudiant a essayé de plagier pour répondre à ces questions, ce fut facile de détecter, puisque ce qui se trouve sur Internet ne répond pas à la question (en plus, même si je ne m'en rendais pas compte, l'étudiant, ne répondant pas à la question tel que demandé, n'aurait pas ses points pour celle-ci).

35. Les étudiants n'ont pas le droit de sortir pendant l'examen en classe (ex.: pour aller aux toilettes). Pour les travaux, je ne fais rien précisément.
36. Espacer les étudiants, pas de documents, coffre à crayons, cellulaire, etc. Rappel du règlement de l'UQO en matière de fraude et plagiat lors du début du cours.
37. Examens à livres ouverts.
38. Expliquer l'éthique + comment référer à du travail d'autrui.
39. Avertissement formel au début de la session.
40. J'impose un modèle de rédaction. Mais le modèle n'est pas parfait.
41. Examen et travaux sur cas discutés en classe.
42. En parler: expliquer pourquoi c'est un problème et les conséquences.
43. Je modifie les travaux, examens, j'en parle et j'explique toutes les formes de plagiat possible.
44. J'avise les étudiants des conséquences.
45. Présentation et inscription sur le plan de cours. Discussion avec les étudiants en début de la session. Lors d'examen, tous les cellulaires, les portables, les étuis à crayon, etc. ne sont pas autorisés sur la table de travail.

EXAMEN: difficile de prévenir le plagiat quand les étudiantes sont assises "collées" faute d'avoir un local assez grand. Cependant, pour pallier à ce manque, je fais deux versions du même examen où non seulement les questions sont interverties, mais aussi les choix de réponses dans une même question.

TRAVAUX: les consignes sont modifiées chaque session afin que les étudiantes ne s'échangent pas les travaux d'une session à l'autre.

46. Malheureusement, si cette pratique est courante, elle est quasi impossible à détecter! TRAVAUX D'ÉQUIPE. Il est connu que certaines étudiantes(ts) obtiennent leur bac grâce aux travaux d'équipe et à la "gentillesse" des autres membres du groupe. Je considère AUSSI cette pratique comme du plagiat et de la fraude, mais, par principe de loyauté, les étudiantes refusent d'indiquer, sur la feuille prévue à cet effet, le pourcentage réel de travail fait par chaque membre de l'équipe.

47. LECTURE À VOIX HAUTE DU RÈGLEMENT QUI EST JOINT À TOUS LES PLANS DE COURS ; DISTRIBUTION DU DÉPLIANT; MENACE ET PARTAGE D'EXEMPLES ET D'EXPÉRIENCES D'ÉTUDIANTS COINCÉS; TUTORAT SUR COMMENT CITER DES SOURCES; GUIDE DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX AVEC EXPLICATIONS DÉTAILLÉES SUR COMMENT CITER NOS SOURCES; SÉPARER LES ÉTUDIANTS PENDANT LES EXAMENS; CRÉER DEUX VERSIONS À CHAQUE EXAMEN (EN MÉLANGEANT L'ORDRE DES QUESTIONS) ET DISTRIBUER ALTERNATIVEMENT LA VERSION 1 ET LA VERSION 2 (SUR PAPIER DE COULEUR DIFFÉRENTE) AUX ÉTUDIANTS ASSIS CÔTE À CÔTE; EXIGER QUE TOUS LES EFFETS PERSONNELS SOIENT PLACÉS À L'AVANT DE LA CLASSE PENDANT LES EXAMENS; AU BESOIN, RÉSERVER DEUX LOCAUX POUR LA TENUE DES EXAMENS POUR ASSURER PLUS D'ESPACE ENTRE LES ÉTUDIANTS; AUCUNE SORTIE AUTORISÉE PENDANT LES EXAMENS; MODIFIER LES EXIGENCES DES TRAVAUX ET LES QUESTIONS D'EXAMEN D'UNE ANNÉE À L'AUTRE POUR ÉVITER DE COMPTER SUR LES PLUS ANCIENS POUR OBTENIR DE L'INFO PRIVILÉGIÉE.

48. critères de correction plus spécifiques, insiste dans le plan de cours et en classe
- présentation biblio sur technique de recherches
49. -citation et documentation des sources
-consultation obligatoire de la politique (via Moodle)
- non-répétition des travaux
50. J'avise de la non-tolérance. Mais avant tout, je suscite le plaisir de chercher de nouvelles connaissances, d'ajouter à son bagage d'expériences, de découvrir des données nouvelles, de s'approprier de nouvelles stratégies.
51. changer les questions à l'avenir
52. Bien avertir les étudiants au début de la session et en les sensibilisant de l'existence d'une politique à cet égard accessible sur le site de l'UQO.
53. J'en parle à mes étudiants à chaque début de session en leur expliquant ce qu'est le plagiat. Je leur mets le lien du site Web traitant de la question dans le plan de cours.
54. Je dédie une page complète de mon plan de cours à la question et j'en parle en classe à plusieurs reprises.
55. Incorpore l'information sur le plagiat dans le cours et combine le tout avec une session sur le respect des droits d'auteur
56. annonces, avertissement s'ajoutent au plan du cours
57. avis verbaux répétés, avis dans le plan de cours, dénonciation systématique au comité de plagiat, changement fréquent d'examen, etc.
58. 1) J'exige un cadre précis pour les travaux, avec un plan rigoureux et incontournable.
2) Je trace l'exemple: mes acétates citent toutes les sources utilisées.
59. J'aborde la question du plagiat et de la fraude lors du premier cours. Une partie de mon plan de cours contient le lien vers la politique institutionnelle face au plagiat et à la fraude. Je sensibilise les étudiants à la propriété intellectuelle des écrits, mais au «photocopiage» des livres également.

60. POLITIQUE ÉCRITE DANS LES PLANS DE COURS

61. explication dans mon syllabus avec risque encouru

62. Demander des travaux analytiques sur des sujets bien précis ou sur des textes en particulier.

63. J'explique, en tout début de session, la différence entre la citation et le plagiat.

64. J'aborde la question avec les étudiants en début de session. J'explique, non seulement ce qu'est le plagiat, mais aussi les conséquences.
J'inscris le lien de la politique dans mon plan de cours

65. Surveillance systématique des examens, examens à questions ouvertes qui changent assez souvent pour éviter préparation à l'avance, ramassage des questionnaires, travaux dont les sujets changent chaque session

66. Travaux qui évitent (par leur actualité, créativité entre autres) le plus possible les tentations, tentatives et actions de plagiat
souligner l'importance dès le début de la session, offrir mon aide pour la métho. Insister sur mon intolérance du plagiat

67. J'en parlais au début de chaque cours en insistant sur les conséquences. Je repassais avec elles les sortes de plagiat.

68. Mêmes éléments que la question 3.

69. j'en parle au début du cours et lorsque j'enseigne les normes de rédactions de l'APA

70. Je préviens les étudiants de l'aspect non éthique de tels agissements et des risques encourus

71. Je donne des examens différents (ce qui ajoute à la tâche), je m'assure, dans la mesure du possible, d'être éveillé, face à cet aspect de notre enseignement et j'en discute régulièrement avec les étudiants.

- Différencier les travaux pour contrer le plagiat.
 - Offrir de la rétroaction régulière pour éduquer l'étudiant-e au respect du droit d'auteur.
72. - Viser les connaissances conditionnelles dans une grande partie du travail plutôt que les connaissances procédurales et déclaratives.
73. Je conserve les examens. Les copies d'examen sont différentes (3 versions).
Je change les sujets des travaux chaque session.
74. Je parle du plagiat au 1^{er} cours. Je demande aux étudiants de décrire le plagiat et complète leur réponse. Avant chaque travail ou examen, j'en reparle.
75. Examen en classe, travaux individuels, note de participation.
76. J'informe les groupes d'étudiants du règlement concernant fraude et plagiat.
77. J'informe les étudiants de la politique de l'UQO et je précise qu'en plus ils perdront mon estime! Je leur précise aussi – ce qui ne doit pas être légal – que je refuserais l'accès à l'évaluation du cours à tout étudiant qui aura été pris en flagrant délit de plagiat, car je n'admets pas d'être évalué par des personnes malhonnêtes. Ce commentaire volontairement arrogant semble faire un certain effet sur les étudiants et plusieurs m'ont félicité de cette initiative, davantage symbolique que mise en pratique.
78. MA TÂCHE D'ENSEIGNEMENT SE LIMITE ACTUELLEMENT À
DES SUPERVISIONS D'ÉTUDIANTES ET D'ÉTUDIANTS DE
DEUXIÈME CYCLE. JE VEILLE DONC À L'INTÉGRITÉ DES
CITATIONS ET DES RÉFÉRENCES ET À L'ORIGINALITÉ DES
TRAVAUX DE RECHERCHE.
79. J'avise les étudiants avant l'examen.
80. Je consacre du temps pour expliquer le problème et ses graves conséquences au début de la session. Le plan de cours doit souligner la question du plagiat. Les consignes de chaque examen doivent indiquer la tolérance zéro sur les cas de plagiat.

1. En renseignant les étudiants sur ce que constitue un cas de plagiat.
81. 2. En organisant les travaux de manière à identifier les étudiants qui pourraient commettre un "plagiat méthodologique", c.-à-d. résultant d'une mauvaise méthode de travail ou, tout simplement, par ignorance des règles d'un travail académique.
82. Rien.
83. Je les informe des conséquences.
84. On a une longue discussion au début du cours et un rappel avant la remise de travaux
- Je le mentionne dans le plan de cours. J'en parle lors de la présentation du plan de cours. Les travaux que je donne hors classe sont originaux et n'ont pas de solutions disponibles sur Internet ou dans des livres. Quant aux examens en classe, aucune documentation n'est permise.
85. Pour les examens en classe, je suis les directives dictées par la politique départementale sur la tenue des examens. Mes examens sont à documents fermés. Il m'arrive de changer la place à certains étudiants. Je surveille attentivement.
- Pour les étudiants en mémoire de maîtrise, les risques sont plus grands à cause du nombre de documents qu'ils consultent. J'explique clairement ce qu'est le plagiat et comment l'éviter.
- Examen en classe : sortie de la classe interdite durant l'examen, surveillance mobile constante entre les tables avec demi-tour sur un mode aléatoire, formation des surveillants, formation des étudiants sur les conséquences de la fraude pour leurs études, pour eux-mêmes, pour les autres, pour la société entière.
86. - Travail en groupe : suppression de l'obligation du travail en groupe, car donnait lieu à des injustices flagrantes et des détresses psychologiques.
- Rappel des codes d'éthique dans la matière étudiée.
- Rappel des politiques au plan de cours.

87. Avis au début de chaque cours et exemples de plagiat et fraude; conséquences et sanctions possibles; respect du travail des autres; code de déontologie professionnel qui s'applique aussi durant les études; aviser les étudiants que le plagiat ou la fraude ne vise pas à l'entraide entre étudiants.
88. Modes d'évaluation qui changent chaque année ou qui sont singuliers, donc reproduction impossible.
89. Rien.
90. Explication de 20 minutes au premier cours sur la politique, les sites Web où trouver des informations et aides afin d'éviter de plagier par erreur.
91. 1) Remise du dépliant sur le plagiat dès le premier cours et explication de ce qu'est le plagiat et des conséquences.
2) Je surveille moi-même les examens.
3) Aucun appareil (cell. iPhone et autres) et documents sur les tables lors des examens.
92. Rappeler les règlements de l'Université.
93. Laïus clair au moment de la présentation des plans de cours.
Répétition au moment de la présentation des exigences des travaux.
Mentions au plan de cours et dans les descriptifs des travaux.
94. Séparation des étudiants.
95. J'en parle systématiquement, j'ai inclus dans tous mes plans de cours des mesures strictes et je forme à l'utilisation des normes pour citer scientifiquement les écrits.
96. Information et exemples aux étudiants.

3.1.5 Selon vous, quels moyens ou stratégies devraient être employés pour détecter et prévenir le plagiat et la fraude à l'UQO ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	90/99

Pour détecter, à moins d'utiliser un logiciel du genre TurnItIn, il y a peu de choses qui peuvent être formalisées, car cela la détection dépend de l'expérience de la ou du professeur-e ou encore de sa vigilance.

1. Pour prévenir, il faudrait augmenter la formation du côté des étudiantEs. Quitte à créer une formation obligatoire. Dès la session d'automne, je consacrerai plus de temps dans mes cours au plagiat sous la forme d'ateliers d'écriture obligatoires. Malheureusement, cela veut dire que je devrai diminuer le temps accordé à la matière vue...

Enlever l'accès Wi-fi dans les classes pour éviter l'utilisation du téléphone dans les examens; imposer que les étudiants s'assoient à la place assignée par le prof (quand on a des doutes); ajouter des horloges dans les classes pour que les gens n'aient pas besoin de téléphone pour avoir l'heure; offrir de la formation ou communiquer information sur les moyens qui existent pour détecter le plagiat dans les travaux et les moyens qu'on peut utiliser (si j'attrape une étudiante avec son téléphone ouvert après l'avoir interdit, que puis-je faire?)

3. Il faudrait avoir un logiciel qui peut vérifier la fraude dans des travaux remis par ordinateur.

4. Donner aux étudiants de problèmes originaux.

5. Une plus grande diversité des moyens d'évaluation. Des évaluations transversales, combinant plusieurs disciplines, et non soumises directement au professeur, mais devant un jury.

6. Formation.

Il serait peut-être bien que les examens finaux se déroulent dans un très grand local (ex. comme à l'Université d'Ottawa) afin que les pupitres soient bien séparés les uns des autres.

7.

Il serait bien que des directives émanant de l'UQO concernant les examens soient clairement explicitées dans les plans de cours (ex. interdiction de téléphones cellulaires, de se rendre aux toilettes, etc.).

Les cas (sans les noms) de fraude devraient être connus afin de démontrer

8. les impacts de plagiat et de fraude. Un peu comme le font nos ordres professionnels et les comités de discipline.

9. Je ne sais pas.

Minimiser les travaux d'équipe.

10.

Multiplier les examens.

Expliquer aux étudiants les peines encourues.

11. Permettre aux enseignants d'avoir des locaux adaptés pour les examens (pas plus d'un étudiant par table).

Être à l'affût.

12. Sanctionner les premiers signes de plagiat.

Formation pour tous (étudiants, professeurs, chargés de cours).

1) Meilleure diffusion de l'information sur ce qu'est le plagiat et la fraude (étudiants ne lisent pas le Règlement et restent ancrés dans leurs convictions/perceptions), particulièrement en ce qui concerne Internet.

13.

2) Avertir clairement des conséquences.

14. Je ne sais pas.

Je crois que les sanctions du Comité de discipline peuvent créer un impact dissuasif, car cela finit par se savoir. Il semble qu'il existe un ou des

15. logiciels assez performants pour détecter la source des textes plagiés. Ne devrions-nous pas avoir accès à ces instruments pour nous aider à documenter un cas, ce qui rendrait moins difficile et risqué ce devoir.

16. Je ne sais pas.

17. Google, mais je sais qu'il existe des programmes spécialisés.
18. Utilisation de logiciels de dépistage.
19. Parler aux collègues des malheureuses découvertes et de tous les coups possibles.

D'abord et avant tout un enseignement plus exploratoire et créatif, moins stéréotypé. L'encouragement et la valorisation du risque de la pensée personnelle chez les étudiants.
- 20.
21. Pour les travaux, je crois qu'il existe des logiciels qui peuvent nous aider.
22. Appliquer les règlements strictement à tous les niveaux.

Outil de dépistage, de comparaison lors des travaux écrits. Il semble qu'un tel outil existe. Permet de comparer un travail écrit avec du contenu Internet.
- 23.
24. Aucune autre suggestion.
25. Préventifs: expliquer l'importance de citer ses sources, de donner le crédit aux auteurs qui ont fait le travail.

Les moyens actuels me semblent appropriés dans le cas des examens. Dans le cas des travaux, il faudrait utiliser de façon plus systématique les logiciels de détection des travaux plagiés.
- 26.
27. Ils peuvent être multiples, mais encore faut-il s'arrêter sur des choses précises.
28. Certains logiciels permettent de détecter les plagiats, cela pourrait être une bonne chose puisque cela prend beaucoup de temps.

Je n'ai pas beaucoup de bonnes idées à ce sujet parce que les étudiants trouvent des moyens plus avancés une fois que les profs auraient fait un petit pas dans ce sens.
- 29.

30. a) Les professeurs doivent au départ lutter contre la facilité : changer les exercices, les cas, les examens substantiellement d'une fois à l'autre; b) Dénoncer le plagiat et la fraude à chaque fois (même si on doit passer plusieurs jours à le prouver) : plus on dénoncera la fraude et moins les étudiants seront enclins à y recourir; c) personne ne doit banaliser le plagiat et la fraude; il faudrait une politique sur l'éthique pour les professeurs (leur expliquer que l'intérêt collectif -- celui de l'Université, de ses programmes - - doivent avoir préséance sur les intérêts individuels, soit pour l'étudiant de subir une pénalité sévère), en plus de la politique sur le plagiat et la fraude.

31. Je pense que les profs qui enseignent les mêmes cours devraient se parler davantage. Je pense aussi que de manière générale, on devrait avoir des réunions à chaque trimestre pour échanger (entre profs et chargés de cours) sur divers sujets, dont les "cas".

32. Commencer par nous faire part des exemples les plus courants (ainsi que les moins courants) de forme de plagiat. Cela nous permettrait d'être un peu plus alerte vis-à-vis certaines formes de plagiat et/ou de fraude.

33. Logiciels anti plagiat. Présence de surveillants de manière systématique lors des examens en classe. Un prof ne peut pas surveiller à lui tout seul une classe de 40 étudiants.

34. La fraude lors de l'examen à livre fermé + deux surveillants par groupe de 25.

35. Documenter les comportements suspects de façon à identifier les étudiants à risque.

36. Il devrait y avoir une charte de l'étudiant qui mentionne les responsabilités de l'étudiant à l'UQO (cellulaire en classe, utilisation de l'ordinateur en classe, plagiat, etc.).

37. Informer les étudiantes et les étudiants qu'à l'UQO en matière de plagiat la tolérance est au niveau ZÉRO.

38. Logiciel.

39. Logiciels de détection installés sur les ordis de tous les profs.

40. Un programme quelconque pouvant analyser le contenu de différents documents format Words ? (logiciel ?). Je ne sais pas si cela existe?

41. Appliquer les mêmes procédures dans le cas des professeurs et des étudiants.

42. Il faut en parler constamment..... Comité de travail professeur et étudiant à la recherche de solutions. Capsule à chaque mois sur le babillard. Faire connaître le nombre de cas avec les conséquences en préservant bien sûr la confidentialité. Outiller les professeurs et chargés de cours. Sensibiliser et informer davantage.

EXAMEN: des examens communs; des salles d'examen plus grandes; faire de nouveaux examens chaque session; faire des examens communs.

TRAVAUX: modifier les exigences des travaux chaque session. Je sais qu'il existe des logiciels de reconnaissance de phrases/passage, mais un étudiant de Concordia, où cette pratique était utilisée d'emblée pour tous, a gagné en Cour.

TRAVAUX EN ÉQUIPE: que chaque étudiante se voit dans l'obligation de signifier qu'une consœur n'a pas fourni les efforts requis.

43. IDÉE: un bon moyen de détecter, ou même d'éviter, plagiat et la fraude serait d'attribuer une partie de la note à un examen final que l'étudiante devrait réussir, peu importe le pointage accumulé durant la session. Je m'explique: une nouvelle "culture" de l'apprentissage veut que, lorsqu'une étudiante a atteint un nombre de points suffisant (lesquels sont accumulés en travail d'équipe ou en "retravaillant" le travail d'une amie), elle ne remet pas le dernier travail ou ne se présente pas à l'examen final. Cette mesure permettrait donc de savoir si l'étudiante atteint les objectifs du cours. De plus, selon mon humble avis, il est plus difficile de plagier lors d'un examen de compréhension qu'avec la remise d'un travail.

44. RÉDUIRE LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS PAR CLASSE, AGRANDIR LES LOCAUX, MULTIPLIER LES LOCAUX OU TENIR LES EXAMENS FINAUX SUR UNE PÉRIODE DE DEUX SEMAINES POUR FAIRE EN SORTE QU'ON AIT ACCÈS À DES LOCAUX ASSEZ GRANDS POUR ÉVITER QUE LES ÉTUDIANTS SOIENT COLLÉS

LES UNS SUR LES AUTRES ET LES RÉPONSES LISIBLES SUR LA COPIE DU VOISIN; AJOUTER DES SURVEILLANTS D'EXAMEN.

- Avoir l'opportunité de désactiver l'accès Internet dans les salles de cours.
- 45. - Stratégie de prévention en évitant d'utiliser du matériel d'évaluation de façon récurrente.
- 46. Voir point 2
- 47. - Changer les questions.
- Avoir aide à la construction de nouveaux examens par les profs.
- 48. Toutes les stratégies ou outils qui peuvent nous aider.
- 49. Nous devrions bénéficier d'un logiciel développé à cet effet parce que dans la situation actuelle, la recherche des preuves de plagiat prend beaucoup trop de temps.
- 50. Fournir aux professeurs un logiciel qui permet de détecter le plagiat.
- 51. Conscientisation du problème auprès des étudiants et renforcement des mesures correctives.
- 52. Des logiciels spécialisés pour détecter, des sanctions sévères. Pour prévenir, des campagnes d'information ciblées, fréquentes.
- 53. 1) Exiger un cadre précis pour les travaux, avec un plan rigoureux et incontournable.
2) Tracer l'exemple: ainsi les acétates citent toutes les sources utilisées.
- 54. Il faut former les enseignants afin de leur donner un espace de manœuvre face aux étudiants. Il n'est pas toujours simple de détecter, de prévenir et d'agir lorsqu'un plagiat ou une fraude survient. Lorsque, comme enseignante, nous sommes méticuleuses, cela prend du temps lorsque l'on a un doute raisonnable face à une fraude ou un plagiat. Il est difficile aussi d'accuser une/des étudiants de plagiat ou de fraude faute de preuve suffisante.

55. MIEUX EXPLIQUER AUX ÉTUDIANTS DANS UN COURS DE MÉTHODOLOGIE (NORMES DE TRAVAIL INTELLECTUEL À RESPECTER).
56. Prévention et explication.
57. Éviter des travaux maison à grand pourcentage de note finale et faire des évaluations de durée limitée en classe.
- Un rappel aux étudiants à chaque trimestre.
Une tolérance zéro, quand le prof monte le dossier jusqu'au comité.
58. L'étudiant ne peut être excusé, pcq on pense qu'il ne sait pas ce qu'est le plagiat ou s'il a changé une ou deux virgules.
Accès à un logiciel de détection.
59. Logiciel pour examiner travaux suspects, prévention (information, etc.) et sanctions drastiques, interdiction d'utilisation de tout appareil électronique dans les classes, présence de surveillants additionnels pour les groupes de plus de 25 étudiants.
- Concertation entre les enseignants-es.
Développement d'outils.
60. Développer des outils d'évaluation originaux.
Prêcher par l'exemple (mettre nos sources dans les *PowerPoint* par exemple!).
61. Pour le détecter, il faudrait pouvoir soumettre le texte à un logiciel de détection.
62. Examens passés devant un comité d'expert. Deux ou trois personnes.
Laboratoires pratiques où l'étudiant démontre ce qu'il sait.
63. Mieux sensibiliser les étudiants à cette problématique et les informer des normes pour les citations textuelles. Le plagiat est parfois (pas toujours) involontaire, je crois que c'est cas pourraient être plus facilement évités.
64. Je ne sais pas.

65. Bien que les moyens ne sont pas simples, l'un des premiers à envisager serait d'éliminer, dans la salle de cours tous les outils électroniques sauf le portable (cellulaire et autres)...je suis bien conscient que le cœur du problème demeure là.
66. L'Université doit se doter d'outils puissants (logiciels) pour contrer le plagiat électronique. À cet effet, les travaux doivent être remis sous format électronique, dans Moodle par exemple.
67. ?
68. Pour détecter: c'est d'abord un doute, puis une vérification. Je ne vérifie pas toutes les copies.
Pour prévenir : il faut en parler.
69. Des logiciels.
70. Aucune idée.
71. Chaque professeur doit être vigilant et avoir conscience que les étudiants ne sont pas dupes. Un cours dans lequel les étudiants plagient sans conséquence ne jouit pas de la même réputation qu'un cours où les étudiants savent qu'ils ne seront évalués en fonction de leurs propres compétences.
72. **RESSERRER LES SURVEILLANCES LORS DES PÉRIODES D'EXAMEN.**
73. Plus d'un surveillant d'examen pour des grandes classes où il y a peu de bureaux.
74. L'UQO doit organiser des campagnes soutenues de sensibilisation en collaboration avec le personnel enseignant. Au besoin, organiser des sessions de formation sur les cas litigieux (paraphrases, etc.).
Chaque enseignant doit avoir une procédure claire à suivre en cas de soupçons. Les cas litigieux doivent être vérifiés systématiquement.
75. Par la vigilance du professeur, l'éducation et l'information. On ne peut tenir pour acquise la connaissance, par les étudiants, des facteurs menant à une accusation de plagiat.

76. Sais pas.

Garder les travaux.

77. Être au courant des notions nouvelles ou des recherches dans notre domaine.

78. Il existe des logiciels spécialisés pour détecter le plagiat. On soumet une version électronique des documents et le reste est fait par le logiciel.

79. Espacer les étudiants dans les classes. Utiliser plusieurs classes s'il le faut. Interdire tous les moyens de communication modernes (Laptops, cells,...). Surveiller attentivement et faire le tour des rangées de temps à autre.

Formation obligatoire pour les enseignants et les surveillants.

À l'embauche, questions sur ce point dans les entrevues de sélection, puis si recrutement alors ajouter le pamphlet du règlement et offrir une personne ressource pour les questions.

80. Vérification systématique des plans de cours sur ce point (présence de la politique, des règlements, etc..).
Pour les travaux, voir à l'acquisition d'un logiciel antiplagiat qui détecte les textes copiés.

Détecter: chaque prof connaît son domaine et est le mieux placé pour le détecter.

81. Prévenir: devrait être une préoccupation institutionnelle étant donné la pandémie.

82. Modes d'évaluation qui changent chaque année ou qui sont singuliers, donc reproduction impossible.

83. La sensibilisation des étudiants et la vigilance des professeurs et chargés de cours.

84. Au premier cycle, un trois heures de formation sur les erreurs les plus fréquentes menant au plagiat, car les cas les plus fréquents ne relèvent pas d'un manque de formation, mais d'un choix clair (copier-coller intégralement sans citer).

85. Avoir des salles d'examen, suffisamment grandes pour qu'il y ait une place entre chaque étudiant.
Avoir plus d'un surveillant par classe.
86. Logiciel Turnitin et d'autres déjà utilisés par d'autres universités.
87. Rendre public aux étudiants le nombre de plaintes et le nombre de sanctions sans dévoiler le nom des fraudeurs.
Montrer les actions prises par l'UQO.
88. Plus d'un surveillant d'examen.
89. Ce qui précède fournit des indices; je ne prône pas l'ajout d'une tâche logicielle pour les professeurs.
90. Sensibilisation et exemples de sanction.

3.1.6 Selon vous, y a-t-il des raisons qui empêchent les professeurs ou les chargés de cours de dénoncer les cas de plagiat ou de fraude?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	94/99

Je peux imaginer que les collègues ne dénoncent pas les plagiatS à cause du tracas de devoir préparer le dossier, de la durée de traitement des dossiers, mais aussi de l'ennui potentiel et du stress (et le harcèlement) générés par les requêtes des étudiantEs en colère. Les plagiatS arrivent pour la plupart en fin de session alors que les enseignantEs sont surchargés. Le temps leur manque et elles/ils sont déjà stressés par l'accumulation de corrections. Je peux aussi envisager que certainEs collègues puissent être découragéEs par l'ampleur du phénomène qui peut leur paraître hors de contrôle et pour lequel l'Université ne semble faire que des démarches timides.

1.

Tous les profs ne semblent pas appliquer les mêmes règles et il me semble que certains ont peur de le dénoncer, car le processus est inconnu, perçu comme lourd ou les conséquences trop sévères (surtout pour un travail d'équipe, car seulement une partie est copiée).

2.

La quantité d'évaluation ne donne souvent pas le temps de tout vérifier.

3.

Ils ont souvent peur.

4.

Certains professeurs sont paresseux.

5.

Les délais assez courts entre les examens et la remise des notes, la complexité des vérifications (plagiatS depuis Internet).

6.

Non.

7.

8. Je ne crois pas....

9. Personnellement, non. Toutefois, pour avoir monté quelques dossiers de plagiat et de fraude, c'est très énergivore. De plus, les étudiants ou étudiantes dénoncés profitent de la tribune qui leur est offerte d'être entendus pour démolir la réputation du professeur ce qui ne devrait pas être toléré. Il faut que les étudiants acceptent les conséquences plutôt que de trouver des raisons externes de leur problème. Un autre élément à considérer est les délais courts. Lorsqu'on doit procéder à la correction de 2 ou 3 groupes, préparer les cours de la session suivante et jongler avec les autres activités de notre tâche, en plus de gérer les nombreux courriels que les étudiants font parvenir voulant discuter-rencontrer-négocier-décrier-se plaindre- dénoncer et argumenter sur la dénonciation, c'est vraiment un chronophage déplaisant.

10. Non.

11. Complexité du système.

Manque de temps.

Quantité d'évaluation à réviser.

12. Manque de formation des étudiants, professeurs et chargés de cours à l'intelligence informationnelle (savoir trouver, utiliser et citer les sources) et à son importance.

13. 1) La présomption que la personne ne voulait pas « tricher », et ignorait que ses actions étaient du plagiat ou de la fraude. 2) Le temps que ça représente en démarches de toutes sortes.

14. J'ai déjà dénoncé un cas à l'Université d'Ottawa. J'ai eu du trouble et des problèmes comme c'est pas possible et je me suis fait dire par la doyenne et la vice-doyenne que ma dénonciation leur donnait un surplus de travail dont ils et elles n'avaient pas besoin et souvent il s'agissait davantage d'imbécile que de copieur... Bref avant que je repasse pour un fauteur de trouble, ça va prendre du temps avant que je dénonce une fraude. Mon statut est précaire et quand on fait chier, on n'a plus de job après. C'est ce qui m'est arrivé à Ottawa.

15. Le doute de l'ignorance, c'est-à-dire qu'il apparaît équitable de penser qu'un étudiant ne sache pas ce qu'il fait est formellement du plagiat. L'autre raison concerne la difficulté de documenter le fait de façon évidente ou hors de tout doute.
16. Une procédure parfois laborieuse. Des comptes à rendre au Département.
17. Non.
18. Non.
19. Non.
20. - Procédures inhabituelles.
- Désagrément et tension entre le professeur et l'étudiant.
21. Malheureusement, j'y soupçonne surtout de la paresse intellectuelle.
22. OUI. Le processus, la convocation et probablement le fait que l'on met une note style échec pour le travail et que l'on considère que cela est suffisant. Surtout que les étudiants disent ne pas savoir pour les droits d'auteurs.
23. Non.
24. Oui, le comité de discipline ne prend même pas la peine de consulter un chargé de cours avant de rendre une décision... J'ai vécu cette situation moi-même. La réaction des étudiantes à ma démarche : je suis incompetent !
25. Le peu ou pas de règles claires.
26. Non, mais pour l'avoir vécu dans une autre université, le processus de dénonciation est lourd, beaucoup de temps et d'explications.
27. Pas à ma connaissance.

28. Oui, il y en a. C'est la peur de ne pas "paraître gentil " avec les étudiants.

29. Oui, le manque de temps, les décisions du comité qui sont généralement favorables aux étudiants à qui on accorde très facilement le bénéfice du doute alors que la situation est claire et qu'ils ont été bien informés au cours des séances de cours. Cela décourage de monter des dossiers par la suite.

30. Il faut mettre beaucoup de temps à chercher les références, rédiger un rapport, etc. Je parle en connaissance de cause parce que je suis chargée de cours à l'Université d'Ottawa et je viens de passer un temps fou avec trois cas cette session.
Je travaille au Cégep de l'Outaouais aussi et ce matin même j'ai passé 45 minutes avec une enseignante qui a découvert un cas de plagiat (je suis la coordonnatrice du département). Ça dépasse les limites, vraiment.

31. Oui, plusieurs : a) la paresse ou la crainte de devoir passer trop de temps à faire les vérifications; b) la crainte de déplaire aux étudiants; c) la crainte d'être pointé du doigt et de se développer une mauvaise réputation; d) le sentiment que cela ne sert à rien de dénoncer devant un phénomène devenu courant et banal (on se sent seul à lutter contre ce fléau); e) le manque d'aide de l'institution pour effectuer le travail de vérification rapidement et efficacement (point très important); l'impact que cela aura sur l'étudiant qui sera dénoncé (certains peuvent penser que c'est trop sévère ou éprouver de la compassion pour l'étudiant fautif).

32. Oui. La première fois que cela s'est produit pour moi, j'ai dénoncé les coupables, mais j'ai été pénalisée par le processus quasiment autant que les coupables. J'ai dû produire des preuves (là n'est pas le problème), mais j'ai aussi dû comparaître devant un comité et j'ai reçu des appels d'autorités qui ont essayé de me convaincre de ne pas poursuivre les démarches. Ce fut la dernière fois que j'ai dénoncé des plagieurs et que j'ai utilisé les procédures en place. J'ai par la suite "dealé" moi-même avec les cas que j'ai rencontrés. Malheureusement le problème avec ça, c'est qu'une 10^e offense peut être traitée comme une première offense!

33. La grande quantité de temps et d'énergie à dépenser pour monter et régler le dossier.

34. Preuves insuffisantes.

35. Ignorance des exemples de plagiat et fraude, formation pour tous pour savoir quoi chercher?
36. Ne sais pas.
37. Oui. Manque de soutien de l'UQO. Le comité de discipline ne fait que rendre un jugement. C'est le professeur ou le chargé de cours qui doit faire face au problème par la suite. À ce stade, il est seul.
38. Aucune idée.
39. Non.
40. Peur, manque de preuves parfois.
41. Le temps que cela nécessite. De plus, certains postulent que nous ne sommes pas sévères, ainsi j'entends des personnes dire que cela ne vaut pas la peine de le faire dans un tel contexte.
42. La procédure est trop lourde.
43. Méconnaissance. Ça demande beaucoup de courage et d'énergie. Pas assez outillé pour réagir. Ne savent pas quoi faire. Crainte, peur, etc.
44. Le but du baccalauréat est de former des universitaires qui sachent s'exprimer et faire valoir leur point. Cependant, il a des limites. Il semble qu'une grande partie des étudiantes soient le produit des "enfants rois" (opinion personnelle) et de la génération Y. C'est peut-être ce qui donne lieu à des discussions interminables en regard des notes. Pour certaines, les résultats ne sont pas des résultats, mais une porte ouverte à la négociation. Si vous regroupez cette mentalité à une attitude cavalière, qui peut parfois friser l'impertinence, je comprends que certaines chargées de cours peuvent se sentir intimidées; imaginez donc s'il s'agit de plagiat!!
45. RAISONS AFFECTIVES; ATTITUDE DE LAISSER-FAIRE POUR ÉVITER "LE TROUBLE" ET LA PERTE DE TEMPS ENCOURUS; JE DIRAIS AUSSI UN SENTIMENT D'INJUSTICE POUR TOUS LES CAS SOUPÇONNÉS QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE PROUVÉS ET QUI EUX NE SUBIRONT AUCUNE PÉNALITÉ

46. Ceci demande du temps: rédaction des faits , suivis, et souvent manque d'expérience pour identifier signes, indices. Cela exige que prof. ou chargé de cours soit à l'aise avec conflits.
47. Trop compliqué, trop long pour avoir une décision.
48. Le doute est dangereux et peut nuire à l'élève, en cas de mépris.
49. Agressivité de certains étudiants (malheureusement, on dirait que c'est tjrs des personnes de couleur noire qui échouent les cours, qui sont paresseux dans les classes, dans les travaux d'équipe, dans le type de questions qu'ils posent, etc.
50. Probablement le fait de s'engager dans un long et ardu processus.
51. Le temps que l'on doit mettre pour prouver la faute.
52. Ça prend beaucoup de temps pour détecter du plagiat dans les travaux. Plusieurs professeurs n'ont tout simplement pas le temps de le faire. L'accès à un logiciel réduirait le temps requis et les inciterait sûrement à détecter le plagiat.
53. Raison : ne pas pénaliser l'étudiant et nuire au reste de sa carrière ou de ses études.
54. Non pour les étudiants.
Oui pour les collègues.
55. Oui, c'est plus compliqué que de ne rien faire et plus insécurisant par rapport aux étudiants.
56. Dans le cas des travaux de groupe, comment peut-on moralement tenir tous les membres responsables du plagiat fait par les autres?

57. La méconnaissance des ressources de l'UQO comme chargée de cours. Nous n'avons plus de formation à l'embauche pour être orientées dignement au sein de l'institution avec laquelle nous avons passé un contrat. Il est difficile de savoir à qui dénoncer, quand dénoncer, comment dénoncer. Personnellement, je n'ai pas d'information autre que celle de la politique institutionnelle et ceci est insuffisant pour me permettre d'agir avec diligence lorsque j'ai un doute qui surgit dans mon esprit.
58. TOUT LE TEMPS QUE CELA PEUT ENTRAÎNER MIS À PART LES CHARGES DÉJÀ LOURDES DU TRAVAIL D'UN PROFESSEUR.
59. Si on a la sensation que l'étudiant était de bonne foi.
60. Le long procès bureaucratique, le long dossier qu'il faut préparer pour présenter le cas, la longue durée d'attente pour défendre le cas, en fait, c'est n'est pas encourageant de dénoncer un cas de plagiat!
61. Je pense que les professeurs qui ne dénoncent pas les étudiants ne veulent pas nuire à la poursuite des études des étudiants.
62. Une trop grande tolérance du système face au plagiat.
63. Non.
64. Le problème est que d'une part je ne tolère jamais une pratique de plagiat, et qu'échec s'en suivra, mais d'autre part, je crois aussi qu'un-e étudiant-e peut faire une erreur et qu'il ne faut pas «over» sanctionné pour une première offense. Alors quoi faire? Dénoncer et «exagérer» la faute, taire et permettre à ce que certains-es étudiants-es récidivent.
65. Oui. Je trouve que le comité de discipline n'est pas très efficace : j'y ai fait appel une fois et je l'ai regretté. Je préfère régler ça entre quatre yeux, comme dans la mafia.
66. Oui. Le processus est trop bureaucratique. Le professeur devrait avoir le droit de retirer un étudiant d'un cours s'il y a le moindre doute.
67. Peut-être la lourdeur du processus (c'est parfois très long de monter le dossier pour l'envoyer au comité de discipline).

68. Non.
69. Non! Il faut que nous demeurions alertes et avoir les deux yeux ouverts... et ce, en étant bien conscient que les fraudeurs et les tricheurs ont des façons de faire très particulières.
70. Je l'ignore.
71. Non.
72. Non.
73. Le temps. Des fois on pense qu'un étudiant n'est pas l'auteur d'un travail, mais on n'a pas les preuves. Il y a aussi les évaluations du cours.
74. Certainement : l'atmosphère qu'une dénonciation crée en classe ; la hargne des étudiants concernés.
75. NON, il est vrai que le fait que les cours soient évalués par les étudiants.
76. Non.
77. Le manque de temps peut être une source de laxisme. Dénoncer le plagiat signifie monter un ou plusieurs dossiers.
78. Non.
79. Manque de soutien de l'administration.
Le pouvoir des étudiants en cas de litige.
Le fardeau de la preuve.
80. Non à moins que les examinateurs soient portés à favoriser les étudiants.
81. Aucune raison de ne pas le dénoncer.
82. Je ne sais pas.

83. Peut-être l'absence de connaissances sur la pratique à adopter devant un cas : il faut le dire, mais après, il se passe quoi ? Et la note quoi faire ? Bref trop d'incertitude ; de plus, le comité de discipline semble trop secret ; on ne sait pas exactement comment il procède, on ne sait pas combien de cas sont traités, le comité ne rend jamais visite aux enseignants, jamais de réunion pour présenter le contenu des cas ; le comité me paraît entouré d'un voile secret alors pour respecter ce secret, je n'ose pas poser de questions.
84. Crainte de représailles et d'agression (déjà vu dans une autre université). Atteinte à la réputation via les médias sociaux. Comme le plagiat et la fraude sont considérés comme NATUREL par les étudiants, ou encore qu'ils n'en sont pas responsables (ont fait une erreur), le fautif est le professeur. Le raisonnement est tordu, mais c'est ainsi. Il faut rendre le plagiat et la fraude ANORMALS ou contre nature, notamment en faisant appel au sens éthique.
85. Laxisme.
86. NON.
87. Le temps que ça prend à vérifier tous les travaux et à documenter le cas de plagiat. La peur de se trouver dans une situation controversée, de se faire accuser de harcèlement ou de misogynie ou de racisme (excuses entendues par moi). La complaisance et le désir de ne pas affecter à la baisse la clientèle. Dans un programme de maîtrise, les 2 ou 3 seuls cas de plainte de plagiat au comité de discipline sont venus de chargés de cours !
88. 1) Trop de cas de plagiat sont blanchis. Le bénéfice du doute est trop souvent invoqué. Les coupables se font entendre, mais pas la personne qui a dénoncé le plagiat. Laisse l'impression qu'il ne vaut pas la peine d'enclencher tout ce processus. Renforce l'idée des étudiants qu'il est quasi impossible de se faire prendre. La preuve est souvent difficile à prouver.
89. Je n'en vois pas.
90. Non.

91. La politique actuelle empêche la dissuasion. En classe, un prof ne peut intervenir. Il doit se contenter d'avertir, ce qui ne dissuade pas les autres. J'ai averti un étudiant de serrer son cellulaire lors d'un examen plutôt que de sévir sur place. Trois minutes plus tard, j'en ai surpris un à texter !
92. Les contraintes liées au plaidoyer qui s'ensuit.
93. J'é mets l'hypothèse de vouloir à tout prix se soustraire aux soucis et aux longues et improbables démarches administratives et à la "haine" des étudiants... Personnellement, et heureusement ces cas sont rarissimes dans mes cours vu les précautions sus-énoncées sans doute, je n'hésite pas à rencontrer le fautif avec une attitude ouverte et explicative - je règle au plus près de l'événement et avec le concerné et je pénalise il va sans dire - jamais de récidive.
94. Mauvais soutien informatique.

3.1.7 Avez-vous des commentaires en ce qui concerne le traitement des cas de plagiat ou de fraude à l'UQO ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	89/99

Le comité de discipline est une excellente chose. Mais, du fait du nombre limité de ses réunions, du nombre des cas à traiter et de ses ressources limitées, les décisions sont un peu longues à venir. Peut-être qu'on pourrait trouver une formule qui permettrait d'inscrire sur le relevé de notes les infractions (c.-à-d. pas uniquement au dossier). Si j'ai bien compris, c'est ce que fait déjà l'ENAP. Pour alléger le travail du comité de discipline qui est le seul à avoir un pouvoir coercitif, on pourrait penser permettre au professeur de faire inscrire au dossier des étudiantEs fautives/ifs la trace du plagiat (peut-être même pour un travail intra). Et donner au registraire la possibilité de prendre une décision quasi automatique d'exclusion dans le cas des récidivistes sans que cela doive passer par le comité de discipline.

1. Non.

2. Non.

3. Traitement très inadéquat, générer le sentiment de manque de conséquences.

4. Le traitement des cas de plagiat et de fraude commis par les professeurs est très mauvais. L'administration couve et camoufle ces cas, et les personnes coupables restent impunies. Si ces cas jamais attirent l'attention de médias, ça peut créer un grand scandale pour l'UQO.

5. Une politique plus précise sur ce qu'il est permis et non permis.
6. Implications des étudiants dans les processus d'évaluation et de corrections, pour qu'ils se rendent compte des implications du plagiat et de la fraude.

7. Non.

8. Les cas de fraude et de plagiat devraient être connus par les professeurs et chargées de cours d'un même département. Les étudiants profitent du manque de communication entre les professeurs et chargés de cours pour renouveler leurs tendances au plagiat et à la fraude.
9. Je ne connais pas.
10. Non.
11. Voir en empêcher les étudiants d'avoir en leur possession les I Phone, Cellulaire, etc.
12. Incohérence entre la remise de note au département et la règle qui demande de ne pas divulguer les cas de plagiat. Il m'est arrivé d'avoir à mettre incomplet (I) à un étudiant et le directeur de module m'a questionner sur l'incomplet. Je me suis trouvé dans la situation d'avoir à justifier par la divulgation d'un processus qui devrait être confidentiel.
13. Pas vraiment au courant de tout ce qui s'est fait jusqu'ici.
14. Je ne sais pas.
15. Non.
16. Je pense qu'il faudrait éviter l'approche directe de la sanction (très américaine), ne la garder que pour les examens et favoriser l'information et la communication, dans les cas plus extrêmes la sanction.
17. De plus en plus difficile à détecter dû au Web et autres logiciels.
18. Non.
19. Non, je fais confiance au comité.
20. Je le trouve juste et réaliste dans la succession des étapes et la complémentarité des regards au comité de discipline. Je suis enchanté du traitement des deux cas qui me sont arrivés.
-
21. NON.

22. Ce questionnaire est une farce. L'administration tolère le cas du plagiat des professeurs. Réglons d'abord ce problème.

23. Commençons avec le traitement du plagiat commis par les professeurs.

24. Non.

25. J'en aurais très long à raconter. Le pire est de constater que le comité de discipline est arrivé à la conclusion suivante dans un cas dénoncé : si les étudiantes avaient les mêmes réponses dans l'examen final (et on parle ici de questions à développement, soit une trentaine de questions en tout), c'est qu'elles avaient les mêmes notes de cours !!! C'est comme dire à l'imbécile que je suis : tous les élèves qui suivent le même cours devraient toujours avoir les mêmes réponses lors des évaluations !

26. Non.

27. Je pense que le comité de discipline fait un bon travail.

28. Il faut s'adresser à cela le plus rapidement possible. Il faut également que cela se sache que des règles sont appliquées.

29. Voir commentaire plus haut. La sévérité n'est pas assez importante, cela encourage les récidives.

30. Je trouve qu'il faut être plus sévère pour les cas de plagiat ou de fraude. La nouvelle génération d'étudiants ne voit pas les choses de la même façon que les générations antérieures.

31. Je crois que les pénalités devraient être beaucoup plus sévères; je verrais à ce qu'une personne doive aussi avoir à payer une amende en argent (200\$; 500 \$ et +\$ étant donné que les ressources humaines (professeurs, administrateurs, etc.) de l'Université doivent consacrer beaucoup de temps et d'énergie comme conséquence de ce problème et que cela nuit à la productivité et à la bonne marche des activités régulières de l'Université. Cela coûte donc de l'argent à l'Université. Il pourrait y avoir une gradation dans les pénalités. Je verrais comme pénalité (peut-être, comme choix pour l'étudiant au lieu d'une amende en argent) le fait qu'une personne pourrait passer dans les classes et expliquer comment elle a commis un plagiat et ce qui s'est passé lorsqu'elle a été dénoncée, pour faire prendre

conscience aux autres étudiants ce que c'est, les conséquences et l'importance de ne pas commettre de plagiat ou de fraude (comme on le fait pour des jeunes qui ont conduit en état d'ébriété et qui ont provoqué un accident de la route grave). Comme autre amende, les étudiants pourraient devoir réaliser des travaux communautaires durant une période raisonnable.

32. Oui, les procédures formelles sont trop exigeantes pour les profs (les demandes de comparaître, etc.).
33. Non, puisque je n'ai pas vécu ce genre de situation.
34. Non.
35. Comité à l'air de bien fonctionner.
36. Non.
37. Processus beaucoup trop long.
38. Non.
39. Lourds pour les professeurs qui doivent prouver le plagiat.
40. Quand c'est prouvé que l'étudiant l'a fait et a compris ce qu'il faisait, l'étudiant devrait être renvoyé de l'université, sans exception.
41. Je crois que le message devrait être clair, pas de tolérance.
42. Cacher les cas de plagiat ou de fraude n'est pas la meilleure approche.
43. S'il y a autant de cas que cela, on n'en entend pas beaucoup parler.
44. Non.
45. **ÉCHEC AU COURS EN QUESTION ME SEMBLE UNE SANCTION JUSTE.**

46. Lors de la soumission, parfois je me questionne sur la sanction. L'étudiant se retrouve seulement avec 0 pour le cours comme résultat ou lieu de l'exclusion, alors qu'ils sont déjà des professionnels avec permis (infirmières). Ceci peut aussi expliquer que les profs. préfèrent faire échouer l'étudiant que de soumettre son cas au comité ce qui exige une démarche supplémentaire.
47. Par expérience, le délai de décision est trop long.
48. Quand il y a doute, nous devrions proposer à une personne ressource dans ce domaine, à l'abri de toute divulgation, ledit document et qu'une démarche (anonyme?) soit faite pour évaluer s'il y a plagiat.
49. J'ai eu 3 cas de plagiat cette session. J'espère que la direction prendra les mesures adéquates pour punir les étudiants. Faire de ces cas une "pub" pour prévenir le plagiat.
50. Cela me semble approprié selon ce que j'entends.
51. Il me semble que le comité pourrait soutenir davantage les professeurs qui soupçonnent du plagiat.
52. J'ai dénoncé plusieurs cas de plagiat au comité de discipline et j'ai toujours été satisfaite du traitement.
53. Aucun.
54. N'oublions pas les profs non plus.
55. Jusqu'à ce jour, le comité de plagiat fait un travail irréprochable. Il faut vraiment tenter de prévenir le plagiat avant qu'il ne se produise.
56. ÉCHEC AU COURS ET REPRISE.
57. Pas eu de problème à l'UQO.
58. Le plagiat arrive non pas pour une question d'incapacité intellectuelle, mais pas manque de temps ou «dédication». Les étudiants n'ont pas une notion de ce que signifie une ATTITUDE ETUDIANTE. Ils ne consacrent pas leurs meilleurs moments à ce qu'ils doivent faire à l'université (étudier!).

59. Au-delà de la politique, les professeurs, chargée de cours devraient agir selon une même ligne.
60. Non
61. J'ai déjà eu plusieurs cas de plagiat à une session. J'ai soumis ces comités au comité, je n'ai pas eu de suivi après le processus, alors je me sens en dehors du processus, je comprends le besoin de distance, d'impartialité, mais en même temps, il faut construire autour des outils, les liens.
62. Tout dépend : dans mon cas, le comité avait un biais très pro-étudiant. Les deux étudiantes avaient préparé leurs questions d'examen ensemble, ce qui n'était pas si grave, mais elles avaient recopié la même réponse de façon identique. Et elles ont été «innocentées».
63. Voir la note à la question 6.
64. Je trouve que le processus est lourd, mais que les conséquences sont claires et appropriées pour les étudiants. Peut-être avoir une politique pour les récidives.
65. Politique claire pour les professeurs afin de nous donner les moyens d'agir vis-à-vis des étudiants.
66. Tout manquement aux règles de plagiat et de fraude doit être géré à la pièce. Cependant, les règles doivent être connues, expliquées et les conséquences la même chose. Je pense que nous devons agir avec fermeté et intelligence, puisqu'il se pourrait que certaines situations soient particulières.
67. Je n'ai pas pris connaissance de ce traitement.
68. Non.
69. Je suis très satisfaite du comité de discipline.
70. Non.

71. Absolument dissuasif. Par exemple, j'ai déposé une plainte. C'est moi qui me suis fait accuser d'avoir mal organisé l'examen. Pensez-vous que je vais encore signaler un cas de plagiat présumé?

72. Je suis en désaccord TOTAL avec la politique qui oblige les professeurs à transmettre les cas de plagiat au comité de discipline, je pense que chaque professeur devrait pouvoir gérer lui-même, en première instance, les cas lorsqu'il pense pouvoir influencer positivement l'étudiant et que le comité de discipline soit un outil supplémentaire à sa disposition et non pas une procédure bureaucratique qui en décourage plus d'un.

73. LES SENTENCES SONT TROP FAIBLES.

74. Il faut dénoncer.

75. Il faudrait envisager si possible une aide au personnel enseignant en mettant à leur disposition des étudiants d'un autre département qui pourraient détecter les cas et monter un dossier. On pourrait aussi mettre en place un formulaire qui simplifierait la procédure (lettre pour chaque cas).

76. Le système fonctionne bien.

77. Non.

78. Ça semble bien fonctionner.

79. Non.

80. J'ai répondu au point 6 : comité trop secret.

81. Pour ma part, les cas soumis ont été traités de façon satisfaisante.

82. Des règles existent, il s'agit de les appliquer.

- Pour les programmes d'études avancées, il faut resserrer les pénalités. Il devrait y avoir un rapport annuel statistique dé-personnalisé au sujet des plaintes, des décisions et des types de sanctions données qui soit disponible à la communauté universitaire. Il faut faire savoir aux étudiant.e.s que le plagiat est dénoncé et pénalisé. Les pénalités doivent être plus sévères à mesure qu'on passe du 1^{er} au 3^e cycle. Le plagiat au doctorat, que ce soit dans un cours ou une activité reliée à la thèse (examen synthèse, projet de thèse et thèse, doit mener à l'exclusion automatique pour 5 ans et à une mention d'expulsion du programme sur le relevé de notes, mention conservée pour 5 ans. Après, elle disparaîtrait du relevé de notes. D'autres universités au Québec procèdent ainsi.
- 83.
- Permettre au «démouneur» de se faire entendre par le comité. Avoir les 2 côtés de la médaille. Remettre au prof. et chargé de cours par dépt. une liste des cas soumis, afin qu'ils soient davantage vigilants s'ils ont ces étudiants dans leur classe.
- 84.
85. Non.
- La politique sur le plagiat et fraude doit être modifiée pour redonner au professeur le pouvoir d'intervenir. Le comité de plagiat devrait être plutôt un comité d'appel que de se substituer au professeur.
- 86.
87. Trop lourd sur le plaignant.
88. Non.
89. Pas assez publicisé et souvent le professeur se retrouve au banc des accusés en devant se défendre de sa dénonciation.

3.1.8 Autres commentaires ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	38/99

1.	Peut-être qu'il serait bien de consulter les associations étudiantes!
2.	Q8: Non, je n'ai pas réussi à prendre l'étudiante sur le fait: elle est très habile!!
3.	Ce n'est pas facile avec toute l'information disponible de tout vérifier et d'avoir le temps de le faire.
4.	Développer davantage les formations aux enseignants, par exemple celles données par le syndicat des chargés des cours.
5.	La réputation du comité de discipline de l'UQO n'est pas très bonne. Souvent citée par des exemples de décisions molles et peu efficaces, rapportées par les étudiants eux-mêmes.
6.	Bonne chance et bon succès dans votre travail visant à améliorer la situation!
7.	Je vise l'apprentissage et recherche l'authenticité dans les travaux des étudiants. Cela se voit, ressent aisément.
8.	La rigidité de l'examen des dossiers d'admission à la maîtrise provoque en fin de parcours une obsession des notes où certains risquent de perdre les pédales. Les commentaires qualitatifs des profs valent mieux qu'un traitement mécanique de colonnes de chiffres pour établir la crédibilité d'un candidat.
9.	Non!
10.	Croyez-moi que je ne le ferai plus jamais. Ma crédibilité vaut plus que cela!

11. Le fait de ne pas avoir soumis au comité de discipline est étroitement lié à l'attitude et le jugement que porte la direction du département concernant cette problématique.
12. Bravo au comité qui se penche là-dessus. Souhaitons que l'administration embarque elle aussi dans cette dynamique.
13. J'enseigne normalement un cours d'anglais oral, ainsi les cas de plagiat ou de fraude sont moins nombreux. Je donne Rédaction anglaise aussi, mais je n'ai pas eu de cas de plagiat et de fraude.

Merci du questionnaire.

14. L'étudiante que j'avais dénoncée a refusé de reconnaître qu'elle avait commis un plagiat, ce qui est aberrant, puisque si ce n'était pas elle qui avait écrit le texte; c'était forcément quelqu'un d'autre, d'où l'importance de donner d'autres genres de pénalités. J'ai éprouvé un profond malaise durant tout le temps où j'ai dû faire les vérifications. Cela m'a pris quatre jours au moins, en plus de rédiger la note avec le dossier. J'avais pourtant prévenu les étudiants de ne pas faire de plagiat. Je crois qu'en cherchant bien, j'aurais pu identifier deux ou trois autres cas. J'ai constaté que les personnes qui avaient tendance à recourir au plagiat étaient les plus faibles de nos programmes et qu'il vaut mieux être plus sévère lors de la sélection de nos étudiants avant de les admettre dans nos programmes. Les étudiants banalisent le plagiat et vont chercher facilement des informations sur Internet et sur les pages Web des organisations, même lorsqu'il s'agit de décrire celles-ci. Je leur indique qu'ils doivent toujours citer leurs sources, même dans ces cas.

Une chercheure s'est déjà «accaparé» mon travail, a enlevé mon nom et a fait passer le document comme sien. Par la suite, j'ai perdu mon emploi et j'ai été sept ans sans travailler. La personne, qui est devenue professeure d'université continue son manège avec d'autres personnes encore aujourd'hui. Cela a détruit ma carrière parce que je n'avais pas eu la force de la dénoncer. Ce n'est qu'après l'avoir fait auprès des autorités compétentes (même s'il était trop tard) que j'ai trouvé la force de retourner au travail. Ce sont les personnes incompétentes qui trichent ainsi ou qui sont trop ambitieuses. Ces prédateurs du travail des autres croient que la fin justifie les moyens.

- Les procédures devraient être revues. Les enseignants devraient pouvoir prendre des décisions quand il s'agit d'une première offense, tout en pouvant juste "l'indiquer au dossier" - afin d'éviter que nous sévissions tous individuellement et que les coupables puissent continuellement ne recevoir que la moindre des répercussions.
- 15.
- J'aimerais que l'on soit davantage au courant des formes de plagiat et/ou de fraude périodiquement (ex.: sous forme d'un rapport écrit) afin que nous puissions être plus alertes à l'avenir sur les différentes formes sur lesquelles cela peut se présenter. Je suis consciente que cela n'est pas toujours très évident lorsqu'il arrive une situation de fraude et/ou de plagiat. Je préférerais une méthode plus officielle plutôt que d'entendre des cas de fraude et/ou de plagiat dans des coins de corridor afin de parfaire mon expérience (qui est plutôt jeune en tant que chargée de cours).
- 16.
- Attention de ne pas s'embourber dans des processus trop lourds - il est important d'éduquer avant de punir.
- 17.
- Je ne savais pas que je dois soumettre au comité de discipline les cas de plagiat ou (et) de fraude.
- 18.
- Merci.
- 19.
- Beau travail ne lâchez pas.
- 20.
- Je répète que nous avons besoin d'un outil spécifique pour accélérer le mécanisme de détection du plagiat. Avec le temps mis à cette tâche et la facilité d'accès d'informations en ligne, ce problème ne risque pas de disparaître, mais les professeurs n'ont pas le temps de traiter le problème tel qu'il doit l'être en ce moment.
- 21.
- Nil.
- 22.

Une question d'interprétation la fraude; dans les sciences sociales, on exige que chaque citation tirée d'une source soit identifiée.

23. En génie aussi longtemps que la référence soit mentionnée à la fin dans la section "références" est souvent suffisant. Alors c'est un problème de perception et de détail.

«Punir et de fustiger» est la façon paresseuse et démagogique de s'y prendre. Les profs et chargés de cours donnent les mêmes travaux génériques et posent les mêmes questions aux examens année après année;

24. ils regroupent les étudiants en groupe de quatre ou plus, pour diminuer leur propre charge de correction. De plus, l'UQO n'a pas de guide institutionnel pour les citations y compris les sites Web et les entrevues comme le fait l'Université d'Ottawa.

Écoutez, je n'ai jamais soumis de cas de plagiat et/ou de fraude au comité de discipline de l'UQO. Néanmoins, j'enseigne à l'UQO depuis 2008 comme chargée de cours. À deux reprises, j'ai eu des doutes concernant la rédaction de travaux finaux pour mon cours. Le premier, je pense qu'aucun membre du groupe n'a rédigé le travail. Il y avait une trop grande différence de niveau linguistique entre le premier travail qui s'est vu décerner un C- avec le dernier travail qui m'a été remis qui s'est valu un A+. Je l'ai noté sur le travail corrigé que j'ai remis aux étudiants, mais je n'avais aucune preuve de leur fraude... donc je n'ai pas dénoncé. Le second cas date de cet hiver. J'ai compris que c'est le père d'une étudiante qui a rédigé le travail au lieu du groupe d'étudiants. Ce dernier est une sommité nationale et est consultant en gestion. J'ai averti subtilement l'étudiante face à mes recherches réalisées en lien avec son papa, car je trouvais que son travail était trop bien écrit. Cet avertissement subtil a permis à l'étudiante de se mobiliser davantage avec son groupe et le dernier travail remis était davantage à l'image du groupe et non à l'image des connaissances de son père. Dans ce cas précis, je n'ai pas été en mesure encore là de trouver un fait tangible qui me permette de dénoncer ce travail au comité de discipline, donc je n'en ai rien fait. Il est souvent difficile de fonder une dénonciation sur des faits objectivés et non des impressions. En ce sens, même si je prends mon rôle à cœur, j'aurais besoin de critères qui me permettent de me guider à travers de ma démarche de prise de décision. Je ne veux pas d'une recette miracle, car je pense par moi-même, mais au moins un guide qui donne des pistes pour mieux intervenir, ce serait apprécié.

Merci.

26. Il faut faire un travail de conscientisation chez les étudiants sur ce que signifie la vie étudiante. Il faut enseigner qu'est-ce qu'on apprendre lorsqu'on fait un travail.
- Il faut être plus sévère avec les pénalités.
27. Les logiciels peuvent nous aider à déceler la fraude. Il faut changer souvent nos questions d'examen. On doit avoir une banque de données qui nous permet de varier les travaux de cours.
28. Bravo pour cette réflexion qui nous amènera à mettre en place, une politique intelligente efficace et surtout qui amènera les personnes à y penser deux fois avant de tricher ou frauder.
29. Bonne étude!
30. Je crois que des ateliers midi portant sur le plagiat seraient bénéfiques pour les étudiants. Qu'est-ce que le plagiat...
31. Vous pouvez me contacter si vous voulez plus de détail sur mon opinion :
(.....).
32. Je me suis informé au comité de discipline, mais on m'a dit qu'il ne s'agissait pas de fraudes ou de plagiat. (le fait de copier-coller un paragraphe provenant de Wikipédia). Un avertissement a été fait à l'étudiant. J'aurais préféré que l'avertissement soit plus formel et comptabilisé.
33. Merci!
34. La dernière que j'ai confronté un étudiant soupçonné de plagiat, je me suis retrouvé sur le banc des accusés.
35. Je ne sais pas si les étudiants peuvent dénoncer une fraude ; il y a un manque d'information sur tous les cas rencontrés par le comité ; pourtant, il est possible de rendre anonyme des données.
36. Étendre la recherche de solutions au-delà de l'UQO. Voir ce qui se fait ailleurs.

37. Suite à mon expérience, je ne soumettrai plus de cas. J'avais, selon mes collègues et moi, un cas flagrant de plagiat et le comité a jugé qu'il ne s'agissait pas d'une preuve hors de tout doute et l'ont blanchi.
38. Non.

3.1.9 Avez-vous déjà vous-même soumis au comité de discipline de l'UQO des cas de plagiat et/ou de fraude?

	(n)	(%)
Oui	41	41.8
Non	57	58.2
Total	98	

4. Résultats : Étudiants : campus de Gatineau et de Saint-Jérôme

4.1 Questions aux étudiants

4.1.1 Considérez-vous le plagiat et la fraude comme une problématique importante à l'UQO ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	455/457

1.	C'est une problématique importante dans toutes les institutions d'enseignement.
2.	Oui, le plagiat existe autant chez les professeurs que chez les étudiants, pas d'exemple précis pour les profs, mais entendu quelques histoires.
3.	Je suis au courant de trois cas de plagiat survenus dans la dernière année scolaire, alors j'imagine que oui, c'est une problématique importante à l'UQO.
4.	Aucune idée, car je fais ma petite affaire sans examiner les autres.
5.	Non.
6.	Oui.
7.	OUI.
8.	Oui.
9.	Non pas importante, mais à considérer oui.
10.	Je crois que ce sont des problèmes, mais je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup à l'UQO.

11. Étant donné que c'est ma première année je ne pourrais dire que cette problématique est une grosse problématique à l'UQO, cependant il est vrai que pour n'importe quelle Université, il est inacceptable de plagier, surtout rendu à l'Université.
12. Je ne sais pas puisque nous en entendons très peu parler.
13. Non, pas à ma connaissance.
14. La problématique est importante, mais n'est pas si fréquente.
15. Non. Moi je ne le vois pas.
16. ?
17. Je crois que le problème se trouve dans toutes les universités.
18. Oui.
19. Je n'en ai aucune idée.
20. Définitivement.
21. Oui.
22. Oui.
23. OUI.
24. Oui et en tant qu'étudiant(e) il est frustrant pour nous d'être témoins d'autres étudiants qui plagient et qui ne sont pas sanctionnés, soit par faute de preuves ou, etc.
25. Oui.
26. Oui.
27. Je considère que c'est une problématique, en effet.
28. TRÈS IMPORTANTE justement.
29. Non pas tellement.

30. Pas qu'à l'UQO, le plagiat c'est partout, dans nos écoles, les droits d'auteurs aussi, etc.
31. Le plagiat et la fraude sont problématiques partout malheureusement, la technologie est possiblement la cause. (ex, Internet).
32. Oui!
33. Je ne savais pas que le plagiat et la fraude était une problématique importante à l'UQO.
34. C'est un problème, mais il y a d'autres priorités plus importantes.
35. Oui.
36. Je n'ai pas encore étudié à l'UQO donc je ne pourrais pas répondre à cette question.
37. À part en avoir entendu parler, je n'ai jamais été témoin d'un cas, mais je crois que dans tout établissement ce genre de comportement est problématique.
38. Non, je n'ai jamais été témoins de plagiat.
39. Oui, dans le sens où les étudiants sans considérer comme plagiat ou fraude écrivent leurs textes en ne changeant que quelques mots au lieu de lire un texte, comprendre et ensuite sans avoir recours au texte, écrivent ce qu'ils en pensent.
40. J'ai seulement entendu parler de 2 cas de plagiat au cours de mes 3 ans de baccalauréat à l'UQO ! Donc, en me référant sur ce que je connais, je ne considère pas que l'UQO soit aux prises avec un problème de plagiat !
41. Oui, comme dans toutes les universités malheureusement.
42. Non je ne crois pas, je ne me suis pas rendue compte de plagiat au 2e cycle depuis que j'y suis.
43. Oui
44. Non
45. oui

46. Je n'ai aucune idée. Je viens d'avoir vent d'une possible fraude lors d'un examen auquel j'étais présente, et je n'avais aucun soupçon.
47. Probablement
48. Non
49. Moyen
50. Selon ce que j'ai cru entendre des professeurs, oui. Par contre, je n'y ai pas été exposé
51. Oui, il a été dénoncé à plusieurs reprises au trimestre dernier à plus d'un professeur et chargé de cours, toutefois les mesures plus que clémentes ont été prises avec la personne fautive. Cette personne a été surprise à des actions fautives plus d'une fois. J'ai été extrêmement déçu du comportement et des actions prises par l'établissement. Cette personne finira son baccalauréat sous peu avec une mention plus qu'honorable. Je trouve cela aberrant. Les actions prises n'étaient pas celles d'un établissement universitaire.
52. Je ne sais pas, mais tous les professeurs que j'ai eus ont averti le groupe au début de chacun des cours!
53. Oui, mais les profs sont aussi concernés bien souvent ils demandent des informations qui sont souvent trop complexes.
54. Oui, but with these questions, I think it's important to identify deliberate fraud from accidental fraud.
55. Je n'en ai jamais été témoin.
56. NORMALE COMME DANS TOUT AUTRE ÉTABLISSEMENT.
57. À l'UQO, je ne sais pas, en tant que problématique importante – absolument.
58. Certainement pas dans mon programme.
59. Je ne sais pas, je n'ai jamais été confronté à ce type de problématique.
60. Ne sais pas.
61. OUI.

62. Non.
63. Oui, assez. Je crois que les élèves (surtout jeunes) ne comprennent pas que se baser sur l'idée de qq'un d'autre sans leur donner crédit consiste du plagiat.
64. Non.
65. Non.
66. Oui.
67. Non.
68. Je ne connais pas l'état de la situation.
69. OUI.
70. Non.
71. Oui.
72. Je n'ai jamais été témoin d'une tentative de plagiat dans un de mes cours...alors non, pas vraiment.
73. Non.
74. Je n'y suis pas encore seulement en septembre 2011, mais il semble que ce soit un problème.
75. Je n'ai pas eu d'expérience malencontreuse à ce jour.
76. Je ne sais pas si c'est répandu.
77. Oui, entièrement. Je suis même d'avis que cela se fait à la vue même des professeurs lors des examens en classe.
78. Oui.
79. Oui.
80. Je ne suis pas au courant du taux de plagiat et fraude à l'UQO.
81. Non.

82. Je n'étais pas au courant.
83. Je n'ai pas eu connaissance de plagiat personnellement de la part des étudiants. Je suis une adulte de plus de quarante ans et peut-être que les plus jeunes se gardent une gêne de m'en parler...
84. Oui, pour toutes les universités en fait.
85. Pas au courant des statistiques, mais je sais que ça existe ici comme ailleurs.
86. Oui.
87. Yes.
88. Je n'en entends pas parler, sauf au début des nouvelles sessions donc il ne doit pas en avoir ou peu ici. C'est pourquoi je ne crois pas que ce soit une problématique IMPORTANTE.
89. Je crois que le plagiat est répandu pour les travaux individuels ou en groupe, mais je ne crois pas qu'il soit répandu dans le contexte d'examen en classe.
90. Je suis une future étudiante de l'UQO, donc je ne peux me prononcer sur l'ampleur de cette problématique dans le cas de l'UQO. Mais j'admets que cela est un fléau dans les universités. La majorité des fraudes passent inaperçues.
91. Oui et ce, partout dans les établissements postsecondaires.
92. NON.
93. Oui.
94. Non, à l'exception de certaines personnes ayant cette réputation!
95. Oui.
96. Non.
97. Je ne le croyais pas, mais j'ai appris récemment que oui.
98. Oui. Je crois que les étudiants ne sont pas assez au courant de ce qui est considéré comme du plagiat.

99. Je ne suis pas au courant du taux de plagiat et de fraude au sein de l'UQO puisque j'y suis nouvellement inscrite. Par contre, je crois que c'est une problématique dans tous les établissements d'enseignement.
100. Pas à ce que je sache.
101. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas été consciente d'un tel problème.
102. Oui, c'est un problème en raison de l'accessibilité de beaucoup de documents informatiques, etc. Cependant, il faut être un peu plus flexible. Lorsqu'on me dit que copier un passage de tes travaux que tu as rédigé toi-même avec une recherche rigoureuse et que tu l'intègres dans un autre travail parce que le sujet se suit; je ne vois à mon avis aucun plagiat, et selon un questionnaire que j'ai eu à compléter à UQO, ceci est interprété comme du plagiat, c'est un peu trop fort à mon avis. Oui, c'est un problème et il faut trouver des solutions.
103. Oui, comme dans toute sphère de la société!
104. Oui surtout lors des examens.
105. Oui.
106. Je ne vois pourquoi ce problème serait plus important à l'UQO qu'ailleurs.
107. Oui certainement. Comment peut-on dissocier les élèves qui y mettent des efforts des paresseux?
108. Je n'ai pas eu connaissance de ce fait à l'UQO.
109. Je ne sais pas puisque je débute mes études à l'UQO en septembre.
110. Non, je ne crois pas qu'il y en a plus à l'UQO qu'ailleurs.
111. Non, pcq nous en attendons peu parler et je crois qu'un certain pourcentage de ce plagiat est fait sans le vouloir.
112. Non.
113. Non.
114. Oui.
115. OUI

116. Oui.
117. Je ne le sais pas.
118. Oui.
119. Oui.
120. Oui.
121. Je n'en ai aucune idée.
122. Oui, j'ai été témoin de plusieurs situations que je considérais comme du plagiat. J'ai vu une étudiante aller chercher de la documentation sur Internet sur un autre pays et la copier-coller dans son texte...
Ou encore des personnes qui travaillent toujours sur le même sujet et reprennent leur texte d'un cours à l'autre (généralement, ce n'est pas le même prof...)
123. Je n'ai eu que quelques cours à l'UQO, mais je ne considère pas le plagiat comme un problème majeur.
124. Non.
125. Non.
126. Oui (spécialement en RI).
127. Oui.
128. Oui.
129. Non.
130. Je ne me suis jamais rendu compte de cette problématique jusqu'à maintenant, il faut dire que je suis à temps partiel.
131. Oui.
132. Non.

133. Oui, j'ai même rapporté quelques cas à certains professeurs (une fois, en plein examen, à monsieur, que des étudiants se passaient leurs feuilles réponses et un autre qui prenait en photo le questionnaire et qui recevait des messages peu après. Une autre prof du cours (...) s'est fait remettre des preuves sur les paragraphes complets qui ont été "copier puis coller" à partir d'Internet pour un étudiant de notre groupe pour ce travail de session. J'ai malheureusement revu cet étudiant la session d'après à l'UQO!!!
134. Je suis une étudiante donc, je ne corrige jamais les travaux et je suis à temps partiel donc, presque jamais au campus.
135. Non.
136. Je ne sais pas, mais je crois que cela fait partie de la morale et conscience de chaque individu ou est-ce que l'étudiant ne comprend pas (enseignement) ce qui lui demandé ou la performance est trop grande ou trop pris par des évènements extérieurs (travail, famille, études) donc l'étudiant se dépêche et va au plus facile, mais pas nécessairement au meilleur.
137. Ne sait pas vraiment.
138. Oui.
139. Non.
140. C'est un problème, je crois qui émane plutôt d'un manque d'information et de compréhension de la part des étudiants. Je pense que l'on exagère le problème.
141. Je ne connais pas l'ampleur de la problématique.
142. Oui!! Trop d'étudiants copient les propos des auteurs sans en mentionner la source, simplement parce qu'ils ne veulent pas apprendre une bonne fois pour toutes la façon d'intégrer les références... Et je vois à l'occasion des gens acheter des travaux tout faits sur le Web.
143. Oui, puisque vous le soulevez; ça doit être un problème qu'il faut résoudre.
144. Je n'ai jamais été confronté à cette problématique.

145. Je n'ai jamais vu ou entendu parler d'une tentative de plagiat par des élèves dans mes cours.
146. Je ne connais pas d'étudiant directement impliqué, mais s'il y en a, c'est que c'est problématique.
147. Je ne sais pas, je n'ai pas eu vent des cas de plagiat ou de fraude.
148. Non.
149. Non.
150. Oui.
151. Je ne sais pas, je commence ma première session cet été.
152. Je ne sais pas.
153. J'en suis à ma première année à l'Université. Mais je crois que le plagiat est une problématique sur laquelle nous devons accorder une grande importance. Cela reste une problématique pour toutes les universités.
154. Oui.
155. Cela fait un an que j'étudie à l'UQO, je crois que la problématique n'a pas la même envergure qu'à l'UQAM, peut-être parce que le campus de Saint-Jérôme est plus petit.
156. Ce n'est pas un problème que j'ai rencontré lors de mes cours jusqu'à maintenant.
157. Oui.
158. Nouvelle étudiante. Je ne connais pas l'étendue du problème.
159. Oui.
160. Non.
161. Non.
162. Je crois que oui, j'en entends de plus en plus parler.
163. Je n'ai été témoin d'aucune situation de ce genre.

164. Si cela existe, c'est absolument primordial de remédier à la situation.
165. Je ne suis pas au courant des situations de plagiat et de fraude à l'UQO. Selon mon hypothèse, c'est un phénomène rare.
166. NON.
167. Pas très important, mais assez, oui.
168. Je ne sais pas.
169. Oui.
170. Dans mon cas, non. Par contre, j'estime qu'il doit y avoir des étudiants qui ne se gênent pas.
171. Je n'en ai jamais remarqué, mais je crois qu'avec les méthodes électroniques de plus en plus en vigueur il y a de fortes chances que ce fléau existe.
172. Je ne pense pas.
173. Non.
174. Oui.
175. Oui.
176. Non.
177. Non, pas à ma connaissance.
178. Je ne suis pas vraiment au courant.
179. Non.
180. Sans doute, mais je n'ai pas les chiffres pour le prouver.
181. Non, mais plusieurs enseignants nous informent qu'il y a plusieurs cas.
182. Je ne le sais pas.
183. Je l'ignore.

184. Oui.
185. Pas dans mon domaine.
186. NON.
187. Oui.
188. Je ne suis pas au courant si cela se produit en grande quantité. Si oui, cela devrait être banni, car ce n'est pas de cette façon que nous formerons des gens de façon professionnelle.
189. Oui.
190. Oui, surtout en Relations industrielles.
191. Non.
192. Oui.
193. Oui.
194. Pas observé.
195. Pas observé.
196. Non.
197. OUI! Plusieurs personnes font du plagiat et ne sont JAMAIS sanctionnées. Je trouve cela très déplorable. Je crois que les règles devraient être plus sévères et je pense que les personnes qui font du plagiat devraient assumer les conséquences de leurs actes afin que la justice règne. Certaines personnes se forcent pour réussir et d'autres copient et cela me frustre.
198. Oui, j'ai remarqué qu'il y avait parfois des yeux qui se rivaient sur ma feuille...
199. Oui.
200. Non, pas à ma connaissance.
201. Non.
202. Non.

203. Non, malgré que j'ai déjà été témoin d'un incident durant un examen.
204. Oui.
205. Oui, c'est vrai.
206. Non.
207. Cela est ma 2^e année à l'université...et je n'ai pas rencontré de problèmes devant mes yeux pour le cas du plagiat et de fraude.
208. Pas de mon expérience.
209. Non.
210. Non.
211. Oui.
212. Oui.
213. Je n'en sais pas assez pour me prononcer.
214. Oui...
215. Oui.
216. Oui, cela nuit à l'image de l'UQO lorsque des étudiants qui ont utilisé le plagiat se rendent sur le marché du travail avec moins de connaissances qu'ils devraient en avoir.
217. Non, pas que je sache.
218. Pour ce que j'en sais non.
219. Je n'ai entendu parler d'aucun cas...
220. Oui.
221. Je ne sais pas à quel nombre vous faites allusion.
222. Je n'ai personnellement presque jamais été témoin de plagiat ou fraude, sauf à une ou deux reprises au baccalauréat lors d'un travail d'équipe.

223. Non.
224. Je suis seulement inscrite depuis janvier 2011 et je n'ai jamais entendu parler ou été impliqué dans une telle situation.
225. Oui.
226. Non.
227. En effet, je crois qu'il s'agit d'une problématique importante. Il est devenu beaucoup trop facile de tricher aujourd'hui.
228. Pour avoir suivi deux cours de baccalauréat seulement, je ne peux vraiment le savoir.
229. Oui, comme dans plusieurs les Universités d'ailleurs.
230. Non.
231. Oui.
232. Non je n'étais pas informé.
233. Je ne sais pas. Je ne suis pas au courant des cas de plagiat.
234. Il s'agit d'une problématique importante pour toute université. L'UQO n'est pas la seule concernée.
235. C'est un sérieux problème surtout au niveau universitaire. Ça manque beaucoup de maturité des gens qui le pratique. Je ne peux pas affirmer si c'est un gros problème fréquent, mais je peux dire que j'ai été témoins, et je n'avais que de mots sur ces gens, en me disant qu'un jour ils vont se faire prendre et y vont y goûter, j'espère, car, sinon, ce serait injuste.
236. Ce n'est pas une problématique qui m'interpelle vraiment puisque j'ai toujours agi dans les règles. Néanmoins, j'ai déjà entendu parler d'un cas de plagiat en particulier...mais je ne croyais pas que le problème était sérieux ou répandu.
237. Je crois que la plupart des étudiants sont honnêtes dans leurs travaux donc je crois que non.
238. Oui.
239. Oui.

240. Oui.
241. Je ne saurais le dire.
242. Oui!
243. Je ne savais pas que c'était une problématique. C'est dommage que ce le soit.
244. Tout dépend chez qui, mais en général oui.
245. Non.
246. Bien sûr.
247. Non.
248. Oui.
249. Je ne pourrais pas dire.
250. J'imagine que oui, mais je n'en connais pas le fond.
251. Ce n'est pas trop courant, je crois.
252. Non.
253. Non.
254. Je n'étais pas consciente du problème. Étant parfaitement honnête, je présume de l'honnêteté des autres. Je ne crois pas que cette problématique soit présente dans ma classe.
255. Oui et non.
256. Je n'ai jamais eu connaissance de plagiat et fraude donc non.
257. NON.
258. Oui.

259. En toute honnêteté, je suis peu au courant de ce genre de pratique. Cependant, comme dans plusieurs établissements scolaires, il y a toujours des gens qui trichent et c'est malheureux.
260. Moi j'étudie présentement au Collège Laflèche à Trois-Rivières et l'an prochain, je vais à l'UQO. Il est dommage de voir ce genre de problématique et oui, vous devriez trouver des solutions.
261. Oui quand même, malheureusement, je vois trop souvent des étudiantes faisant du copier-coller dans leurs travaux, reprenant des travaux d'autres étudiantes ou copiant durant les examens.
262. Oui.
263. Je ne sais pas.
264. Oui.
265. Oui, surtout lors des examens.
266. Moyenne.
267. Oui.
268. Jamais entendu parler d'un cas de plagiat dans mes connaissances.
269. Non.
270. Oui.
271. Pour le campus St-Jérôme, je ne considère pas le plagiat et la fraude comme une problématique.
272. Non.
273. Non.
274. Non.
275. Non.
276. Oui.
277. Oui.

278. Pas à ma connaissance...
279. Oui.
280. Oui !
281. Oui vraiment!
282. Je ne sais pas.
283. Oui.
284. Je ne sais pas, car je suis à temps partiel... le soir ou les fins de semaine et je n'ai pas constaté cet état dans mon environnement (andragogie) !
285. Non.
286. Oui.
287. Dans mon programme de relations industrielles et ressources humaines, j'ai pu constater et entendre parler de plusieurs cas de plagiat lors d'examens ou de travaux.
288. Pour l'UQO en particulier, je ne peux rien affirmer puisque je commencerai dans cet établissement seulement à la session d'automne 2011. Par contre, je considère le plagiat et la fraude comme une problématique importante quelle que soit l'institution éducationnelle, puisqu'elle peut permettre à des personnes insuffisamment qualifiées de recevoir un ou des diplôme(s).
289. Je ne sais pas.
290. Oui, tout à fait, car je travaille dure même si mes notes ne sont pas fameuses ou moins ça été fait dans l'honnêteté.
291. Oui.
292. Non.
293. Oui.
294. Non.

295. Comme étudiante à temps partiel, je ne suis pas très au courant des problèmes de plagiat et de fraude.
296. J'ai assisté quelques fois à des plagiats lors de citations par des étudiants et j'ai assisté à des discussions durant des examens et le surveillant ne disait rien. Donc je pense que c'est une problématique.
297. Non.
298. aucune idée
299. OUI.
Pour une seule raison. Les étudiants qui prennent le temps de mettre le temps nécessaire à étudier pour un examen, les sanctions sont très minimales....
300. Je ne le sais pas, je n'en ai jamais vraiment entendu parler.
301. Oui.
302. Oui.
303. Non, dans mes cours je n'ai pas été témoin de fraude ou plagiat.
304. Je crois que c'est important, mais je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup.
305. Je n'ai jamais été témoin de situation où le plagiat et la fraude étaient présents.
306. J'imagine que le problème est partout pareil.
307. Oui. surtout quand ceci est fait par un chargé de cours
308. Oui.
309. Non.
310. Je ne connais personne qui a déjà plagié à l'UQO.
311. Oui.
312. Non.

313. Oui, des degrés ont été décernés sur une base de plagiat!
314. OUI oui oui et oui.
315. Il y a eu un ou deux cas qui ont été soulevés lors de mon baccalauréat. Je n'ai pas eu connaissance de plus de cas.
316. Non.
317. Oui parce qu'elle favorise la paresse et non pas la créativité de l'étudiant.
318. Oui.
319. Je ne suis pas au courant si le plagiat est quelque chose de très présent à l'UQO.
320. Non, car je n'ai été consciente d'aucun cas.
321. Oui.
322. Non.
323. Oui.
324. Je ne sais pas. J'y suis depuis seulement un an, et dans un programme doctoral, alors je ne connais pas la situation aux autres cycles.
325. Oui.
326. Je ne suis pas au courant, car je viens de commencer ma maîtrise et je n'ai qu'un cours par session.
327. Oui.
328. Je n'en ai jamais vraiment entendu parler.
329. Oui.
330. Disons qu'on semble être dans le haut d'une vague!

Ça dépend.

- Je suis Français d'origine. Pour moi, le plagiat n'a pas la même valeur. Ainsi un bête copier/coller est un plagiat. Mais la plupart du temps, je crois que l'on recopie des textes pour au contraire essayer de les retranscrire avec nos propres mots et nos propres idées. Il faudrait donc travailler sur un moyen ou une méthode pour aider à la rédaction, dans une société dans laquelle celle-ci devient peut-être de plus en plus difficile pour les jeunes de la génération Internet. Comment lire, comprendre, compiler, et retranscrire l'information ?
- 331.
332. Non.
333. Je ne suis pas placée pour savoir s'il y en a. Par contre, si oui, je suis d'avis qu'il faut faire quelque chose.
334. Je ne sais pas, J'ai présentement 30 crédits réussis et à une seule reprise j'ai eu connaissance qu'un étudiant avait copié, je ne peux donc pas dire que c'est un problème.
335. Non important, mais définitivement présent.
336. Oui.
337. Je ne crois pas vraiment que le plagiat soit le plus gros problème, car, rendu à l'université, la majorité d'entre nous savent que nous avons à travailler fort, et savons maintenant comment nous devons travailler pour obtenir les résultats souhaités. Toutefois, la fraude est encore très présente lors des examens; j'ai moi-même constaté que certains élèves trichent lors des examens avec l'aide de leur téléphone intelligent (du style iPhone), comme vous le savez probablement.
338. Je sais que ça existe, mais je ne connais pas de cas qui ont été dénoncés : alors, non, je ne crois pas que ce soit une problématique.
339. Oui.
340. Oui.
341. Non.
342. Oui.
343. OUI, TRÈS.
344. Non.

345. Oui.

346. Non.

347. Ils devraient constituer une problématique dans la mesure où celui qui les fait tire un avantage personnel qui le plus souvent se reflète dans les résultats scolaires (ça fait une différence d'être un étudiant COOP ou de ne pas l'être, de recevoir une bourse de mérite ou pas, d'être admis à la maîtrise, etc.). D'autant plus si celui-ci tire des avantages pécuniaires (doctorat, maîtrise); il fait la publication des articles et des livres.

348. Absolument. Je ne crois pas que c'est seulement à l'UQO, mais une sensibilisation à cet effet est définitivement très importante.

349. Oui.

350. Oui.

351. Pas à mon avis.

352. Non, je crois par contre que les étudiants n'ont pas toujours conscience qu'ils font du plagiat en ne sachant comment bien citer leurs sources. Sans donnée exacte, comment peut-on dire que c'est une problématique, vous nous dites que le nombre de cas a augmenté. Il a augmenté de combien par rapport à combien ? À partir de quand y a-t-il eu une hausse ?

353. Non.

354. Je ne sais pas. Je ne suis pas au courant des pratiques des étudiants et des professeurs/chargés de cours.

355. Oui.

356. Non.

357. Je n'étais pas au courant que s'était un problème d'ampleur à l'UQO.

358. Oui, j'en ai été témoin 3 fois seulement la session dernière.

359. Oui.

360. Oui. Il est sans conteste inadmissible qu'une personne commette une fraude ou du plagiat dans une institution universitaire, soit une institution de laquelle nous sommes en droit de nous attendre qu'elle sauvegarde la connaissance et l'intégrité intellectuelle. Même s'il n'y avait qu'un seul cas, ce serait déjà, selon moi, une problématique importante.
361. Personnellement, je ne suis pas au courant de cas plagiat dans mon entourage universitaire. Par contre, tout cas de plagiat doit, selon moi, être réprimandé.
362. Je n'en ai jamais vu, donc je dirai que non. Cependant, si ce phénomène est présent, il est certain que c'est une problématique importante...
363. Oui.
364. J'ai été témoin de quelques cas. Selon moi, il s'agit de cas isolés.
365. Oui.
366. Oui, plusieurs étudiants utilisent le plagiat comme méthode pour réussir leurs travaux.
367. Je n'en ai jamais été témoin.
368. Je ne réalise probablement pas la fréquence de plagiat ou de fraude.
369. Je ne crois pas que le plagiat soit une problématique. Je n'ai pas été témoin ou entendu parler de quelqu'un qui s'était fait frauder à l'UQO alors je présume que ce n'est pas une problématique non plus.
370. Ne sais pas.
371. Non, mais j'ai déjà vu des personnes tricher lors d'un examen.
372. Oui, l'université devrait être un espace de créativité et de partage du savoir et non un lieu de copier-coller ou de vol de travail d'autrui.
373. Je ne sais pas.
374. Je ne sais pas si c'est une problématique importante à L'UQO, mais je sais que si c'était le cas, ça me préoccuperait beaucoup.
375. Je ne sais pas.
376. Non, car je n'ai pas été consciente de cette situation.

377. Oui.
378. Importante, je ne sais pas puisque je n'ai aucune référence de comparaison, mais il y en a et le plagiat et la fraude ne devraient pas y être.
379. Oui d'une certaine façon, on se situe par rapport à une moyenne faussée par le plagiat.
380. Oui, mais les conséquences ne sont pas adéquats. La session dernière, j'ai fait une plainte de plagiat et la personne a seulement coulé son cours. Dans les autres universités, la personne serait « bannie » de l'Université pour quelques années et ce plagiat serait « étampé » dans son dossier. Malheureusement, l'UQO est flexible à cet égard. Je trouve cela très dommage.
381. Non.
382. Oui
383. Non.
384. Non.
385. Tout à fait. À mon avis, le plagiat constitue un enjeu important non seulement pour l'UQO, mais pour l'ensemble du réseau universitaire. C'est une attaque directe à la pertinence de la réflexion nécessaire à l'atteinte des objectifs des études, à la qualité des futurs professionnels formés par l'UQO ainsi qu'à la réputation de l'institution en question.
386. Oui le plagiat et la fraude sont une problématique importante à l'UQO.
387. Je n'ai jamais entendu parler d'un cas de plagiat dans mon entourage, mais je ne doute en aucun cas que c'est une problématique importante.
388. Oui dans les travaux individuels ou de groupe. Moins dans les examens en classe ou maison.
389. Non. Je pense qu'il y a juste une mauvaise compréhension du plagiat. Il y a des étudiants qui sont accusés de fraude pour avoir commenté un article dont ils ont pourtant donné les sources. Certains professeurs ne savent même pas ce que c'est qu'un plagiat.
390. Non.

391. Oui - de plus en plus, c'est présent dans les classes - aux examens, durant les travaux d'équipe, etc.
392. Oui.
393. Oui.
394. Je suis chargé de cours à l'UQO depuis 12 ans. Le problème est de plus en plus sérieux.
395. Non pour les examens, mais plus dans les travaux.
396. Oui.
397. Quelques étudiants ont été dénoncés durant la dernière session dans le programme RI-RH, mais malgré cela les professeurs ont laissé les personnes dénoncées terminer leur examen.
398. Non.
399. Non.
400. Oui.
401. Non.
402. Non.
403. Je n'ai jamais été impliquée ou aperçu du plagiat jusqu'à maintenant à l'UQO.
404. Non, je ne crois pas que le plagiat est fréquent à l'UQO.
405. Je ne sais pas s'il y en a beaucoup, mais oui, le plagiat et la fraude sont des problématiques importantes comme n'importe où ailleurs!
406. Oui.
407. Non, je n'en suis pas vraiment consciente.
408. Oui.
409. Les travaux d'équipes sont une source de plagiat.

410. Aucune idée je n'ai pas accès aux statistiques.
411. Non.
412. Le plagiat et la fraude sont probablement aussi répandus à l'UQO que dans les autres universités, c'est-à-dire de façon assez importante. Je considère surtout que la plupart des étudiants n'ont que très peu (même souvent pas du tout) de connaissance sur la méthode pour citer ses sources, ce qui entraîne inévitablement du plagiat ou de la fraude.
413. Aucune idée, nouveau admis.
414. Oui, surtout dans le cas de travaux identiques remis dans le cadre de différents cours...
415. Je n'ai jamais été témoin de ces problématiques jusqu'à maintenant.
416. Voler la pensée, les savoirs, d'autrui est toujours une problématique importante.
417. Personnellement, je n'ai pas vécu de telles situations alors je ne peux répondre oui. Par contre, des collègues m'ont souvent mentionné que d'anciens travaux d'étudiants sont copiés et remis au professeur.
418. Non. Jusqu'à présent, ce sont des cas exceptionnels. Mais, qui risque de prendre des dimensions beaucoup plus importantes.
419. Pour ma part, je considère que l'UQO n'est pas la seule à subir ce problème. Il semble que ce soit une réalité non seulement universitaire, mais aussi dans les Cégeps et les écoles secondaires. En plus, il est aussi noté que le milieu de la recherche, peu importe l'endroit dans le monde, en est affecté. Je vois plutôt une opportunité pour l'UQO de devenir un chef de file au niveau national dans la méthode employée pour contenir la problématique et en éliminer les causes.
420. Je ne suis pas très au courant de l'ampleur de cette problématique à l'UQO.
421. Oui.
422. Oui. Je considère qu'il est un sérieux problème à l'UQO vu le manque d'imposition de citer les ressources utilisées lors des projets de session ou des travaux individuels.
423. Je l'ignore.

424. Je ne sais pas.
425. Je ne sais pas.
426. Non.
427. Oui.
428. Je n'ai pas connaissance de cas extrême de plagiat. Des cas isolés...
429. Oui, j'ai vu plusieurs personnes tricher pendant les examens. J'étudie en Relations industrielles et je sais reconnaître les personnes qui trichent. C'est toujours les mêmes!
430. Non. Bien qu'il y ait quelques cas isolés par année, les accusations de plagiat se révèlent dans bien de faux cas. Cependant, je dois avouer qu'un tel comportement (plagiat ou fraude) au niveau universitaire m'étonne et me déçoit grandement. Je soutiens tout de même votre initiative. Il faut conscientiser les jeunes adultes aux conséquences qu'un tel comportement peut avoir sur leurs études et sur leur vie en général.
431. Non, dans mon champ d'études.
432. Puisque je travaille dans des écoles, je pense que le plagiat est une problématique à tous les niveaux scolaires.
433. Non.
434. Comme une problématique si la personne ne réalise pas qu'elle fait du plagiat. Comme une fraude si elle en est consciente.
435. Non.
436. Je ne sais je n'ai jamais été témoin de cette problématique.
437. Oui.
438. Oui.
439. Oui.
440. Non.
441. Oui.

442. Non.
443. Oui.
444. Oui.
445. Je n'ai pas été en contact avec un cas de plagiat, mais c'est tout de même un problème.
446. Je n'ai jamais été consciente d'un cas de plagiat. Je ne savais pas dans quelle mesure les cas de plagiat étaient fréquents.
447. S'il y en a, oui bien sûr.
448. Oui.
449. Non.
450. Oui.
451. Oui.
452. Pas nécessairement. J'ai reçu un pamphlet concernant la fraude et le plagiat, mais j'ai jamais sûr que c'était une problématique à l'UQO. Par contre, je considère ce phénomène comme étant très important pour l'université.
453. Oui.
454. Oui.
455. Oui, même si je n'ai jamais été témoin de telles actions.

4.1.2 Que suggérez-vous pour détecter le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	406/457

1. Lorsqu'une personne se retourne plusieurs fois. Lorsqu'une personne semble réfléchir à toutes les 2 minutes.

2. Est-ce qu'il existe des logiciels permettant de détecter si un texte ou une partie d'un texte provient d'une source qui se trouve sur le web? Si c'est le cas, il serait bon de l'utiliser systématiquement. Pour les cas où les sources copiées seraient en format papier, je ne sais pas. En ce qui concerne les examens en classe, les étudiants sont collés les uns contre les autres, il doit être assez facile de copier sur le voisin, surtout lorsque les examens se font à l'ordinateur.

3. ?

4. Assigner des places et regarder les réponses par rapport aux places assignées.

5. Uniformiser dans toutes les classes et les groupes les méthodes pour écrire une bibliographie. Inscrire cette méthode dans tous les plans de cours et que les professeurs la fassent respecter et qu'ils demandent aux étudiants de faire leur bibliographie de cette façon. Présentement, chaque professeur fait faire une bibliographie à son goût et cela entraîne des possibilités de plagiat des fois volontaires et d'autres fois non (vu que les règles ne sont pas très claires).

6. Habituellement les professeurs exigent une copie Internet des travaux pour pouvoir savoir si des phrases sont copiées. Je n'ai jamais eu à faire face à du plagiat et je n'ai pas de suggestion. Cependant, je pense que la prévention du plagiat est très importante parce que souvent les étudiants ne font pas exprès.
7. Étant donné que quand un cas de plagiat est découvert, toute l'équipe est convoquée et considérée comme en partie responsable, il faut que l'UQO mette à la disposition des étudiants un logiciel de détection de plagiat pour que chaque membre de l'équipe puisse vérifier si la contribution de l'autre comporte du plagiat.
8. S'il n'y a pas de sources, «googlez» les ensembles de mots portant une idée, vous allez trouver si c'est du plagiat ou non assez facilement.
9. Bien vérifier ce qui se passe.
10. Mettre plus de surveillants lors des examens.
11. Que l'enseignant garde un œil sur son groupe durant un examen. Que les travaux seuls ou en groupe soient comparés entre eux quand on sent que les personnes ont écrit la même chose. De vérifier l'ensemble des sources des travaux individuels ou en groupe. Pour les examens maison, trouver des méthodes où la personne cherche dans les notes de cours et le livre de classe et demander d'écrire ses références bibliographiques si nécessaire.
12. Aucune idée.
13. Surveiller pendant les examens.
14. - L'étudiant devrait aussi remettre les travaux par voie électronique, de cette façon, il serait sûrement plus simple pour un prof. de faire un copier/coller dans un moteur de recherche, s'il suspecte du plagiat.
15. - Formation des surveillants (à l'été 2010 l'étudiant de la table d'à côté consultait régulièrement un dictionnaire et son matériel de classe lors de l'examen, cela était interdit. J'ai dévisagé le surveillant, mais il n'a jamais rien fait...).
16. D'engager des étudiants-espions dans certaines classes de manière aléatoire afin d'identifier les étudiants qui font du plagiat et d'aviser les étudiants de cette nouvelle pratique

17. Augmenter la rigueur des enseignants lorsqu'ils corrigent et meilleure surveillance lors des examens.
18. Travail individuel et examen en classe. Par contre, tout dépend des départements.
19. Avoir plus qu'un surveillant. Se promener plus souvent entre les rangées. Déplacer les personnes suspectes.
20. Faire des travaux plus individuels qu'en équipe et permettre les examens à la maison.

21. **CONTRÔLE DE TOUS LES EXAMENS ET DOCUMENTS MAISON OU EN CLASSE ET SURTOUT DES TRAVAUX DE GROUPE.**

22. Quant à moi il est difficile de détecter les examens maison ainsi que les travaux en groupes ou individuel. Déjà que les professeurs nous demandent de mettre nos références. Je crois qu'ils devraient être plus rigoureux sur la vérification des sources. En fait de détection, peut-être avoir un surveillant de classe supplémentaire lors des examens en classe et séparer le groupe en deux.

23. Pour les examens, mettre une caméra, interdire les cellulaires et une bonne surveillance de la part des professeurs.

24. Examen en classe ou à la maison.

25. Que les correcteurs aillent vérifier les sources utilisées.

26.? ?

27. Vigilance maximale des profs ou chargés de cours.

28. Examen en plus petit groupe avec surveillance accrue.
Plus d'une version d'examen pour la même classe.
Cesser de recycler les examens des années précédentes.

29. Tout d'abord, choisir des listes de sujet à aborder, des thèmes pour des articles qui ne reviennent pas chaque session. J'ai eu dans mon cours de soins intervention éducative 4 fois le même thème = Comment se brosser les dents chez les enfants! Dans les autres groupes la même chose..... des amies, des travaux trop semblables qui se répètent de session en session!

30. Que les étudiants se réfèrent au Provost pour comment citer des références dans un texte et se référer également au professeur ou au chargé de cours
31. Recherche sur le net pour détecter si les devoirs font l'objet de plagiat ou pas.
32. Examen en classe.
33. Une lecture attentive des professeurs. Il est facile parfois de savoir si les informations divulguées proviennent d'un ouvrage ou non.
34. Lors d'examen en classe p-e que le surveillant pourrait surveiller au lieu de faire ses travaux. Il ne regarde que très rarement la classe.
35. Que le professeur soit conscient des ressources que nous utilisons afin d'être en mesure de repérer les idées copiées.
36. Je crois personnellement que lors des examens cela ne doit pas être problématique, c'est plutôt pour les travaux personnels et de groupe que ce l'est.
37. Une place d'espace entre chaque étudiant. Je suggère deux surveillants lors des examens en classe. Aucun droit pour sortir de la classe, pas d'appareil de télécommunication. Tous les sacs à dos ou sac normal à l'avant de la classe. Utilisation de source ou de référence obligatoire.
38. Il existe des logiciels permettant de vérifier les possibilités de plagiat. Ce type de détection exige cependant plus de temps pour les professeurs. Dans certains cas, la détection est impossible, car un étudiant peut payer une personne pour faire son travail. Les étudiants informés de l'existence d'une forme de plagiat ou de fraude devraient être en mesure de dénoncer les collègues fautifs.
39. C'est difficile j'imagine d'identifier le plagiat, mais le meilleur moyen pour les travaux c'est la recherche sur internet de mots clés. Pour les examens en classe c'est plus difficile, mais avec plus de surveillants peut-être ?
40. Je ne sais pas.
41. Plus de surveillance dans les salles lors des examens. Les surveillants pourraient aussi circuler de façon plus constante dans les salles.

Concernant les examens maison, les travaux individuels, les travaux en groupe ou les travaux de recherche il serait bien de fournir aux étudiants les outils de vérification des tentatives de plagiat afin qu'ils puissent évaluer leur travail avant de leur rendre au professeur. Concernant les examens en classe, il serait concevable de rappeler continuellement aux étudiants au moment de l'examen de la sanction qui sera infligée suite à une tentative de fraude.

42. -Que les étudiants soient assignés une place, et non assis avec leurs copains lors d'un examen.

43. -Interdire catégoriquement les sorties de salle de classe lors d'un examen.
-Nombre de surveillants accru lors des examens afin de permettre une circulation continue entre les rangées.

44. Surveillance aux examens par des gens qui ne sont pas étudiants à l'UQO.

45. Surveillance plus accrue lors des examens.a

46. L'originalité dans les tests, la diversité. Différents examens.

Les personnes prises avec un dispositif électronique durant un examen seront automatiquement accusées de plagiat. Il s'agit de simplement punir les élèves qui sont fautifs. L'ensemble de la communauté étudiante l'a dénoncé, mais sans succès. Seulement une mince portion de la masse étudiante semble envisager la tricherie, il s'agit là de personne que l'on doit expulser. Assurez-vous d'avoir un seul étudiant par table lors des examens et aucun élève dans la dernière rangée.

47. Que l'enseignant soit au courant de plusieurs auteurs et savent leurs points de vue afin de cibler les possibilités de plagiat.

48. Tous les travaux arrivent en même temps, il faut qu'ils s'arrangent.

49. Adopt more on-line collaboration that strings posts/thoughts and would identify who had the original idea. Also, this would move the school towards more virtual team work, as in larger companies. Also, put good quality cameras all over the place. It provides some clues as to whether student submissions should or shouldn't be too similiar, and gives (even if its just an illusion) that someone is watching.

50. ??

51. IL DOIT EXISTER DES LOGICIELS DE RECONNAISSANCE?

52. Formation d'un comité de révision chargé de vérifier les travaux.

54. Demander d'indiquer systématiquement les sources (auteurs) lors d'une affirmation donnée. Être plus sévère sur ce point lors des travaux. Refuser l'accès à des téléphones ou ordinateurs portables lors d'examens.
55. Toujours relire.
56. Examen en classe.
57. Simplement porter attention à comment les élèves parlent entre eux -vs- la qualité des textes qu'ils écrivent peut être un indice. Rechercher les phrases exactes dans Google par après.
58. Surveillance accrue.
59. Il ne faut pas s'attendre à ce que les gens ne fassent pas les examens maison ensemble... si tu leur permets de faire un examen à l'extérieur d'une salle de classe, tu leur permets de faire l'examen ensemble, tout simplement.
60. Limiter les chances de plagiat :
 ex : 1. examen en classe exigé de plus grand locaux afin de permettre un espace entre chaque étudiant (le fait d'avoir plusieurs examens diminue le plagiat peut-être, mais comme étudiant je me demande toujours si j'avais eu l'autre version est-ce que j'aurais une aussi bonne note)
 2. examen à la maison .
 3. travail individuel : tout travail est le fruit de longue recherche, pour ma part j'utilise les concepts et les notions développées par d'autres auteurs (je ne suis pas encore une sommité dans tous les sujets) 4 travaux d'équipe : je trouve le risque plus élevé il faut bien connaître nos collègues pour avoir confiance qu'ils ne plagieront pas dans leur partie (à quand les enquêtes juridiques pour collègue de travaux universitaires).
61. Former les correcteurs, embauchés par des professeurs, sur le sujet.
62. Que ceux qui surveillent les examens n'ignorent pas ceux qui plagient.
63. Pour les examens, je crois qu'il suffit que les professeurs soient assez vigilants... Cependant, je crois que si ce sont des étudiants qui surveillent, les élèves les prennent moins au sérieux et les surveillants se sentent moins à l'aise d'intervenir auprès de gens de leur âge.

64. Travaux : vérifier chacune des sources dans la bibliographie et exiger une bibliographie.
65. Plus de vérification avec ressources bibliographiques.
66. Je n'ai aucune idée.
67. Avoir des surveillants en classe, mais derrière le groupe. Pour les travaux, avec les versions électroniques, on peut comparer avec des travaux similaires.
68. Concernant les examens en classe, je suggère que les professeurs se promènent entre les rangées, et ce, durant tout le temps de l'examen.
69. Que le professeur en début de cours fasse un «speech» sur les conséquences du plagiat.
70. Aucun effet personnel sur les bureaux et avoir plus d'un surveillant par classe.
71. Des réponses similaires ou identiques.
72. Je n'ai pas de suggestions.
73. Les travaux remis via Moodle sont plus facilement vérifiables avec des logiciels adaptés.
74. Je ne sais pas, l'utilisation de moteur de recherches où le prof peut mettre un extrait d'un travail et le faire chercher par le moteur voir s'il existe sur Internet?
75. Exiger de citer systématiquement les sources sur lesquelles son travail est fondé; obligatoire sous peine de discrédit.
76. Rien à changer.
77. Travail en groupe.
78. Je n'en ai aucune idée moi-même comment détecter cela... alors il serait difficile de donner des suggestions.
79. Je crois que les méthodes d'évaluations devraient être plus strictes. Malgré un probable manque de temps, les évaluateurs devraient aller vérifier les propos de différents textes. Plus de surveillance.

80. Le plagiat dans les travaux individuels est souvent basé sur les travaux d'étudiants antérieurs. Un professeur gardant inchangés ses questions ou devoirs d'année en année ouvre la porte à ce type de plagiat. Donc il faut être vigilant en comparant les travaux actuels et anciens. Une similitude trop prononcée est le premier indice à identifier.
81. Je ne sais pas.
82. Chaque professeur doit mettre en garde les étudiants en début de session et mettre en place des mesures strictes.
83. Logiciels de détection - tout travail doit être soumis électroniquement et vérifié avec un outil de détection.
84. Avoir plus de surveillants et la note de zéro devrait être attribué dès qu'un étudiant se fait prendre avec un appareil électronique lors des examens.
85. Que les profs circulent entre les rangées, lors des examens.
86. Selon moi il serait important de citer ses sources dans les travaux. Pour les examens, c'est quasi impossible à moins que le professeur soit très attentif au déroulement de l'examen et des comportements des étudiants. Encore une fois pour un groupe de 80 élèves, cela peut être difficile.
87. Aucune idée.
88. Il est certain que les travaux individuels permettent de repérer les personnes faisant du plagiat sans nuire aux autres étudiants.
89. En ce qui concerne les travaux à la maison et individuels, cela est plus difficile à détecter, mais pour les évaluations en classe, une meilleure surveillance et des sanctions plus sévères pourraient peut-être être une solution.
90. Que les enseignants et chargés de cours regardent les élèves lors des examens.
91. Les travaux devraient toujours être sur des sujets différents, de cette façon, il est impossible d'utiliser un travail appartenant à un autre étudiant.
92. Il faudrait constituer une équipe de travail pour faire la révision de tous les travaux écrits; et s'il y a plagiat, l'étudiant doit refaire son travail, mais non le retirer de l'UQO; il faut sensibiliser et non punir.

93. Bien, dans le temps des examens, c'est 1 personne par table, et ce, sans EXCEPTION.
94. Être plus vigilant lors des examens, peut-être vraiment surveiller au lieu de faire de la correction.
95. «Scanage» automatique des examens et travaux avec un gros serveur.
96. Créer une banque électronique des travaux reçus à travers les années. Une simple recherche des parties de texte louches pourrait réduire une bonne partie des plagieurs.
97. Il est difficile de proposer des solutions lorsqu'on ne pense pas à faire cela, mais je crois que tout commence par une observation accrue des étudiants tout au cours de l'année par les professeurs. Par exemple, si l'enseignant perçoit quelque chose de soupçonneux, il devrait noter son observation dans un carnet et analyser ses notes avant la fin du trimestre, juste avant les examens pour connaître 'ses mires' à observer durant les examens de fin de session.
98. Surveillance plus constante durant les examens, vérifier certaines phrases considérées comme suspectes des travaux dans un moteur de recherche.
99. Interdire tous les appareils électroniques pouvant servir à la communication (iPod, MP3, cellulaire, iPhone, etc.). Ces appareils ne devraient pas être ailleurs que dans un sac et non accessibles pendant l'examen.
100. Il s'agit de regarder les travaux qui se ressemblent le plus et de voir avec quelles personnes certains élèves se regroupent.
101. Des rappels réguliers et des exemples concrets de personnes en ayant subi les conséquences.
102. Le suivi du style d'écriture de chaque travail. La dénonciation volontaire.
103. Attention accrue.
104. Plus de groupes de discussion au sein de l'UQO.
105. LORSQU'IL Y A UNE DIFFÉRENCE DE STYLE DANS LE CONTENU OU UNE ANALYSE TROP POUSSÉE QUI NE PEUT PAS VENIR JUSTE DE L'INTUITION DE L'ÉTUDIANT : AUX ENSEIGNANTS D'ÊTRE VIGILANTS LORS DE LEUR LECTURE

106. Interdire le droit de sortir de la salle de classe durant les examens. Avoir plus d'un surveillant pour accompagner les élèves qui sortent de la classe.
107. La surveillance.
108. 1. s'assurer qu'il y a un espace vide en chaque élève durant les examens 2. Les professeurs devraient avoir des examens différents pour chaque cours, car les élèves se donnent les informations d'examens pour le cours suivant ce qui est injuste pour ceux qui étudient vraiment. 3. avoir une surveillante qui regarde les élèves tout au long de l'examen, car plusieurs en profitent pour corriger d'autres examens et c'est là que les élèves en profitent pour changer les feuilles d'examens ou se donner les réponses.
109. Demander des copies électroniques des travaux d'équipes et copier-coller certaines phrases ou passages dans un moteur de recherche sur Internet.
110. Place assignée au hasard le jour de l'examen.
Exiger une distance minimale lors de l'examen.
111. Un logiciel adapté de recherche.
112. Les examens en classe permettent d'éviter ce genre de situation, surtout celle à développement.
Informers les étudiants que des textes seront vérifiés...
113. Renforcer la surveillance au cours des examens en classe. Tenter de réduire les examens maison, car aucun contrôle ne peut être mis en place.
114. Aucune suggestion.
115. Plus d'un surveillant par classe, seulement le prof n'est pas suffisant, plusieurs réussissent à tricher.
116. Mettre plus de surveillance. Distancier les étudiants.
117. Aucun matériel permis sur les tables autres que crayons, effaces... un élève par table.
118. Aucune idée...
119. Mettre 2 surveillants, un en avant de la classe et un autre à l'arrière de la classe.
120. Aucune suggestion.

121. Plus de surveillants pendant les examens. À l'U d'O, il y a BEAUCOUP de surveillants : dans une grande classe, j'ai compté 10 étudiants surveillants en plus du professeur! Et les classes des examens étaient TOUJOURS assez grandes pour qu'il y ait plus d'un siège libre entre chaque étudiant!
122. Bien vérifier les bibliographies dans un travail. Le comité pourrait choisir quelques travaux de profs et les examiner d'un autre œil. Pour les examens, il faudra empêcher et oui, les étudiants d'entrer avec leurs cellulaires ou tout autre objet électronique dans la classe. De plus, les profs doivent se promener dans la classe comme on le fait au secondaire entre les rangées le plus souvent possibles au lieu de travailler dans leurs documents assis en avant de la classe.
123. Aucune idée, informer la différence entre bien citer une source et plagier.
124. Je crois que présentement les modes d'évaluation sont adéquats et les choix que les professeurs utilisent le sont aussi.
125. Plus de surveillance. Plus de questions à développement que des questions vrai/faux, choix de réponses, etc.
126. Google.
127. Je ne sais vraiment pas...
128. Tous les étudiants ont un rôle à jouer. Les témoins d'un tel acte devraient se sentir à l'aise de dénoncer la personne fautive, sans craindre des répercussions. Donc, faire appel aux étudiants et à leur sens des valeurs.
129. Je ne sais pas.
130. Lors de la remise de travaux, choisir au hasard quelques références et en vérifier l'exactitude des sources et de la façon de l'intégrer au travail.
131. Professeur qui surveille.
132. Je ne sais pas.
133. Examen en classe : surveillance. L'importance n'est pas nécessairement de détecter, mais de prévenir.
134. Aucune idée.

135. Je doute bien fort qu'il existe de plagiat lors des examens en classe. Si c'est le cas, vous n'avez qu'à mettre plus de personnes pour surveiller. Pour les travaux de groupe ou individuel, je ne le vois pas comme un problème de reprendre de façon très partielle a notant que ce qu'on reprend est validé et qu'on donne la source. Même les professeurs reprennent dans leurs exemples des textes tirés de l'internet sans même fournir la source aux étudiants.
136. Pour examen en classe : asseoir les étudiants par ordre alphabétique, et ranger les copies d'examens par cet ordre avant la correction de ces derniers cela permettrait au prof. de détecter la ressemblance des réponses semblables surtout les réponses incorrectes. Si deux étudiants assis à la même table ont les mêmes réponses textuellement incorrectes. Cela veut dire qu'ils se sont copiés. La même chose que les examens maison si quand le prof. corrige les examens maison il doit procéder en corrigeant la même question pour tout le monde comme ça il sera capable de comparer les réponses de tout le monde, surtout deux étudiants ont la même réponse incorrecte et formulée de la même façon et sur plusieurs questions c'est redoutable. Travail individuel et travail en groupe c'est aussi dans la correction ici ce qui serait important c'est de corriger les travaux au même moment. Si le prof. corrige les copies au même moment, il est facile de détecter les gens qui ont fait les copier-coller l'un à l'autre. Et pour les références aussi .Attention aux étudiants des premières années parfois c'est le manque de connaissances sur l'utilisation de références dans les travaux de recherche. Soit, ils n'ont pas bien compris la façon de les insérer dans leurs travaux. S.v.p. faites une enquête aux d'un nouveau étudiant avant de l'accuser le plagiat ou fraude.
137. Je suggère qu'il y ait une surveillance accrue des élèves pendant les examens. Pour ce qui est des examens maison. Je suggère que cesdits examens ne soient pas faits à partir de questions pouvant être retrouvées dans des livres. Des questions de types personnels et réfléchis ne causent pas de problématique pour le plagiat.
138. Logiciels, rigueur dans la correction des travaux.
139. Les étudiants pouvant fournir un rapport concernant les sources qu'ils utilisent et expliquer l'importance de ces sources dans un travail. S'assurer également que ces sources se retrouvent dans le travail final. Même chose pour un travail en groupe, chaque membre peut remettre un rapport.
140. Utilisation des logiciels détection. La version électronique des travaux des étudiants s'avère nécessaire.

141. Pour les travaux, une version électronique devrait être obligatoirement déposée par les étudiants au moment de la remise. Si un professeur suspecte le plagiat, il pourrait plus aisément copier et coller la citation dans un moteur de recherche et vérifier s'il s'agit bien de plagiat.
142. Aucune idée.
143. Rechercher dans un moteur de recherche en ligne quelques phrases tirées des travaux.
144. Aucune idée.
145. Plus de surveillants d'expérience, attentifs durant l'examen. Ne jamais laisser la classe sans surveillance. Changer souvent les formules d'examen parce qu'ils peuvent se retrouver sur Internet, etc.
146. Surveillance par 2 personnes lors des examens.
147. Aucun téléphone cellulaire dans les cours.
148. Utiliser Internet (Google).
149. Je ne suggère aucune stratégie systématique de détection du plagiat (p. ex. : logiciel).
150. Intervenir au moindre doute et rencontrer l'étudiant.
151. Des informations avec des exemples.
152. Je ne sais pas.
153. Difficile.
154. Une attention plus particulière des professeurs.
155. Pour les examens en classe, un surveillant et silence total dans la salle une personne par table. Quand le professeur surveille très facile de poser des questions de se déplacer, de discuter avec le voisin. Bref ce n'est pas des conditions optimales pour les examens. Pourrait-on utiliser les numéros étudiants et des feuilles d'examen vierges distribuées au début de l'examen comme c'est courant en France, réduirait la fraude et réduirai également le délit de faciès qu'on certains professeurs envers leurs étudiants.

156. Rechercher des phrases sur Internet faire le tour des bureaux durant les examens.
157. Augmenter la surveillance lors des examens.
158. En classe, en ayant des surveillants de classe qui surveillent et se promènent dans la classe.
159. Plusieurs versions d'un même examen, limité le matériel accessible, prévention.
160. Comparer les copies.
161. Des logiciels spécialisés qui détectent le plagiat dans les travaux écrits
Un examen oral individuel enregistré équivalant à un % de la note finale (25 à 30 %).
162. Pour les examens, inverser la séquence de question des examens. De plus demander aux étudiants d'écrire les noms des étudiants qui sont à leur côté. Pour les travaux, une simple recherche Internet, or la charge des enseignants est augmentée.
163. Expliquer ce qu'on entend par plagiat.
164. Une correction dualiste.
165. Citer ses sources adéquatement et s'il y a des doutes, que le professeur en discute avec l'intéressé.
166. Il suffit d'introduire électroniquement les travaux dans une base de données, puis d'utiliser un logiciel du genre *Ithenticate*. Ce serait la façon la plus facile de fonctionner.
167. Une différence trop grande des résultats entre les évaluations en classe et à la maison pourrait être un indice.
168. Aux examens : éliminer tout objet et surtout le cellulaire devrait être fermé complètement.
169. Examen en classe.
170. Demander à tous les élèves d'apporter les téléphones, et autres à l'avant de la classe pour éviter de tricher (iPhone est un problème majeur en RIRH).

171. Les surveillants d'examen devraient regarder plus attentivement les élèves et utiliser des moyens comme ceux mentionnés ci-dessous pour prévenir le plagiat.
172. - Demander des copies électroniques des travaux et les passer à travers un logiciel tel que *Turnitin* (turnitin.com).
173. J'ai l'impression que les examens sont bien gérés, pas d'outils, utilisations des calculatrices spécifiées, etc.
Les profs ont clarifié concernant les auteurs, des références, mais peut-être ce sujet doit être plus clair pour les nouveaux arrivés du Cégep - la génération qui utilise l'informatique le plus ?
174. J'ai l'impression que les examens sont bien gérés, pas d'outils, utilisations des calculatrices spécifiées, etc.
Les profs ont clarifié concernant les auteurs, des références, mais peut-être ce sujet doit être plus clair pour les nouveaux arrivés du Cégep - la «génération» qui utilise l'informatique le plus ?
175. Aucune idée.
176. Examen en classe : surveillance pour éviter cette problématique. Les professeurs ne devraient pas faire autre chose lors des examens, ils devraient circuler pour nous surveiller davantage.
Examen maison : NE PLUS EN FAIRE
Travail individuel : que les sujets soient différents.
Travail en groupe : les sujets différents pour les différents groupes.
Vérifications des sources.
177. Que le prof concentre son attention à surveiller les élèves au lieu d'être concentré sur son ordinateur...
178. Plus de surveillance dans les examens en classe où plusieurs étudiants travaillent en ligne !
179. Plus de surveillance en classe. À la maison ou ailleurs par contre, c'est difficile à évaluer.
180. La vigilance des professeurs.
Programme informatique de reconnaissance permettant de souligner les passages plagiés.
181. Caméras.

182. Formation pour les surveillants sur la détection, l'intervention durant les examens. Formulaire de sensibilisation et d'engagement à lire et confirmer la prise de connaissance, au début des trimestres, via symbiose par exemple.
183. Fournir les feuilles blanches aux examens.
184. Les professeurs doivent être plus vigilant c'est tout. On devrait aussi encourager les étudiants eux-mêmes à être conscients dans leur travail. Ça ne sert pas à grand-chose de tricher et avoir son diplôme, un autre parcours les attend dans la vie professionnelle.
185. La vigilance.
186. Avoir un bon surveillant en classe qui se promène et qui a bien les yeux ouverts et non assis sur le bureau.
187. Je ne sais pas.
188. Être attentif au même texte ou aux mêmes réponses.
189. Mélanger l'ordre des questions (ne pas assigner le même numéro aux différents questionnaires distribués aux élèves). Ne pas permettre aux étudiants d'avoir leur portable avec eux lors de l'examen.
190. Avoir des questions différentes dans les examens (plusieurs versions), inverser les questions.
191. Une attention soutenue des enseignants.
192. 1. D'informer les étudiants sur ce que le plagiat et des conséquences.
2. Lorsque le plagiat se présente, ne pas faire preuve de "laxisme" comme certains profs ... Dans le cas d'un plagiat mineur, un avertissement. Dans le cas d'un plagiat majeur, procédure.
193. Détecter si certains points ou tournures de phrases se répètent d'un travail à l'autre... et y revenir avec les étudiants... surtout observer les petits groupes de copains copies...

194. Former les profs et chargés de cours à l'utilisation de logiciels de détection du plagiat. Ces logiciels s'améliorent avec l'utilisation; chaque département pourrait avoir un accès commun afin de mettre en commun ces bases de données de plagiat.
195. Surveillance ponctuelle des travaux individuels et en groupe en posant des questions à l'étudiant sur son travail.
196. Pour les examens en classe, voir la prévention. Sinon, comparer les réponses mauvaises. C'est souvent difficile d'avoir deux fois ou plus la même mauvaise réponse.
197. Les étudiants ne devraient pas avoir le droit de sortir durant les examens. Plus de surveillance durant les examens.
198. Examen en classe : avoir une 2^e personne qui surveillerait les étudiants en plus du professeur.
199. Consultation des ressources bibliographiques utilisées pour comparer le vocabulaire utilisé avec celui des travaux.
200. Je crois que la formule qui existe déjà du point de vue des travaux est bonne, par contre, peut-être qu'on devrait prendre un temps à l'admission des étudiants, pendant un cours, pour vraiment expliquer ce qu'est le plagiat et ce que ça entraîne comme conséquence !!
201. Je crois que tout être a droit à l'erreur et qu'un travail supplémentaire devrait lui être demandé.
202. Examen en classe : ne pas laisser les étudiants sortir (surtout au 1er cycle) pendant l'examen. Travail en groupe : importance que tous les membres de l'équipe comprennent ce qu'est le plagiat, quelles sont les conséquences et que les professeurs soutiennent les étudiants qui sont témoins de plagiat.
203. Lecture approfondie.
204. Lors des examens en classe, d'avoir une bonne surveillance, car certains profs font des travaux sur l'ordinateur et ne lèvent jamais les yeux. C'est évident que certains en profitent.
205. Prévoir plus de temps de correction afin de s'attarder directement au texte qui semble poser problème.

205.	Que les surveillants se promènent pendant la période d'examen et vérifie que personne de triche.
206.	Pour les examens en classe, l'utilisation de <i>SynchroEyes</i> est essentielle quand on peut se servir de l'ordinateur. Trop de professeurs ne l'activent pas. Pour les travaux, il suffirait de taper le sujet du travail dans Google et de lire les résultats des 2-3 premières pages. Vérifier Wikipédia est aussi nécessaire. Par ailleurs, est-ce qu'il existe des formations en "détection de plagiat"? Si les enseignants ne savent pas ce qui doit attirer leur attention, ils ne pourront pas détecter le plagiat aussi efficacement.
207.	<p>1) Locaux plus grands, ou deux locaux, afin d'avoir une place libre entre chaque étudiant.</p> <p>2) J'ai fait mon baccalauréat et deux maîtrises à l'Ude Sherbrooke et les professeurs s'assoient toujours à l'arrière de la classe.</p> <p>3) Pour le travail en groupe, au niveau maîtrise, il y a un petit document CONFIDENTIEL d'évaluation du travail des membres de l'équipe. Si un membre ne fait pas de travail, ou copie sur un autre travail, il peut être évalué faiblement. Cette note compte pour 20 %, par exemple, de la note finale. Si tous s'entendent pour se mettre le même note, la note automatique accordée est alors 14 sur 20. Cela permet de détecter la qualité et la quantité de l'apport du membre au travail d'équipe.</p>
208.	<ul style="list-style-type: none"> - Moteur de recherche Google Internet. - Moteur de recherche Google avec base de données des travaux antérieurs.
209.	Varier les examens et les travaux d'une session à l'autre.
210.	Lors d'examen, mettre plus de surveillants pour la surveillance des étudiants. Ces personnes pourraient être des étudiants qui ne sont pas inscrits à ce cours.
211.	Examen en classe et plusieurs mini -jeux-questionnaires.
212.	Avoir plus de surveillants lors des examens en classe et peut-être une personne responsable ou équipe spécialisée en la matière qui pourrait offrir des conseils aux étudiants et aux profs. Et faire la révision des travaux, lorsque nécessaire.

213. Il est facile d'analyser les textes rendus par des logiciels de reconnaissance. Parler avec l'élève du travail est aussi judicieux, il permet de repérer les domaines non maîtrisés, les bizarreries...
214. Je crois que de s'assurer qu'il y ait une personne attitrée seulement pour ça (une autre personne que le professeur).
215. L'observation, la vigilance et tous les moyens traditionnels (1 étudiant par table et non deux, le moins de matériel possible sur la table, un surveillant toujours présent, etc.) Je ne me suis jamais vraiment interrogé sérieusement sur pareille question...d'intéressantes pistes de solutions doivent exister. Sans avoir de solution précise, je mentionnerais tout de même ceci : en gardant à l'esprit qu'on est innocent jusqu'à preuve du contraire...les professeurs devraient produire des examens ou études de cas différents d'une année à l'autre et pour ce qui est de la détection d'une fraude au niveau d'un examen maison ou autre, la vigilance de la part du correcteur s'impose. Il y aurait toujours des solutions, un peu extraordinaires... ex. : imposer les places dans une classe d'examen ou encore imposer un sujet de recherche à chaque équipe de travail...mais je ne crois pas que de telles solutions s'inscrivent dans un parcours académique épanouissant. Laissons la chance aux coureurs...mais si un d'entre eux se fait pincer...que la sanction soit sévère.
216. Une vérification des travaux.
217. Exiger et vérifier les sources que les étudiants fournissent.
218. Plus de surveillant(e)s.
219. En période d'examen, un surveillant devrait faire le tour des toilettes pour s'assurer qu'aucune documentation n'y est laissée.
220. Obliger les étudiants à laisser leur matériel (surtout les cellulaires) à l'avant des classes pendant les examens.
221. Si le texte est bien mieux structuré ou rédigé qu'à l'habitude, peut-être par RDV pour poser qq questions pour comprendre le processus de pensée de la personne. Si ce n'est que du plagiat elle risque de mêler dans ses réponses.
222. Les professeurs devraient faire des tours réguliers de la classe et garder l'œil ouvert.
223. On ne devrait pas chercher à détecter le plagiat, mais plutôt à le prévenir.

- Surveillance aux examens.
Vérifier les sources utilisées.
224. Vérifier les sites web, revues et monographies.
Poser des questions sur leurs recherches ou leurs références aux étudiants.
Faire de nouveaux examens et travaux chaque trimestre.
225. Difficile à dire, mais les professeurs connaissent la plupart des sites Internet et des auteurs que nous utilisons donc ils s'en rendent compte.
226. Examen en classe : davantage de surveillance.
227. Pour détecter le plagiat, peut-être plus attentif à ce qui se passe lors des examens, surtout lorsque ce n'est pas le professeur qui est présent, car dans bien des cas, les personnes chargées de surveiller l'examen ne le surveillent pas vraiment, car ils font autre chose.
228. Changer le thème des travaux et changer le contenu des examens pour chacun des groupes suivant le même cours, et ce, pour chaque année.
229. Que les professeurs corrigent eux-mêmes les travaux et les examens. Ainsi ils pourront reconnaître un travail qui leur a été présenté lors d'une année précédente.
230. Donner aux étudiants l'occasion de bien comprendre la matière du cours et les explications des travaux à faire.
231. OÙ SE SITUE LA LIMITE POUR DÉFINIR LE PLAGIAT? AUCUNE SUGGESTION.
232. Surveillance accrue lors des examens.
233. J'imagine qu'il peut être assez difficile de détecter le plagiat ou la fraude.
Il pourrait être pertinent de vérifier en profondeur certains travaux d'étudiants de façon aléatoire (recherche sur internet, etc.).
234. En classe, on devrait tout simplement ne pas avoir droit au cellulaire et le professeur devrait regarder rapidement dans les livres si on y a droit. Pour ce qui est de l'extérieur de l'école, pas grand-chose à faire.
235. Des salles d'examen mieux adaptées ou davantage de surveillance durant les examens.
236. Plus de surveillance durant les évaluations.

237. Examen en classe : surveillance plus accrue; le professeur doit être présent, pas un étudiant.
Les autres : je ne sais pas.
238. Travail individuel.
239. Le professeur ou le chargé de cours devrait être alerte et circuler dans les allées lors des examens. De plus, je suggère une deuxième personne surveillante, car parfois les étudiants ont tendance à plagier lorsque le professeur a le dos tourné.
240. Plusieurs superviseurs lors des examens.
241. Plus de surveillants.
242. Les méthodes informatiques sont efficaces...
243. Ne sais pas.
244. Surveillance, surveillance.
245. Certains professeurs veulent qu'on envoie les travaux par Moodle. Je trouve que c'est une solution, puisque le prof a toujours une copie contrairement à la version papier.
246. 2 surveillants par examen, des classes plus grandes.
Accepter Wikipédia comme référence (ensuite c'est facile pour un prof de détecter Wikipédia).
247. Aucune idée, je ne fais pas de plagiat.
248. Examen maison.
249. Exiger une identification des sources utilisées de façon plus précise.
Toutes les informations devraient être «sourcées» et les articles ou travaux cités devraient se retrouver en annexe.
250. Utiliser les moteurs de recherche en insérant des morceaux de textes qui semblent trop beaux pour l'étudiant en question; en cas de doute, ne pas hésiter à demander une deuxième opinion.
251. Pour les examens en classe, des caméras seraient d'une grande aide, si le budget le permet. Pour les travaux, le plagiat est déjà assez facile à détecter avec l'internet...

252. Que les professeurs lèvent le nez et regardent les étudiants pendant qu'ils font leurs examens même si cela est très ennuyant parce que souvent c'est flagrant et même les autres étudiants le voient très bien. Peut-être que si les professeurs se plaçaient à l'arrière de la classe ils auraient une meilleure vue d'ensemble.
253. Pour les travaux, souvent une simple recherche dans Google de phrases entières qui apparaissent suspectes permet de détecter les cas de plagiat.
254. Pas de sortie autorisée pour aller à la salle de bain, faire un seul examen dans une grosse salle avec au moins 4 surveillants (par exemple, il y a 2 groupes pour le même professeur, faire un seul examen dans une salle pour les 2 groupes).
255. Rencontrer en entrevue chaque candidat d'un groupe et ressentir l'attitude du moment ! De plus, engagez des étudiant(e)s pour surveiller lors des examens qui circuleraient parmi les tables.
256. Un guide précis sur ce qu'est le plagiat et comment bien citer ses sources et quand les citer, parce que le guide est vraiment poche comparativement aux autres universités, il ne montre même pas comment faire une intro ou autre selon l'UQO.
257. Lorsque le professeur donne les réponses aux travaux, s'assurer que tous les travaux ont été remis.
258. 1. Examens en classe : Demander aux étudiant(e)s de retirer leurs effets personnels des bureaux, de ne garder que leurs stylos, crayons, efface, etc. Si c'est possible, demander aux étudiant(e)s de laisser une place vide entre eux. Enfin, que le personnel surveille bien les étudiant(e)s.
2. Examens maison, travail individuel et de groupe : Le ou la correcteur/trice doit être sensible aux changements de styles d'écriture et par conséquent, vérifier certaines phrases ou bouts de phrases douteux/ses. Toutefois, il faut faire attention pour ne pas pénaliser ceux qui ne sont pas responsables du plagiat de l'un dans la correction des travaux de groupe.
259. Placer l'enseignant dans le dos des élèves lors de l'examen. Déjà si les enseignants corrigeaient les travaux en les lisant au complet ils pourraient davantage trouver du plagiat.

260. Lors d'examens, avoir des locaux plus grands afin d'espacer les gens... on est tassé comme des sardines... je comprends qu'il y en a qui triche.
Avoir des cours moins magistraux et plus par approche par problème; le monde comprend mieux la matière donc triche moins.
261. Meilleure surveillance des examens.
Responsabilisation des membres de travail de groupe (délation s'il le faut) et individualisation de la sanction.
262. Une meilleure supervision durant les examens.
263. Dans tous les travaux à la maison, il est certain que les gens peuvent plagier et/ou frauder. Mais, d'après moi, le seul moyen pour éviter cela, c'est que le professeur est capable de bien reconnaître ce qui vient de l'élève et ce qui ne vient pas de lui.
264. Aucune idée.
265. Une surveillance plus accrue.
Élaborer un règlement direct visant le plagiat. Par exemple : une sanction d'expulsion immédiate de l'école pour une session.
266. - des locaux appropriés à la passation d'examen.
- davantage de supervision.
267. Vigilance de tous et utilisation de Google pour les travaux.
268. En classe, si le chargé de cours fait bien sa surveillance je ne vois pas comment un(e) étudiant(e) pourrait faire du plagiat. Par contre, pour les examens à la maison c'est plus difficile et je ne vois aucun moyen de contrer le plagiat.
269. Ne pas donner le même examen plusieurs années de suite.
270. Il existe un logiciel où l'enseignant peut écrire textuellement des phrases écrites par l'étudiant, et le logiciel retrouve la source dans laquelle cette phrase a été écrite, si plagiat il y a eu.
271. Une bonne relation professeur et étudiant.
272. Utilisation de logiciel informatique pour détecter le plagiat et la fraude.
Obligation de fournir toutes les ressources utilisées pour effectuer le travail demandé (pas juste les références).

273. Donner des sujets de travaux différents, mais de difficulté semblable, faire passer les examens en très petits groupes et sous grande surveillance.
274. Supervision plus constante de la part des professeurs.
275. Vérifier les sources.
276. Que le professeur ou la personne responsable de surveiller l'examen se promène en classe au lieu de demeurer assis devant à lire ou à faire différentes tâches qui implique que son regard n'est pas toujours en direction des étudiants.
277. Rien.
278. Les évaluations doivent être sur une base de compréhension et non de par cœur.
279. Premièrement que le professeur utilise son autorité pour renforcer le fait qu'ON NE DOIT PAS PARLER DURANT LES EXAMENS (si je l'écris, c'est que c'est arrivé et à plusieurs reprises... très désolant...) Deuxièmement, préciser qu'il est facile de retracer toutes phrases reprises mot pour mot. J'ai déjà été celle qui devait arrimer le travail final et il a fallu que je change une partie pour enlever les citations reprises textuellement. Il y a toujours une personne qui se tape le travail pour le fraudeur...
280. Deux personnes en présence dans la classe pour assurer une surveillance.
281. Moteurs de recherche (Google), bases de données de travaux universitaires.
282. Une vigilance plus attentionnée de la part des professeurs dans la correction des travaux des étudiants.
283. Avoir un surveillant lors des examens.
284. Informatiser les travaux des étudiants afin de créer une banque de données rapides. De cette façon, copier un paragraphe dans l'outil pourra détecter un ancien travail déjà fait par un autre étudiant.
285. Ne sais pas... le professeur devra faire des recherches pour vérifier (donc, être ferré dans son domaine!).

286. Une étape de comparaison entre les travaux d'étudiants du même programme.
287. Les mesures habituelles, le professeur prendra le temps avec l'étudiant afin qu'il explique les circonstances qui l'ont amenées à plagier.
288. Avoir deux surveillants d'examen.
289. Garder les travaux des années précédentes pour pouvoir vérifier si on soupçonne du plagiat, ou mieux encore, ne pas demander le même travail deux années de suite.
290. ??
291. Pour les examens, certains professeurs demandent aux étudiants de s'asseoir à une chaise d'intervalle entre chaque étudiant. Je trouve que c'est un bon moyen. D'un cours à l'autre que le professeur se fasse une liste des thèmes abordés dans les différents travaux qu'ils ont corrigés. Si un même thème revient aller revoir l'ancien travail qui avait été fait (mais je ne sais pas si les professeurs conservent les travaux de leurs étudiants).
292. Comme nous avons des examens en classe, le nombre d'étudiants par classe est immense et les gens sont assis un à côté de l'autre, ce qui permet une facilité de copier. Aussi, les abus de salle de bains durant l'examen, les cellulaires sont une source facile et leur Laptop.
293. Selon mon expérience personnelle et ma perception, les examens et les travaux ont été scrutés à la loupe.
294. Je ne sais pas.
295. Pour les examens, que le prof impose aux étudiants l'endroit où s'asseoir, avoir des outils électroniques de détection de plagiat, sensibiliser les professeurs aux diverses manières de tricher, que tous les profs imposent les mêmes règles pour la surveillance des examens (la variété ne fonctionne pas!)
296. L'informatique. C'est rapide et simple.
Il existe des bases de données pour ça.
La simple bibliothèque de l'UQO peut déjà servir de base pour commencer.
Mais je persiste à dire qu'il faut donner de l'aide aux étudiants aussi.

297. Utiliser des outils de recherche de texte en ligne, ça doit exister j'en ai entendu parler.
- Pour les examens en classe, il s'agit de s'assurer d'une distance entre les élèves, de les faire se déplacer au besoin et de leur demander de laisser leur sac à l'avant... Pour les travaux, il faudrait peut-être demander de remettre les textes d'où proviennent les références. On pourrait aussi
298. confronter l'élève pour vérifier sa version des faits et sa compréhension de la matière (l'élève qui fait du plagiat n'a probablement pas intégré la matière).
- Faire 2 versions d'examen, c'est-à-dire le même examen dont les questions ne seraient pas nécessairement dans le même ordre par la suite la version 1 et 2 seraient distribuées aux candidats aussi un à côté de l'autre.
- 299.
300. C'est toujours difficile de prouver qu'un élève commet une fraude, mais vérifier les déplacements durant les examens.
- Je ne crois malheureusement pas qu'il y ait plus de façons pour détecter le plagiat/fraude que celles qui sont établies présentement. Je crois que le meilleur moyen d'éliminer la fraude/plagiat pour les travaux serait de forcer les étudiants à faire des travaux seulement en équipe; de cette façon, l'étudiant qui copie sera beaucoup moins tenté à tricher, car s'il se fait détecter, tous ses collègues seront punis pour sa faute.
- 301.
- Une meilleure sensibilisation auprès des professeurs, afin qu'ils portent plus attention à cet aspect lors de la correction.
- 302.
- Attribuer cette tâche à un assistant d'enseignement (avec Internet ou en comparant certaines copies au sort).
- Lors d'un examen, il faut absolument qu'un surveillant reste en tout temps dans la classe (ce qui n'est pas toujours le cas) et que celui-ci mette ses culottes. Les plagieurs profitent des absences des surveillants pour questionner leur collègue. Et ce n'est pas à moi à dénoncer des collègues, c'est au surveillant.
- 303.
304. Connaître les sites web concernés et les visiter régulièrement.
Lire les documents que l'étudiant a placés dans sa bibliographie.
305. Plus de surveillants.

306. Regardez-vous dans un miroir. Le changement commence par soi. Je me demande combien de personnes dans les rangs de votre administration et/ou pédagogie sont corrompues et ne se soucient que de leurs intérêts personnels, commençant du plus haut responsable au concierge.
307. Je ne sais vraiment pas.
308. Que les étudiants soient tenus de déposer une version électronique de leurs travaux au professeur afin de faciliter la vérification des sources internet de plagiat (qui sont les plus fréquentes). Un logiciel spécialisé de détection du plagiat pourrait aussi être mis à la disposition des professeurs. Les copies (électroniques) des travaux des étudiants ayant suivi le même cours les 2 années précédentes devraient être gardées pour vérification du plagiat inter-étudiant
309. des questions de développement et analyse où on ne peut pas tricher
310. Ou bien le professeur fait des efforts incroyables pour vérifier toutes les sources et faire de la recherche par lui-même (ce qui me paraît impossible) ou vivre avec s'il ne change sa méthode pédagogique. N'oublions pas que nous vivons dans une société et dans des jours où l'accès à l'information est facilité beaucoup par l'accès à l'Internet, à l'information gratuite ou même plein d'auteurs mettent volontairement à la disposition des utilisateurs leurs pensées sans exiger expressément leurs droits d'auteurs. Il peut y avoir des programmes qui peuvent détecter le plagiat si l'information est soumise électroniquement (chaque professeur pourrait le faire), mais ceci voudrait dire qu'il devrait faire la correction à l'ordi; et faire savoir aux étudiants qu'il appliquera cette méthode. Aussi on constate une surcharge des professeurs eux-mêmes. Malgré leur disponibilité, des fois ils n'ont plus l'énergie de te donner les conseils nécessaires ou de comprendre ou tu veux t'en aller surtout si on travaille sur un sujet qu'ils ne connaissent pas en profondeur.
311. Les examens en classe sont certainement une bonne méthode puisqu'il force l'étudiant à utiliser que son cerveau et non toutes les sources disponibles d'information.
312. Vérifier les sources, faire des vérifications entre les travaux d'un même étudiant; parler aux autres chargés de cours
313. Les toilettes et cellulaires sont parfois du plagiat, Peut-être avoir un garde dans les toilettes. Haha!

314. Aucune idée étant donné le manque d'information que vous nous fournissez. Vous engagez des personnes pour ensuite demander à d'autres des solutions ? gratuits.
315. Aucune idée.
316. Des surveillants d'examen?
Logiciels qui aident à trouver plagiat dans Internet.
317. Deux surveillants par salle d'examen pourraient être envisagés (voir budget). Les surveillants devraient pouvoir faire quelque chose s'il surprend quelqu'un en train de tricher ou qu'un étudiant reporte qu'un autre étudiant est en train de tricher (ce qui n'a pas été fait à la dernière session!).
318. Connaître l'écriture et la façon de s'exprimer par écrit. Comme ça, en faisant des tests écrits, les profs seront en mesure de connaître la façon que l'étudiant s'exprime, ainsi se fier aux travaux de session.
319. Les étudiants qui lèvent la tête souvent pour regarder le surveillant sont un signe.
320. Examen en classe : plus de surveillants et ne pas laisser le monde s'asseoir à côté des murs. Travail individuel : garder les copies des étudiants afin de comparer.
321. Je sais qu'il existe certains logiciels spécialisés pour repérer la fraude et le plagiat dans les travaux écrits. Il serait intéressant que l'UQO investisse en ce sens.
322. Fournir les outils et les ressources nécessaires aux professeurs ou bien établir un processus tiers de vérification par échantillon.
323. Pour les examens l'enseignant peut se positionner derrière les étudiants.
324. Plus de surveillants lors des examens.
325. Plus de contrôle.

326. Avoir 2 surveillants durant les examens en classe. Pour ce qui est des travaux, les enseignants devraient exiger les sources des citations. S'ils doutent de la validité de la source, ils devraient demander aux élèves de justifier leurs citations.
327. Travaux : exiger une remise du travail sous forme électronique. Lorsque des passages semblent louches, copier le passage pour lancer une recherche dans Google (beaucoup de livres sont numérisés et y sont affichés) ou une base de textes universitaire; là où les étudiants sont susceptibles de recueillir l'information en fait. Examens : rien de neuf : un prof qui se promène entre les bureaux des étudiants; et non qui s'absente, qui lit, qui corrige des travaux, etc.
328. Plus de vigilance. Des actions concrètes et des sentences exemplaires.
329. Pour les examens en classe, les professeurs pourraient demander aux étudiants de laisser leur sac à dos au-devant de la classe. Pour les autres modes d'évaluations, je n'ai aucune idée, seulement bien vérifier les sources.
330. Je ne sais pas.
331. Plusieurs surveillants.
332. Je suggère pour les examens en classe que les étudiants soient un par table et pour les autres l'utilisation de moteur informatique puissant qui détectent les plagiat ou les reprises de travail d'autrui sans référence.
333. Aucune idée. Selon moi, ça ne se détecte pas si facilement que ça et tous les professeurs n'ont pas la même capacité à le détecter.
334. Je ne sais pas. Je ne fais pas d'examens dans mes cours.
335. C'est évident que le meilleur moyen pour éviter le plagiat est de faire passer l'examen en classe et de laisser un bon espace (une place de libre) entre chaque élève.
336. 2 copies qui se ressemblent.
337. Une formation sur la détection du plagiat pour les personnes qui surveillent les examens et qui font les corrections de travaux.

338. J'ai remarqué que la très grande négligence des enseignants est presque un encouragement au plagiat. J'ai vu des enseignants quitter la classe en plein examen pour leur pause... sans surveillant ou personne qui le remplace. Ou encore des enseignants qui lisaient pendant un examen. Il n'a donc pas jeté de coups d'œil fréquents à la classe.
339. Faire plus de prévention auprès des étudiants lors de l'explication de chacun des travaux. Vous pourriez peut-être engager des assistants à cet effet en ciblant des classes au hasard.
340. Vérifier attentivement les travaux.
341. Demander des travaux et faire des examens remis par ordinateur, de cette façon on peut utiliser la fonction rechercher pour vérifier si des phrases textes ont été plagiées.
342. Plus de surveillance.
343. À noter que je n'ai pas lu la politique contre le plagiat de l'UQO alors il est possible que mes suggestions soient déjà incluses dans ladite politique.
-Toujours exiger la présence d'une bibliographie dans les travaux notés et les examens maison.
- Refuser de noter les travaux-examens maison pour lesquels les sources ne sont pas correctement ou clairement identifiées (ex. bibliographie manquante ou incomplète, citations sans références, etc.).
-Lors de travaux de groupe, exiger que les étudiants identifient les parties pour lesquelles ils sont responsables par le biais d'un plan de travail afin d'avoir une meilleure idée de l'apport et des sources utilisées par chacun.
344. Examen en classe : deux ou plus surveillants.
Travail en groupe ou individuel : donner plus de temps au correcteur pour vérifier si le travail a été fait. Utiliser les ressources nécessaires sur Internet pour vérifier si le travail est un plagiat ou pas.
345. Je crois que détecter le plagiat est particulièrement ardu. Les moteurs de recherche et les connaissances générales que les professeurs ont des auteurs peuvent être deux moyens efficaces d'y arriver. Je crois cependant que les professeurs d'un même département devraient être en lien pour s'assurer que les étudiants ne remettent pas le même travail dans deux cours différents. Les professeurs doivent aussi être vigilants, puisque certains travaux peuvent leur être remis plus d'une fois (à des sessions différentes, par exemple).
346. Prendre quelques bouts de phrase au hasard (celles qui semblent trop bien construites) et le taper sur Google.

347. Un plagiaire ne va jamais chercher loin. Une copie collée dans Google et on a la preuve de son méfait. Cela dit il est impossible de détecter le plagiat d'un livre intimiste pour publier à l'autre bout du monde.
348. Projets : Un " Spot check" des travaux sur Google rapide, demander un minimum de sources (et le plus possible, annexé électroniquement).
Examens : Surveillants plus vigilants. En leur donnant accès à un ordinateur, rapidement ils perdent intérêt à surveiller les gens.
349. Ne sais pas.
350. Surtout l'utilisation de Google.
351. Vérifier les sources et les références dans les travaux.
352. Vérifier les sources.
353. Je ne crois pas que ce soit le type d'évaluation le problème, mais il doit y avoir plus qu'un surveillant durant les examens. Et trouver des façons que les travaux de session que les étudiants soumettent soient doublement vérifier.
354. Recherche de textes sur Google.
Vérification des références.
355. Examen en classe : les gens qui s'installent une heure avant le début de l'examen à l'arrière de la classe et/ou qui gardent une place pour leurs amis.
356. Ne pas laisser les élèves sortir de la salle de classe durant les examens, peu importe les raisons évoquées. En cas d'urgence majeure, l'élève qui sort de la classe devrait être accompagné par une personne attitrée.
357. Pas de cellulaire en classe.
358. ???
359. Les seules fois où j'ai été témoin de plagiat étaient lors d'examen en classe.
360. Je n'en ai aucune idée, n'ayant jamais plagié ou frauder moi-même il m'est difficile de penser et de trouver à des méthodes de détection.
361. Examen = (annuler les sorties de classe).

Examen maison = (rien puisqu'elle demande généralement l'appui de livre théorique).

Travail individuel = (Vérification internet + analyse critique).

Travail de groupe = (Vérification internet + analyse critique).

362. Surveillance accrue durant les examens... plutôt difficiles d'empêcher le plagiat dans les travaux lorsque les cours sont donnés par différents profs.

363. Travail en groupe : faire une évaluation par les pairs, présentement il ne sert à rien de faire une plainte au professeur, ça ne va pas améliorer le travail ou te faire obtenir une meilleure note, si un membre de l'équipe ne veut rien faire, tu dois faire le travail à sa place.

364. En classe : être aux aguets? Maison ou travail : copier des bouts de texte et les rechercher sur Google. Vous pourriez trouver un travail existant sur lequel il a été basé.

365. Surveillance accrue.

366. Il me semble difficile de détecter systématiquement le plagiat et la fraude, c'est pourquoi il serait nécessaire de travailler à la source du problème.

367. Corrélation entre l'étudiant et le travail performé, si l'étudiant ne performe habituellement médiocre et take home exam 100 % ceci est à questionner. Séparation entre étudiant et ami(e) pendant les examens sur les lieux. Régulariser l'utilisation des calculatrices scientifiques, pas grand proche qui check du tout...

368. Changer d'examen à toutes les sessions, aussi régulièrement pour les examens maison. Discussion entre collègues enseignants pour les travaux individuels et de groupes afin de ne pas accepter des travaux remis dans le cadre d'un autre cours...

369. Augmenter la surveillance lors des examens, plus grands locaux.

370. La prévention.

371. Pour les examens en classe : s'assurer d'avoir une distance d'une chaise entre les étudiants. Il est rare que cela soit respecté dû au grand nombre d'étudiants versus la grandeur du local.

372. Il n'y a pas mieux qu'une lecture attentive et vigilante des textes et une connaissance de près des étudiants.

- Idéalement, il serait opportun de considérer les causes et de toucher le sens des responsabilités chez les étudiants. Néanmoins, à titre de contrôle direct au niveau des examens, le mieux serait l'examen seulement en classe avec présence du professeur attitré au cours et non pas un suppléant. Au niveau des travaux, il faudrait préalablement tester les étudiants dans leur capacité de synthèse face à un texte commun. Cela permettrait au professeur d'évaluer les étudiants et de soulever ceux qui sont susceptibles de faire du plagiat. Ces derniers éléments ne sont que des idées, mais il faudrait y voir de manière plus concrète.
- 373.
- Il faut que les profs se parlent et cumulent des preuves de plagiats d'un étudiant suspect. C'est comme trouver un voleur, il faut cumuler des faits observables et ensuite, trouver un consensus pour les conséquences à appliquer.
- 374.
- Deux surveillants d'examens. La remise des travaux informatique pour pouvoir mieux cibler le plagiat d'un auteur ou d'un travail à un autre.
- 375.
- Pour l'examen en classe, il relève directement de la responsabilité des surveillants. Cependant, pour les travaux individuels ou SURTOUT les projets de session, il faut INSTAURER une politique d'évaluation des pairs, et de plus, IMPOSER aux étudiants une bibliographie et citer les sources utilisées dans leur travail.
- 376.
- Examen en classe le plus souvent possible.
Outil pour faire des vérifications de textes sur Internet dans le cas des travaux. Toujours obtenir une version numérique des travaux pour pouvoir faire cette vérification. Procéder à l'embauche de technicien pour effectuer ces vérifications informatiques en cas de doute du professeur.
- 377.
- Par exemple, pour les travaux, je crois que les professeurs pourraient vérifier si certains passages de textes n'ont pas été copiés sur internet (ex. : copier-coller dans Google)
- 378.
- Aucune idée.
- 379.
- Avoir 2 surveillants lors des examens dont l'un est attitré pour accompagner l'élève qui veut sortir. Les élèves "vont aux toilettes" durant les examens, mais il est facile d'aller consulter une feuille de note, un cellulaire ou autre durant le temps que l'élève est seul hors de la classe.
- 380.
- Examen maison ne devrait pas porter sur des connaissances, mais bien sur le développement de la pensée ou de la mise en œuvre de quelque chose de plus originale... Revoir la méthode avec les ordinateurs portables.
- 381.

382. Il faut que les profs séparent les personnes qui s'assoient ensemble d'habitude. C'est toujours les mêmes personnes qui trichent ensemble!
- En ce qui a trait aux examens en classe, on pourrait inviter les étudiants dans la classe à dénoncer le plagiat, augmenter la surveillance ou modifier les méthodes de surveillance, faire en sorte que ce soit le professeur qui a donné le cours toute la session qui surveille l'examen ou un autre professeur (les jeunes adultes sont souvent plus intimidés [plus à leur place] lorsque c'est un professeur qui surveille que lorsque c'est un assistant à l'enseignement qui surveille un examen. De plus, le professeur sait en général qui est à surveiller de près et qui ne l'est pas.
- Il est certainement plus difficile de détecter le plagiat ou la fraude. Je crois que la clé c'est la prévention.
384. Au moindre soupçon, vérifier sur Internet...
385. Une surveillance accrue.
386. Examen en classe : plus de surveillance.
387. Que les profs/chargés de cours connaissent suffisamment la littérature.
388. Que l'enseignant marche la classe pendant les examens.
389. Que les enseignants ne laissent pas les examens aux étudiants ou les grilles des corrections incluant les réponses aux étudiants.
390. LORS DE L'EXAMEN, METTRE LES ÉLÈVES LE PLUS LOIN POSSIBLE L'UN DE L'AUTRE.
391. Les professeurs devraient connaître les stratégies utilisées par les étudiants pour tricher, telles que l'échange de documents entre étudiants pendant les examens, accès aux données inscrites sur un téléphone intelligent, etc.,
392. Essayer de connaître les étudiants. Lorsqu'il y a du texte qui ne ressemble pas à l'étudiant, on peut rechercher ce texte pour savoir s'il est plagié. On peut également le savoir s'il n'y a aucune "citation" dans un texte de recherche comme exemple.
393. Aucune idée.

394. Au lieu d'essayer de détecter, encourager, les autres à utiliser du matériel, mais juste de spécifier l'auteur d'origine et de montrer l'apport personnel par rapport à ce travail.
395. Comparer les travaux d'un même étudiant entre eux.
Vérifier les références de l'étudiant en cas de doute.
396. De la recherche internet (copier-coller dans Google), et peut-être créer un groupe à l'effet de la détection du plagiat si un professeur ou un chargé de cours croit faire face à une copie qu'il/elle croit être du plagiat.
397. Il est certain que les travaux et examens en classe comportent beaucoup moins de risques que les travaux faits à la maison. Les travaux de groupe sont problématiques, car si l'un des membres de l'équipe plagie, tous les membres de l'équipe seront touchés. (il peut être parfois difficile de détecter si le travail d'un coéquipier a été plagié).
398. Des mesures strictes et rigoureuses.
399. Informatiser la vérification, en informatisant tous les travaux précédemment soumis et en appliquant des requêtes informatiques qui comparent chaque nouveau travail avec les travaux déjà soumis. Une autre vérification par logiciel pour faire la même comparaison avec Internet.
400. Exiger des sources.
401. Logiciels pour détecter du texte plagié.
Évaluation des pairs pour les travaux en équipe.
Dénonciation anonyme de ceux et celles qui plagient.
402. Évaluations en classe anonymes, détection par logiciels Web.
403. Je suggère d'essayer de plus susciter l'intérêt des étudiants avant les examens/travaux par rapport à la fraude/plagiat. Dans mes cours, le seul moment où le professeur en parlait c'est lors du premier cours (plan de cours) et c'est expliqué très rapidement.
404. Engager des professeurs-assistants pour faire analyser les textes à l'informatique. Continuer à donner de l'information sur comment citer nos sources et le répéter souvent.

1. Aucun étudiant comme surveillant d'examen fait en classe.
 2. Aux minimum 2 surveillants par examen : le 1^{er} pour surveiller la classe et le 2^e pour accompagner les étudiants aux toilettes.
 3. Surveillant doit se promener dans la classe et non rester à l'avant (au minimum, se mettre à l'arrière de la classe).
- 405.
406. Aucune idée.

4.1.3 Que suggérez-vous pour prévenir le plagiat et/ou la fraude dans les modes d'évaluation habituels (examen en classe, examen maison, travail individuel, travail en groupe, ou autres) ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	417/457

1.	Montrer ce qui arrive lorsqu'une personne se fait prendre à plagier ou à frauder.
2.	Toujours inclure la procédure de citation des ouvrages monographiques et des sites web dans le format APA dans tous les plans de cours, travaux de session, devoirs, etc.
3.	La prévention passe par l'éducation, dit-on. L'accès à l'information est maintenant facile grâce à Internet et tout le monde s'approprie une portion de cette information pour la publier sur son blogue personnel, sa page Facebook, son site personnel, etc. Il est rare (sauf chez les professionnels) de voir les gens citer leurs sources. Il serait peut-être bien d'organiser une conférence en début de session sur le plagiat, sur la façon de citer les sources, sur l'importance de citer les sources, etc. L'envoi de courriels sur le sujet est bien, mais je crois que ce n'est pas suffisant.
4.	?
5.	Travail individuel, examens aux questions différentes ou dans un ordre différent.
6.	En classe, noter les numéros de siège et l'inscrire sur l'examen de l'étudiant pour par la suite, comparer si deux examens assis l'un à côté de l'autre ont les mêmes réponses.
7.	Il faudrait que les professeurs prennent le temps d'expliquer et de donner un exemple concret de ce qu'ils appellent un plagiat ou une fraude.

8. Les profs devraient rappeler aux étudiants à chaque projet de ne pas plagier. Ils devraient aussi expliquer aux étudiants de premier cycle, et même des supérieurs, ce que c'est, c.-à-d. toutes les formes de plagiat. Si les étudiants sont au courant de ce qu'ils peuvent faire pour prendre une idée sans la plagier, ils le feront moins, surtout s'ils comprennent que leurs travaux ne seront pas de moindre valeur s'ils empruntent des idées sans les plagier.
9. Empêcher les gens de travailler en équipe pendant les examens, ou de s'asseoir un à côté de l'autre.
10. Au niveau des examens, les petites classes et le trop grand nombre d'étudiants pourraient être en cause, soit agrandir les classes afin de mieux disperser les étudiants. Au niveau des travaux, je n'ai pas d'idée
11. De mieux en parler aux étudiants et de leur expliquer toutes les conséquences d'un tel geste.
12. Aucune idée.
13. Créer une ambiance qui semble plus contrôlée. Présentement, il semble facile de tricher pendant un examen.
- Examen dans de plus grandes classes, avec seulement 1 personne par table.
- Si deux cours donnent leur examen en même temps (surtout en fin de session), dans une même salle il y aurait une alternance de rangées entre cours A et cours B. (C'est de cette façon que fonctionne le campus MacDonald de McGill dans le Ball Room).
14. Continuer à mettre la politique de plagiat dans le plan de cours.
- Mettre la politique de plagiat dans l'examen ou le travail.
15. Ne jamais engager comme surveillants des étudiants de la même école...
- Brouilleur d'onde de cellulaire et ordinateur.
16. Même chose qu'en 2... en sachant qu'il y a des moyens mis en place pour repérer les fautifs, les étudiants seront certainement moins portés à poser de tel geste.
17. Diminuer les travaux en équipe et les examens maison.
18. Examen divisé en 4 parties.

19. Clairement, précisez que rien n'est permis durant les examens. Si un étudiant a son cellulaire, il mérite la note 0. Personne ne devrait avoir son cellulaire en examen. Beaucoup de personnes trichent avec les iPhone et BlackBerry. Les professeurs et chargés de cours doivent être sensibilisés à ce sujet. Ils ne doivent pas être intimidés ou avoir peur d'accuser quelqu'un de plagiat.
20. Faire des travaux plus individuels qu'en équipe et permettre les examens à la maison.
21. **CONTRÔLE DE TOUS LES EXAMENS ET DOCUMENTS MAISON OU EN CLASSE ET SURTOUT DES TRAVAUX DE GROUPE.**
22. Pour ce qui est des examens en classe : s'assurer que les étudiants laissent leur téléphone cellulaire bien en vue sur la table c'est un nouveau moyen que les étudiants ont... et j'en ai été témoin à plusieurs reprises et c'est frustrant de voir que le professeur ne s'en aperçoit pas.
23. Prévoir des sanctions ou des mesures appropriées pour chaque travail soit une annulation du travail et une annulation de l'examen quand c'est l'utilisation d'un cellulaire ou d'autres copies.
24. Examen en classe ou à la maison.
25. Demander les sources complètes des informations utilisées ainsi que de remémorer aux élèves les normes de présentations des sources utilisées. À titre d'exemple, comment insérer une citation dans un texte. Peut-être insérer les procédures dans le plan de cours.
26. Une surveillance plus stricte de la part des professeurs. J'ai déjà eu les profs qui sortent pendant des examens donc ça chuchote, s'échanger des réponses et même de copies d'examen cela épuise mes énergies et ma concentration. On voit surtout ça qu'à l'UQO. Je suis au programme de comptabilité, nos profs sont quand même strictes, mais quand je prends des cours optionnels en ADMIN c'est le BORDELLLLLLLLLLLL si vous me permettez.
27. Clarifier grandement les politiques de sanctions.

- Pour bien contrer le plagiat, je crois qu'il faut penser à évaluer de façon indépendante. Je m'explique : les examens devraient évaluer les connaissances d'un étudiant et non sa capacité à retenir par cœur un manuel de classe ou des notions mathématiques complexes. Ce genre d'évaluation pousse les étudiants malhonnêtes vers le plagiat, voire même retrouver des travaux sur Internet. Chacun apprend à sa manière et gère le stress des évaluations à leur façon. Une façon de prévenir le plagiat et de détecter les connaissances des étudiants : des questions où l'on demande à l'étudiant d'élaborer sur un sujet en utilisant leur langage et leur logique peuvent déterminer si celui-ci comprend bien la matière, etc.
28. Ayant eu des expériences de travail en groupe... je ne crois pas que ce genre d'évaluation détermine le niveau de compréhension des étudiants. Il y a toujours 1 ou 2 personnes qui travaillent pour le reste de l'équipe.
29. Rien.
30. Même réponse que la précédente question.
31. Si un étudiant est accusé de plagiat, le prof doit d'abord le convoquer si c'est une erreur non intentionnelle lui redonner la chance de refaire le travail.
32. Examen en classe.
33. De rappeler aux étudiants que le plagiat signifie un échec. D'inciter les étudiants à faire des références au lieu de risquer l'échec.
34. Mettre des sanctions plus sévères.
35. Apprendre comment faire des citations correctement, car je n'ai jamais réellement appris comment citer un auteur sans le plagier.
36. Ne pas imposer un nombre de pages comme longueur de travail et favoriser les travaux courts et concis nécessitant une compréhension et une synthèse plutôt qu'une réécriture de ce qui est déjà écrit.
37. Même que numéro 2 !

- Il faudrait sensibiliser les étudiants à l'importance de réussir ses études par soi-même par une campagne de sensibilisation par exemple. Il faut aussi rappeler qu'ils ne pourront pas duper un employeur, car le manque de connaissances deviendra perceptible sur le marché du travail. Autre solution : ne pas donner accès aux portables, cellulaires, etc. durant les examens en classe. Les professeurs pourraient aussi évaluer les compétences en alternant davantage les méthodes d'évaluation. On pourrait établir une politique contre le plagiat incluant de sévères sanctions et en informer les étudiants. Il faudrait vérifier dans ce dernier cas si ce genre de politique a un effet vraiment dissuasif. Il faudrait plutôt penser à une solution impliquant les étudiants dans cette lutte (comité étudiant contre le plagiat, etc.).
- 38.
39. Une sanction telle que l'échec pour le cours?
40. Insister pour que le personnel enseignant sensibilise davantage les étudiants, et mieux former les surveillants d'examen.
41. Lors des examens en classe, interdire tout appareil électronique, iPhone, iPod, BlackBerry, etc.
42. Une séance d'information obligatoire à tous les étudiants leur expliquant ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire avec des exemples concrets serait intéressante. Cela pourrait être sous forme de vidéo présentée lors de certains cours au début de chaque session. La répétition a toujours sa place! Car les règlements sont là, mais des fois il y a différentes interprétations pour un même règlement.
43. Menace d'obtenir la note 0 et l'appliquer.
44. Exiger que les étudiants fournissent leurs références (bibliographie ou Webographie). Mieux définir les objectifs des travaux (individuels et de groupe). Éliminer les examens maison. Hausser les exigences. Hausser le niveau de l'enseignement
45. Que toutes les classes suivant le même cours et ayant le même examen aient leur examen en même temps.
46. Examen 1, examen 2: et une séparation entre les places.
47. Il s'agit de démontrer que l'Université est en mesure de punir les fautifs pour qu'il n'y ait pas de récidive. L'Université a démontré une action banale à l'égard des étudiants fautifs.

48. Avertir les groupes des sanctions possibles si du plagiat est détecté dans quelconque travail qui est remis lors du cadre d'un cours.
49. Très difficile de répondre, mais il faut sensibiliser les étudiants qu'ils prennent conscience de la valeur de la profession.
50. Installer cameras.
51. ??
52. INTERDIRE LES ORDINATEURS OU I-PHONE CAPABLE DE SE CONNECTER AU RÉSEAU INTERNET LORS D'EXAMEN EN CLASSE.
53. S'assurer que les examens seront différents d'une année à l'autre et d'un groupe à un autre.
54. Sensibiliser les étudiants aux droits d'auteurs, énoncer clairement les conséquences associées, augmenter la surveillance en classe par exemple.
55. Informer les élèves de ce que c'est du plagiat; qu'est-ce qui est considéré comme plagiat; encourager les élèves à toujours mettre des références, même s'ils ne sont pas certains.
56. Travail individuel, examen en classe.
57. Expliquer de ce que consiste le plagiat (incluant prendre une idée sans donner le crédit à l'auteur original).
58. Critères de correction plus précis.
Donner des versions différentes d'examens, de travaux.
59. Exposer ce que l'on considère comme du plagiat en début de session.

Un peu plus de transparence dans le processus... peut-être afficher le nombre de cas de plagiat qu'il y a eu l'an dernier... sans nommé de nom bien sûr... mais peut être afficher le nombre par cycle... également,
60. expliquer clairement aux étudiants qui viennent d'ailleurs c'est quoi exactement le plagiat, car après avoir fait plusieurs travaux d'équipes avec eux, je peux dire qu'une bonne partie d'entre eux ne comprennent pas l'impact du plagiat et de la fraude, et ne comprennent pas ce que c'est.
61. Écrire noir sur blanc sur le plan de travail la définition qu'à UQO du plagiat.

- Accompagner les étudiants dans leur apprentissage sur le travail intellectuel et la rigueur scientifique : de façon continue (transversale) expliquer et insister, en classe, comment citer des auteurs et comment indiquer les références (ouvrages, articles, site Internet); expliquer la pertinence et l'utilité de le faire; indiquer la bonne façon de faire lors d'erreurs dans les travaux remis; expliquer ce qu'est le plagiat et la fraude et ne pas tenir pour acquis que tout le monde est au fait du sujet et en expliquer les conséquences individuelles et sociales. Finalement davantage soutenir que sévir!
- 62.
63. Punitons.
64. Espacer les élèves lors d'examen. Pour les travaux, cela devient difficile de déceler le plagiat.
65. Une surveillance adéquate des examens et pour les travaux... je ne sais pas. C'est difficile de trouver un moyen de détecter les travaux échangés d'une année à l'autre quand ce ne sont pas les mêmes professeurs qui donnent le cours.
66. Éviter les examens à livre ouvert. Exiger une bibliographie.
67. Surveillance ++.
68. Interdire le matériel électronique en tout temps lors d'examen.
69. Modifier les examens souvent et faire des versions différentes dans la même classe. Par exemple, la question 1 de l'élève A sera la question 5 pour l'élève B. Pour les travaux, varier les critères et les rendre plus personnalisés, de cette façon si un travail est copié, il ne répondra pas à ces nouveaux critères ou exigences. Ceci sera cependant assez demandant pour le professeur.
70. Je crois qu'il est important que les professeurs mettent l'accent en début de session, mais également avant chaque examen des conséquences réelles liées à une fraude ou un plagiat.
71. Avoir seulement crayon avec nous. Cellulaire et autres en avant de la classe.
72. Assigner la place des étudiants pour l'examen.
73. Comment les gens sont placés dans les classes pendant un examen. Si les étudiants sont assez proches de voir la copie d'un autre.

74. Je n'ai pas de suggestions.
- Espacement entre les étudiants, examens différents (ordre des questions ne correspondant pas) pour les étudiants côte à côte. Interdiction de sortir de la classe pendant un examen. Pour les travaux de groupe, une évaluation individuelle de chacun des membres de l'équipe afin d'avoir un aperçu de l'implication de tous ses acteurs peut favoriser l'uniformisation de l'effort de tous et de pénaliser selon le cas, ceux qui ne s'impliquent pas.
- 75.
- Des questions d'examen et des thématiques de travaux de recherche qui se penchent sur des questions et des lectures bien précises. Un sujet libre genre "la 2e guerre mondiale" permet à des étudiants de trouver plusieurs textes sur le web à copier-coller.
- 76.
- Pour les travaux longs, on pourrait exiger d'identifier les sources utilisées et de les résumer brièvement.
- Enseigner comment rapporter les citations correctement en montrant comment faire une bibliographie en citant toutes les sources utilisées, spécialement celle prise sur Internet.
- 77.
78. Je ne pense pas que cela va être éliminé totalement.
79. Examen en classe.
80. Peut-être passer plus de temps sur le sujet au début des sessions et montrer aux étudiants comment bien citer une personne (plus de rencontres (obligatoires) des bibliothécaires dans les classes).
81. Augmenter les demandes de références dans les travaux. (Personne, dans aucun contexte ne peut faire un travail de 10 pages ou plus sans référence valide. Les examens en classe sont selon moi la méthode la plus efficace contre le plagiat, par contre, elle est moins efficace pour approfondir nos connaissances et faire de la recherche de données).
82. D'abord les résultats anormalement supérieurs devront faire l'objet d'une vérification plus poussée des connaissances auprès de l'étudiant en question. Il faut que les professeurs favorisent annuellement du matériel original plutôt que recyclé. Parfois, dans les cours impliquant des calculs, modifier les données d'une situation ne suffit pas, c'est la structure du problème qui doit changer. Ainsi, on évite de recopier un travail déjà corrigé en jouant sur les variables de calcul.
83. Tout le matériel en avant de la classe te exiger que le cellulaire et les coffres à crayons soient eux aussi éloignés de l'étudiant.

84. FAIRE DES SÉANCES D'information sur le plagiat.
85. Assurer que les étudiants sachent que tout travail sera vérifié...
86. Éliminer tous les appareils électroniques (en classes pour les examens) c.-à-d. cellulaires, iPod, etc.
87. Donner un document écrit établissant la différence entre ce qui est du plagiat et ce qui n'en est pas.
88. Selon moi peu de prévention peut être faite. Je crois que la raison pour laquelle les gens font du plagiat est que la charge de travail est grande à l'université pour tous les cours et le temps reçu pour exécuter tous ces travaux est restreint. Donc, il faudrait selon moi, alléger la quantité des modes d'évaluations par cours afin de permettre à l'étudiant d'offrir un travail de qualité à son nom.
89. Espacer les étudiants dans le local lors d'un examen.
Réprimander ceux et celles qui ne citent pas leurs références et sources bibliographiques.
90. Beaucoup d'éléments se retrouvent dans le plagiat et la fraude. Je crois donc qu'il serait important d'aviser plus spécifiquement les étudiants de ce qui est considéré comme du plagiat et que les professeurs prennent un moment pour l'expliquer. Madame Harbour... explique très bien ce qu'est le plagiat. Elle m'a permis de réaliser certains éléments que moi-même je ne croyais pas être du plagiat.
91. Des sanctions plus sévères.
92. Examen en classe : s'assurer que le surveillant est totalement qualifié. Ce que je veux dire par là en fait, je vous donne un exemple, la session passée, une surveillante manquait totalement d'autorité face à la classe. Elle a donné les copies d'examen aux gens en avant pour les faire circuler à l'arrière. Elle s'est assise au bureau, et n'a rien dit. Tout le monde parlait durant l'examen, sans jamais qu'elle n'intervienne. Il est fort probable que les élèves qui ont du courage, ce sont échangés des réponses.

93. Il est certain qu'un examen en classe serait la solution d'éviter le plagiat, car tu n'as pas accès à l'informatique ou autre document, mais l'idée de rédiger un travail de recherche est plus qu'un examen, c'est très important dans ton apprentissage. Le suivi des travaux de recherche doit être plus rigoureux par le professeur; ceci lui permettrait de mieux voir le déroulement du travail de l'étudiant; et permettre au professeur de détecter le plus tôt le début de plagiat. Le prof doit être un peu plus le chien de garde non pas pour nuire à l'étudiant, mais le sensibiliser sur cette problématique en lui expliquant que le plagiat n'est pas à son intérêt. À tous les niveaux.
94. Bien, il y a toujours place à l'amélioration. Je dirais de sensibiliser davantage les étudiants sur les conséquences que le plagiat apporte. Exemple: sur l'apprentissage personnel. L'école est pour apprendre non pour copier chez le voisin.
95. Être plus sévère.
96. «Scanez» le tout avec l'Internet des firmes spécialisé dans la détection des travaux d'étudiants.
97. Et faire courir le bruit que vous avez un système super performant pour détecter les travaux peut être suffisant par lui-même. Sans donner des détails afin de nourrir une sensibilisation intense. Aussi, quand quelqu'un se fait prendre, il y a des façons d'utiliser ce fait pour sensibiliser de nombreux étudiants.
98. Je crois qu'il manque de pédagogie dans une école. Même si nous nous disons tous que l'université c'est fait pour les étudiants matures, il faudrait malheureusement répéter aux étudiants les conséquences d'un tel acte encore une fois par les enseignants qui ont beaucoup plus d'influence que certains peuvent pensés. Insister sur ce qu'un petit geste de fraude, de plagiat peut causer sur un avenir pourrait en décourager plusieurs. Bien sûr, de répéter tout ce que l'on a attendu au Cégep va fatiguer les plus matures des classes, mais c'est pourquoi le discours devrait être adapté pour ceux qui ne commettent pas ces fautes en les félicitant et en leur expliquant ce que cela peut concrètement leur apporter.
99. Démontrez des faits réels de plagiat et leurs conséquences sur le long terme.
100. Tout professionnel devrait faire preuve d'intégrité. Plagier ce n'est pas être intègre. Un atelier d'éthique de travail et d'attitudes professionnelles devrait être obligatoire en première session.

101. Je demanderais aux élèves de respecter une certaine distance entre eux et de ne pas utiliser l'ordinateur. Il faudrait avertir les élèves que le plagiat entraîne l'échec. Il faudrait avoir seulement un crayon, une efface et le strict minimum de matériel nécessaire. Le silence doit être requis.
102. Des séances obligatoires d'informations, de la sensibilisation sur le plagiat et sur les conséquences.
103. Cibler des élèves dans chaque classe et faire une alternance.
104. Pas d'accès aux toilettes durant examen.
105. Demander une évaluation des paires (entre membres des équipes).
106. QU'À CHAQUE DÉBUT D'ANNÉE, IL Y AIT UN INTERVENANT QUI SE DÉPLACE DANS CHAQUE GROUPE POUR SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS À LA GRAVITÉ ET AUX RÉPERCUSSIONS QUE CE DÉLIT ENGENDRE. MAIS AUSSI EXPLIQUER QU'IL EST ÉVIDEMMENT TRÈS SÉRIEUX DE FAIRE DES RECHERCHES. L'IMPORTANT EST DE TOUJOURS CITER NOS SOURCES. IL N'Y A PAS DE MAL À EXPOSER AU GRAND JOUR QUE NOS ÉCRITS ONT ÉTÉ INSPIRÉS PAR DES AUTEURS. NOUS SOMMES DES ÉTUDIANTS ET N'AVONS PAS LA SCIENCE INFUSE. PERSONNE NE NOUS EN VOUDRA. SEULEMENT ÊTRE HONNÊTE EN TOUT TEMPS... UN ÉTUDIANT QUI SE SENT À L'AISE AVEC CELA ET NON JUGÉ POUR SON IGNORANCE EST UN ÉTUDIANT QUI VA DÉVELOPPER SON SENS MORAL ...
107. Avoir des sanctions sévères, et informer des conséquences dès les premiers cours.
108. Que les profs respectent les élèves. Je me souviens d'une prof qui a très bien noté une personne qui avait largement dépassé le nombre de mots demandés. En nous présentant le texte, nous l'en avons informé. Mais puisque les notes étaient distribuées, elle n'a pas changé son système. Nous qui avons respecté ses exigences, nous avons été très pénalisés, car nous n'avons pas eu assez d'espace pour satisfaire toutes ses exigences. NE pas satisfaire les exigences, c'est une forme de tricherie, mais ces personnes ont tout de même eu une meilleure note.
109. Diminuer les travaux d'équipe ou au pire en réduire la taille des équipes. Changer les travaux d'une session à l'autre pour qu'un étudiant ne puisse emprunter la copie d'un étudiant qui a terminé le cours précédemment.
110. Que les professeurs soient clairs dans leurs révisions.

111. Donner des instructions beaucoup plus claires sur ce qu'est le plagiat. Plusieurs étudiants ne savent pas vraiment ce que c'est (l'autoplégat, copier des phrases à partir d'Internet). Nommer plus clairement les conséquences et les possibilités de sanctions. Sensibiliser les étudiants à l'importance de la protection intellectuelle. Peut-être aussi, dans certains cours comme méthodologie de la recherche, limiter les citations de seconde source. Une utilisation plus rigoureuse de la méthode de Deslauriers pour citer les sources permettrait aussi de diminuer le plagiat.
112. Si capable de prouver du plagiat, il faut des conséquences graves pour faire un exemple pour les autres étudiants.
113. Aucune suggestion.
114. Empêcher les cellulaires, fixer des places obligatoires à chaque étudiant, éviter les examens dans les auditoriums.
115. Faire des examens différents, mais de même niveau pour tous.
116. Que les étudiants n'aient pas le droit à leur téléphone cellulaire pendant l'examen.
117. Changer les examens pour chaque groupe et chaque session.
118. Ouvrir 2 locaux afin de laisser plus d'espace entre les élèves lors des examens et les cellulaires hors de la vue aussi.
119. Pour ce qui est des examens en classe, tout matériel devrait être interdit, par exemple, demander aux étudiants de laisser tous leurs effets personnels à l'avant de la classe, sans exception. Les étudiants devraient également devoir présenter leur carte étudiante avant de rédiger un examen en classe.
120. En classe interdire le téléphone cellulaire et autres appareils qui peuvent «texter». Donc d'avoir une politique de non-utilisation de ces appareils en classe.

- Toutes les sacoches, sac, coffres à crayon (oui, oui, des gens inscrivent à l'intérieur!), bref, TOUT (manteau y compris et toutes bouteilles transparentes ayant un liquide translucide dedans (les gens inscrivent sur la face intérieure de l'étiquette et la recolle sur la bouteille!), donc, rien d'autre sur la table, que 2 crayons, des mines pour les pousse-mines, une efface, une calculatrice et une règle. Pour les travaux en groupe, les professeurs devraient pouvoir prendre des actions et être soutenus par l'Université. C'est à dire, si un groupe peut prouver qu'un autre étudiant tente de plagier et qu'ils peuvent fournir au moins une preuve, l'enseignant devrait pouvoir refuser à l'étudiant fautif le droit de faire le travail de session! Bref, la règle serait, si vous tenter de plagier (et donc vous faites perdre le temps et la crédibilité d'autres étudiants qui tentent de réussir), alors, vous ne méritez pas la chance de gagner des points auxquels vous n'aurez pas contribué ET vous ne mettrez plus de "bâtons dans les roues" des autres qui sont tannées de "ramasser les dégâts" à cause de vous.
- 121.
- Il faut rappeler à une personne 321 fois certains éléments donc, c'est en discutant de ce point avec les profs à toutes les réunions pour qu'ensuite cela devienne un automatisme pour eux d'en discuter sérieusement avec leurs étudiants dans les cours.
- 122.
123. Informer des conséquences.
124. Je crois que les professeurs font déjà beaucoup de sensibilisation et sont à l'affût de cette problématique.
125. Fournir le matériel pour les examens (ex. Crayon, règle, efface, etc.) et/ou ne jamais donner le même examen ou le même travail à deux classes différentes.
126. Rappel de ce que du plagiat et les conséquences
127. Changer l'ordre des questions Dun examen à l'autre, sensibiliser les étudiants à la façon d'utiliser des références et cotations.
128. La prévention commence par l'éducation. De ce que j'ai entendu, il semble que les étudiants ne comprennent pas ce qu'est le plagiat ou la fraude. Avec la multiplication des médias sociaux, l'information n'appartient plus à l'auteur, mais devient du domaine public. Les nouvelles générations vivent dans un monde où l'information appartient à tout le monde. Alors que nous voyons plagiat et fraude, ils y voient plutôt un partage d'information. Il faut clairement expliquer les concepts et les raisons pour lesquelles il est important d'y adhérer (*What's in it for me?*)

129. La mise en place de modalités d'évaluations telles que des examens oraux à questions ouvertes avec le professeur en individuel auraient le double avantage de permettre une mesure adéquate de la connaissance de l'étudiant et aussi de permettre de prévenir le plagiat.
130. L'élève devrait toujours annexer en fichier joint les articles ayant servi aux travaux et souligner tous les passages ayant servi à ceux-ci.
131. Une séance dans les premiers cours où l'on expose des exemples de cas de plagiat, car certains peuvent tomber dans le piège sans s'en rendre compte. Pour des travaux de groupe, insister pour que le travail soit réellement un travail d'équipe et non une juxtaposition des travaux individuels qui peuvent contenir des paragraphes plagiés.
132. Sac à l'avant.
133. Le nombre d'élèves est beaucoup trop élevé par rapport à la grandeur des classes. Bien souvent, nous faisons nos examens dans une très grande proximité. Cela rend le plagiat plus facile à mon avis. En prévention, lors des examens, les élèves pourraient être répartis dans 2 locaux différents.
134. Une notice avant chaque examen et l'explication claire du plagiat ainsi que ses conséquences lors de la lecture du plan de cours en début de session.
135. Examen en classe: classe plus grande et moins d'élève et pas d'effet personnel (cellulaire, cahier, livre, sac). Travail individuel: expliquer ce que vous considérez comme fraude et plagiat et donner des alternatives afin que des exemples ou citations ne soit pas pris comme tel.
136. Ne soyons pas stupides. Dans toutes les sphères, politiques, scientifiques, commerciales, etc.. on reprend ce qui a été fait, dit et on l'améliore, regardant vers l'ASIE pourquoi elle est meilleure aujourd'hui. Je ne cautionne pas le plagiat, mais je dis la vérité. La solution à mes yeux passe par deux volets : 1- Corriger un travail en tenant compte du contenu (si plagiat alors enlever des points). 2 - Au lieu de gros travaux, donner plusieurs petits travaux plus gérables.
137. Que les profs. soient stricts pendant les examens .s'assurer que l'étudiant a juste sa copie, son crayon et son brouillon au besoin. Remettre tout autre objet devant avant l'examen n'est pas laisser les étudiants aller dans la toilette avant que l'examen ne termine à moins que la personne ait un problème particulier et justifié qui prouve qu'il ne peut pas attendre comme les diabétiques et les femmes enceintes. C'est rare, mais certains étudiants gardent les petites copies dans leur poche et vont dans la toilette pour y jeter un coup d'œil.

138. Une surveillance accrue.
139. Éviter de faire des examens maison, car c'est très facile de tricher, ne jamais permettre les ordinateurs.
140. Dès la remise du plan de cours, les professeurs peuvent prendre le temps de nous expliquer la problématique du plagiat ainsi que ces conséquences. Certains arrivent en première année et ne connaissant pas l'importance de cette problématique.
141. Plus d'examens en classe avec surveillance. Réduire le nombre de pages de travaux de maison et utilisé de logiciel de détection.
- Des sanctions importantes telles que l'expulsion.
 - Que les professeurs et chargés de cours montrent réellement qu'ils vérifient les copies.
142. -Si tous les travaux sont déposés électroniquement, ils pourraient être dans une base de données accessible uniquement aux professeurs. Les professeurs pourraient utiliser un moteur de recherche qui leur permettrait de voir si le même travail a déjà été remis.
143. Aucune idée.
144. Demander de joindre aux travaux imprimés en annexe, toutes les sources utilisées.
145. Aucune idée.
146. Pour ce qui est des examens, une seule personne devrait occuper la table de travail. Pour ce qui est des autres modes d'évaluation, au lieu de donner un sujet (travail) identique pour tous, personnaliser en évaluant des sujets différents par personne ou groupe.
147. Accorder les notes en fonction du travail de chaque membre de l'équipe. Faire une évaluation de tous les membres de l'équipe par chacun.
148. Obliger l'identification lors d'examen, et les cellulaires sur les bureaux pour être sûr qu'ils soient à la vue des professeurs et non de demander de les serrer.

- Exiger que les étudiants et étudiantes signent un formulaire (en ligne) attestant qu'ils ont pris connaissance de la politique de l'UQO. Brève discussion au début de chacun des cours en mettant l'accent sur les conséquences de ce comportement la vie durant (ceux qui fraudent à l'école, fraudent dans la vie). Travaux de groupe: demander à chacun des membres de l'équipe d'écrire leur contribution respective. Examen: exiger la présentation de la carte d'étudiant ou d'étudiante, avoir locaux qui permettent un espace libre entre chaque étudiant, enlever toute source possible de fraude (appareils, etc.).
- 149.
150. En parler, donner des outils et donner des avis systématiques.
151. Des informations avec des exemples nous donner des statistiques sur la progression du plagiat ou de la fraude.
- Je pense que le plagiat et la fraude sont souvent effectués de façon involontaire à l'UQO puisque très peu de spécifications quant à sa nature nous ont été fournies. Les étudiants ont aussi de la difficulté à bien citer les auteurs et à effectuer des références correctement. C'est donc au niveau de ces aspects plus techniques qu'une plus grande attention devrait être portée.
- 152.
- Un guide pour le mieux le définir et en donner des exemples, mieux renseigner les étudiants sur la façon de reprendre l'idée d'un auteur et d'en citer la source.
- 153.
154. Donner l'éducation.
- S'assurer que les exigences des travaux sont complètes. Ainsi, l'élève ne s'en tiendra qu'à ses tâches. Aussi, que les questions soient d'ordre individuel et que l'élève puisse répondre avec ses propres mots.
- 155.
156. L'interdiction de tous les cellulaires ! qu'ils soient retenus par le professeur dès l'arrivée en classe des élèves.
- Pour les examens en classe, un surveillant et silence total dans la salle une personne par table. Quand le professeur surveille très facile de poser des questions de se déplacer, de discuter avec le voisin. Bref ce n'est pas des conditions optimales pour les examens. Pourrait-on utiliser les numéros étudiants et des feuilles d'examen vierges distribuées au début de l'examen comme c'est courant en France, réduirait la fraude et réduirai également le délit de faciès qu'on certains professeurs envers leurs étudiants.
- 157.

158. Faire un rappel des conséquences du plagiat avant un examen.
159. Il faudra déjà entretenir les étudiants sur la technique de citation des auteurs. Disposer les étudiants en salle d'examen de manière à limiter une interaction entre ces derniers.
160. Utiliser différentes versions lors de l'écriture des examens. Exiger le respect de normes dans le même style que celles de l'APA utilisées dans le domaine de la psychologie lors de travaux individuels et les travaux de groupe.
161. Revoir les conséquences avec les étudiants lors du plan de cours.
162. Informer les étudiants sur ce que sont le plagiat et ces différentes formes ainsi que sur les normes liées à la propriété intellectuelle (citation des sources, bibliographie, etc.).
163. Laissez les cellulaires à l'entrée de la classe, les cellulaires sont maintenant dotés d'appareils photo qui permettent de prendre une photo des pages du manuel pour être consultées pendant l'examen. Les textes envoyés d'un étudiant à l'autre peuvent servir de moyen pour le plagiat.
164. Varier les types d'évaluation.
165. Une session d'information pour expliquer que le plagiat n'est pas toléré à l'UQO et les pénalités associées (première fois, échec, deuxième fois, retrait de l'université). - Un examen oral individuel.
166. Une plus grande campagne publicitaire et la distribution d'un livret explicatif. De plus, un manuel sur la remise des travaux universitaires serait bien.
167. Campagne d'informations à ce sujet.
168. Informer et instruire les étudiants du risque et des conséquences.
169. Poser des questions pour lesquelles le plagiat est impossible dans les travaux et éloigner les élèves.
170. Des punitions plus sévères : expulsion immédiate de l'université. Les tricheurs n'ont pas leur place dans ce milieu. S'ils trichent à ce niveau, ils tricheront dans leur milieu de travail, qu'ils auront obtenu en affichant un diplôme qu'ils ont volé.

171. Un examen de synthèse oral à la fin des études.
- 2 examens différents pour les groupes de même cours (1 et 2)
172. - Se faire dans un auditorium, car il est plus probable d'être loin de ses camarades.
173. Les gens qui vont à la salle de bain devraient être accompagnés.
174. que les profs qui ont vraiment un doute sur certains élèves, qui les regarde plus attentivement
175. Dans les cours que j'ai eus, il y avait assez de prévention ... : surveillant pendant les examens, pas de sorti aux toilettes, étudiants assis séparément...
176. Pour les examens maison, je suggère de communiquer aux élèves qu'il est impossible de faire le travail en équipe. Pour ce qui est des examens en classe, je suggère de demander aux élèves de mettre tous les effets personnels à l'avant de la classe incluant les cellulaires. Les élèves devraient être assis par l'intervalle d'une place vide.
177. - Être plus exigeant lors des acceptations de nouveaux étudiants (surtout au 2^e cycle), car selon mon expérience, ce sont les étudiants réussissant le moins qui sont ceux effectuant le plus de plagiat. En acceptant des étudiants plus sérieux, je crois que ceci ferait en sorte de réduire le plagiat.
- Une courte formation sur comment citer des sources pourrait également être bénéfique.
178. Explication des profs en quoi consiste le plagiat : explication comment citer et si on ne cite pas que ça représente le plagiat. - Il y a ceux et celles qui ne comprennent c'est quoi le plagiat.
179. Explication des profs en quoi consiste le plagiat : explication comment citer et si on ne cite pas que ça représente le plagiat - il y a ceux et celles qui ne comprennent c'est quoi le plagiat.
180. Faire un guide plus complet que celui que l'on a actuellement, pour que les étudiants puissent s'y référer.
181. Avoir des examens différents (versions différentes)
Avoir des sujets différents
182. Établissement préalable de grilles de correction approuvées par apprenants et enseignants.

183. À part de distancer les bureaux en classe et d'interdire l'utilisation d'appareils électroniques lors d'examens, je n'ai pas d'autres idées...
184. Mesures disciplinaires (amende, suspension, expulsion).
185. Difficile à déceler dans les travaux, car le correcteur doit reconnaître que le texte n'est pas authentique... mettre en place une politique permettant de dénoncer les collègues si un membre d'un groupe se rend compte du plagiat dans un travail de groupe.
186. Changer certains contenus de cours (parfois très lourd); en milieu de travail il y a des outils à notre disposition. Avoir différentes façons d'enseigner pour faciliter la participation des étudiants.
187. Conscientiser toutes les parties. Demander peut être aux étudiants d'exposer leurs travaux en classe devant leurs collègues et si réellement c'est leur travail on va s'en apercevoir le cas échéant on le saura aussi.
188. Acte de respect du plagiat.
189. Meilleure surveillance des professeurs.
190. Lors d'examen, ne rien laisser sur les tables.
Lors de travail en groupe, demander quel étudiant fait quelle partie, dans ce cas, s'il y a plagiat, ce n'est pas toute l'équipe qui sera pénalisée.
191. Distancer les étudiants lors d'un examen en classe.
192. Ne pas faire corriger les examens par des assistants de cours. Que ce soit toujours le prof qui corrige les questions à développement.
193. Informer les élèves suffisamment sur ce qu'est vraiment le plagiat.
Démontrer comment faire pour éviter de se retrouver en situation de plagiat lors des travaux. Expliquer les conséquences reliées au plagiat sur le dossier académique.
194. Comment faire une recherche : une étape, les sources, les citations, etc. il ne semble pas y avoir de formation sur le sujet. Les élèves sont démunis lorsqu'ils doivent remettre un travail. Un cours sur le sujet permettrait d'améliorer leur compétence et, du coup, préviendrait le plagiat.
195. Apporter une période où seront expliquées les conséquences du plagiat et de la fraude. Porter une plus grande attention à ceux qui ont déjà été accusés de fraude ou plagiat...

196. Interdire les téléphones intelligents dans les salles d'examen.
Favoriser les questions à développement dans les examens, ce qui pousse les étudiants à élaborer des réponses plus personnelles, cela diminue les risques de plagiat.
197. Examen en classe : Assigner des places aux étudiants. Avoir un ou deux surveillants qui ne proviennent pas du même programme et qui parcourent la classe. Ne pas allouer de notes, cartables, portable à la place de l'étudiant avant l'examen (pour prévenir l'écriture de réponses sur les tables).
Travaux : surtout de la détection...
198. Les étudiants ne devraient pas avoir le droit de sortir durant les examens.
Plus de surveillance durant les examens.
199. Examens: mettre qu'un seul étudiant par table lorsque cela est possible.
Travaux: Interdire aux étudiants l'usage d'internet pour réaliser leurs travaux; apprendre aux étudiants à citer leurs sources de façon appropriée; chaque nouvelle session, changer légèrement les sujets des travaux et les critères d'évaluation pour éviter que les étudiants puissent se "transférer" des travaux d'une session à l'autre. Cette dernière remarque pourrait également s'appliquer pour les examens, c.-à-d. modifier quelque peu le format et les questions des examens d'une fois à l'autre.
200. présence d'assistants de cours pour surveiller les examens
201. Je crois que ça va comme ça, mais peut-être s'assurer que tous les professeurs et chargés de cours soient à l'affût de tous les outils disponibles, technologies ou autres, pour les aider à détecter le plagiat et/ou la fraude.
202. Nous avons tous nos valeurs et il est difficile de répondre pour les autres étudiants. Mais individuellement, nous avons toute la responsabilité.
203. Sensibilisation et lourdes conséquences
204. Surveillance
205. Premièrement, pour les examens en classe, respecter une distance d'une chaise libre entre les étudiants et les profs ne sont pas très rigides lorsque les gens chuchotent, ce qui est en plus vraiment dérangeant.

206. Informer les étudiants de manière plus concise face à l'inclusion de citations d'auteurs dans un texte, aller jusqu'à prévoir un cours à l'horaire afin de clarifier ce qui est acceptable ou non, et ce, surtout au premier cycle. Donner des exemples de plagiats, donner des exemples de citations appropriées ou non.
207. Diviser les groupes en deux classes, car parfois les classes sont vraiment nombreuses et il est donc plus facile pour les étudiants de regarder sur la copie du voisin.
208. Pour les examens en classe, ce serait bien qu'il y ait deux surveillants : un à l'avant du local et l'autre au fond. J'ai tellement d'amis qui ont réussi à envoyer des SMS pendant des examens parce qu'ils savaient que la surveillance n'était pas assez efficace. Si le comité d'éthique était plus sévère et que les étudiants fautifs étaient punis (trop s'en sortent sans conséquences), peut-être que les autres en tireraient une leçon. Par ailleurs, si les surveillants restaient dans le local pendant toute la durée de l'examen et ne laissaient personne sortir (oui, comme quand on était au secondaire), les gens auraient moins d'occasions de tricher.
209. 1) Séance d'information sur le plagiat.
2) Lors de la présentation du plan de cours, le prof pourrait passer 5 minutes à expliquer les conséquences du plagiat dans son cours.
3) Renforcement des pénalités pour plagiat.
4) S'assurer que tous les profs appliquent les normes à l'unisson, éviter le laxisme dans l'application.
210. - Couper l'accès à l'internet lors des examens à moins que cela ne soit permis dans le cadre du cours.
- Si l'internet est permis, couper les ports reliés au chat.
211. Lors des journées d'examen, les étudiants laissent leur sac d'écoles à l'entrée de la classe. Varier les examens et les travaux d'une session à l'autre. Changer les modes d'évaluation habituels.
212. Éviter de faire des gros groupes d'étudiants ex: 70 dans une même classe ceci permettra au professeur d'avoir une meilleure vision de ce qui se passe.
213. Prendre grande classe et laisser des espaces libres entre chaque étudiant et avoir 1 surveillant en plus du prof pendant l'examen.
214. - Surveillants de surplus en classe lors des examens.
- Conseils offerts aux étudiants. - Conseils offerts aux profs.
- Bâtir une équipe spécialisée en la matière.

215. Rendre les travaux moins lourds (mémoire par exemple), valoriser la qualité rédactionnelle et donner des travaux d'envergures raisonnables.
216. Je ne peux vous dire, mais pour les examens en classe on devrait pouvoir s'assurer qu'il y ait un espace entre chaque, et le professeur pourrait faire deux exemplaires de son examen pour ainsi éviter une certaine tricherie. On devrait s'assurer qu'il n'y ait pas d'utilisation de cellulaire et autre bébelle électronique.
Éviter les questions à réponse courte.
217. On devrait bien définir ce qu'est le plagiat...est-ce qu'une phrase empruntée à un auteur, mais non citée à l'intérieur d'un texte rédigé entièrement par un étudiant est considérée du plagiat au même titre qu'un travail totalement copié? Chaque professeur, et ce, peu importe le cycle, devrait présenter la politique universitaire en vigueur concernant le plagiat et parler des conséquences qui y sont reliées...tout cela dans le but de conscientiser et prévenir d'éventuels cas.
218. Des sanctions sévères pour ceux qui ont recours au plagiat.
219. Ne plus admettre les devoirs de maison individuelle.
220. Des sanctions sévères pour les fautifs.
221. Lors des examens, les étudiants ne devraient pas avoir le choix de sa place assise, mais la place devrait être imposée par le surveillant.
222. Confisquez tous les téléphones cellulaires avant les examens. Ne permettez pas l'utilisation des portables personnels.
223. Infliger une sanction immédiate (une note de 0) à un étudiant ayant commis toute forme de plagiat et en informer les autres étudiants.
224. Dans le même ordre d'idées, suite à la bibliographie, il pourrait y avoir une page «processus de recherche» où il faudrait expliquer ce qui a guidé notre recherche de livres de référence, quel est l'auteur qui a le plus influencé notre travail et pourquoi... Ce type de question. C'est un peu plus de travail, mais ça peut être intéressant comme regard sur notre propre travail.

225. Il faudrait placer le monde par ordre alphabétique lors d'examens, parce qu'il est beaucoup plus facile de copier sur son ami que sur un étranger.
- Éliminer les examens maison! Pour tout travail individuel et en groupe, il devrait y avoir une évaluation individuelle en classe qui porte sur le travail.
226. Ou encore.
- Faire faire les travaux individuels pendant les séances de laboratoire et remettre les travaux à la fin de la séance.
227. Assurer une bonne surveillance et utiliser des locaux adéquats lors des examens. Enseigner dès la première session, les normes en ce qui concerne les citations et les références.
228. Rappel de ce que comprend le plagiat et la fraude et quoi faire pour l'éviter.
229. Déterminer une façon unique de faire des citations, cela aiderait déjà et de donner un cours à tous sur la méthode de recherche qui serait commune pour tous le programme.
230. Pour les examens en classes, lorsqu'il s'agit de groupe assez nombreux, prévoir un local plus grand pour pouvoir laisser des espaces entre chaque personne. Pour les travaux individuels, peut-être demander un plan détaillé des sources incluses dans le travail et s'assurer que ce soit les mêmes dans le travail remis.
231. Interdiction d'utilisation de cellulaire durant les examens.
232. Mieux définir ce qui correspond au plagiat et la fraude...
233. Mettre moins de pression sur les étudiants par rapport à l'importance de leurs notes; de mettre plus d'accent sur la valeur formative des évaluations; de favoriser la confiance en eux-mêmes des étudiants.
234. Simplifier les choses. Pas des examens difficiles, pas trop des travaux, plus de modèle ou exemplaire, des explications claires.
235. SÉANCE D'INFORMATIONS OBLIGATOIRE LORS DE L'ADMISSION DANS UN PROGRAMME.

236. Ne pas avoir le droit de sortir de la classe durant les périodes d'examen et n'avoir qu'en sa possession qu'un crayon et une efface et surtout ne pas avoir en sa possession un téléphone cellulaire.
237. Il serait peut-être pertinent de réviser régulièrement les examens afin d'éviter la transmission des questions à d'autres parties. De plus, les sujets des travaux individuels ou en groupe pourraient être en alternance d'une année à l'autre.
- Proposer des sanctions plus graves aux contrevenants.
238. Même chose que le numéro 2.
239. Plus de surveillance durant les évaluations, restriction du matériel autorisé lors de la passation de l'examen (pas de verre à café en carton par exemple, puisque déjà vu quelqu'un ayant écrit ses réponses dessus).
240. Examen en classe: surveillance accrue; le professeur doit être présent, pas un étudiant. Examen maison : si ça pose un problème, pas d'examen à la maison! Travail individuel : encourager l'étudiant à présenter ses sources. Travail en groupe : demander aux étudiants que dénoncent les membres du groupe qui ne coopèrent pas.
241. Examen maison.
242. Pour les examens en classe, je suggère aux professeurs et aux chargés de cours de demander aux élèves de mettre toutes leurs choses à l'avant de la classe. Deuxièmement, séparer les collègues lors des examens. Interdire d'aller à la toilette.
243. Examens à développement.
Examen en salle de classe.
244. Pas de matériel permis en classe, comme pas de cellulaires.
245. En classe lors des examens, on pourrait attitrer les places de manière aléatoire et pas de sortie de classe... ou suivre l'élève aux toilettes et vérifier s'il n'y a pas des papiers dans la cabine avant.
246. Offrir des cours pour expliquer ce que c'est le plagiat.
247. En ce qui concerne les examens, les prof s peuvent faire de versions.
Sensibiliser les étudiants.

248. Examen à livre ouvert. Les gens ne prendront pas le temps de tricher, mais de préparer leur examen! Adoucir les normes de référence (mettre seulement l'auteur à chaque fois par exemple au lieu, de la référence complète.
249. Examen en classe: surveillance accrue, pas de cellulaire, sacs d'écoles déposés à l'avant de la classe, vérification de l'identité avec carte d'identité avant un examen.
250. Prévenir les étudiants.
251. Examen en classe.
252. Permettre aux gens de choisir eux-mêmes leur coéquipier de travail pour les travaux d'équipe. Ceci engendrerait peut-être plus de confiance au sein de certaines équipes et ainsi un rendement meilleur. Donc, moins de plagiat face aux personnes que l'on connaît moins.
253. Préparer des examens parallèles. En proposant 2 examens équivalents, mais différents, le plagiat devient plus compliqué.
254. Des punitions dissuasives et pas juste des petites tapes sur les doigts ne pas donner les mêmes travaux d'équipes d'une session sur l'autre.
255. Pour les examens en classe, le fait que les étudiants soient conscients de la présence de caméras leur fera peur. Il faudrait avoir l'opportunité de diviser les groupes en 2 classes pour séparer les étudiants.
256. Au MINIMUM une place de distance entre les étudiants et qu'ils soient préalablement placée afin que les "amis" ne s'assoie pas les uns à côté des autres et se fasse des signes subtils sous la table. Ça semble futile comme moyen de tricherie, mais dans un examen exclusivement à choix de réponse ça pèse dans la balance. Faire deux versions de l'examen où les questions seraient les même, mais placé à dans un ordre différent.
257. Offrir une formation à la méthodologie de travail sur l'utilisation de paraphrase, citation et référence.
258. Augmenter le nombre de surveillants par groupe, fouille à l'entrer, autorisé seulement le matériel requis. «Aucune sortie» durant l'examen, aucune sortie pour la toilette.
259. Il faudrait savoir dans quel département ce constat est plus fréquemment observé. Surveillez la fréquence des absences des cours.

260. Prévenir que les sources seront vérifiées ou autre.
261. Lorsque le professeur donne les réponses aux travaux, s'assurer que tous les travaux ont été remis.
262. Que le professeur soit exigeant et porte une très grande attention aux étudiants lors des examens. C'est justement souvent dans les examens où le professeur est en avant de la classe et aussi au bureau et qui ne surveille pas toujours ou j'ai le plus entendu ou vu des cas de plagiat. Il serait bon de plus qu'il se promène en classe et même qu'il demeure en arrière des étudiants pour ainsi mieux les surveiller sans qu'eux ne puissent le voir sans devoir se retourner.
263. Avertissement. Prévention.
Les élèves doivent sentir que la problématique est particulièrement surveillée par l'établissement.
264. Travail en groupe +++, motive l'élève à faire ses études/lectures, lors des rencontres en groupe on s'échange l'information, cela amène de la confiance en soi.
265. Bonne information et diffusion de ce qu'est le plagiat et des conséquences que le coupable encourt, à court moyen et long terme.
266. Proposer des travaux plus faciles, car si les étudiants ont recours au plagiat c'est bien parce que les standards d'évaluation des travaux/examens sont trop hauts par rapport à la moyenne. De plus, la plupart de ces travaux n'aident nullement l'étudiant plus tard dans sa carrière professionnelle.
267. Ne pas utiliser les mêmes examens et sujets de travaux pour des groupes différents et de session en session. Faire différentes versions d'examen.
Assigner un surveillant qui reste en classe tout au long des examens. Faire déposer les téléphones cellulaires à l'entrée des salles d'examen, ainsi que tout objet ou document non essentiel à l'examen.
268. Rappeler au début de chaque session les règles pour éviter le plagiat.
269. Il serait peut-être intéressant que l'Université publie certaines recherches qui ont été faites par des étudiants. Cela pousserait ceux-ci à faire de bons travaux et par le fait même de pas plagier puisque cela ne leur permettrait pas de se faire publier.
270. Aucune idée.

271. Produire une campagne générale pour aborder le sujet dans les classes, etc.
272. - Une séance d'informations aux étudiants sur ce qu'est exactement le plagiat ou pas. - La sensibilisation aux risques encourus.
273. Informer davantage les nouveaux étudiants en intégrant la formation dans un de leurs cours. Donner une aide supplémentaire aux étudiants étrangers.
274. Comme certains chargés de cours font en ce moment. Interdiction aux portables et cellulaire lors des examens. Les sacs et effets personnels sont en avant de la classe. Crayon, efface et carte étudiant seulement qui sont permis sur le bureau.
275. Rappeler que le renvoi est automatique et immédiat.
276. Réduire les examens et favoriser les travaux. De toute façon, c'est dans les travaux qu'on apprend le plus les choses.
277. En classe : le professeur s'assoie derrière le groupe pendant l'examen.
278. Aviser les étudiants. Les inciter à donner les sources. Les résultats d'examen et de travaux ne devraient pas être les seuls indicateurs d'apprentissage. La compréhension de l'étudiant devrait aussi être un élément évalué.
279. Les méthodes pédagogiques devraient être étudiées de façon à éviter que des travaux tout faits et présentés sur Internet soient demandés.
280. Sensibiliser les étudiants à l'importance du travail de réflexion que nécessitent les études, car c'est en analysant les données qu'ils peuvent comprendre les questions et bien les aborder. Il serait important aussi d'appliquer des sanctions sévères dans les cas attestés de plagiat et de fraude.
281. En parler lors des premiers cours.
282. Sensibiliser les élèves.
283. Examen en classe : asseoir les étudiants séparément (lorsque le nombre de places le permet); travaux : l'importante de nommer les sources utilisées.
284. Rien.

285. Je garde la même idée que la question précédente. **ON NE DOIT PAS PARLER DURANT LES EXAMENS.** Deuxièmement, préciser qu'il est facile de retracer toutes phrases reprises mot pour mot. Est-ce qu'il va falloir faire de la discipline comme au primaire, séparer la classe en deux pour éviter que deux personnes soient assises à côté.
286. Les étudiants devraient être séparés sur les tables de travail par des places inoccupées. Tous les cellulaires, ordi et sac à main devraient être posés à l'avant de la classe ou sous les chaises. Les questions des examens devraient être mises dans des ordres différents selon les copies d'examens.
287. Les réprimandes actuelles semblent suffisantes.
288. Je suggère une sensibilisation envers les étudiants par les professeurs surtout dès le premier cours, parce qu'il me semble que les professeurs ne font pas de commentaires sur le plagiat et son impact sur la vie de l'Université et de l'étudiant.
289. Encourager les profs à sensibiliser les étudiants et donner un document sur ce qui est considéré comme du plagiat.
290. Laisser les sacs, manteaux à l'avant de la classe, désigner des places aléatoires aux étudiants pour qu'ils soient assis aux côtés de quelqu'un qu'il ne connaît pas. Ouvrir les grandes classes pour disperser les étudiants. Allouer 2 surveillants pour chaque examen.
291. Rendre publics des exemples de cas (tout en gardant l'anonymat) et appliquer des sentences strictes (ex. renvoi).
292. En parler... plus vous en parler plus les étudiants auront peur.
293. Les mesures habituelles.
294. Enlever tout téléphone cellulaire, iPod, coffre à crayon, etc. des bureaux lors d'examen.
295. La personne qui a plagié dans un travail ou triché dans un examen devrait obtenir la note de 0, même si seulement certaines sections sont plagiées. Autrement les gens se diront que ça vaut la peine de prendre le risque.

296. Je crois personnellement que l'université devrait mettre beaucoup plus d'emphase sur la surveillance des examens. Durant plusieurs examens cette session ici, le surveillant ne levait même pas les yeux, il lisait un livre ou était préoccupé à autre chose. Juste en jetant un coup d'œil rapide à la classe je pouvais voir des gens qui «textaient» des réponses entre eux. Puis, pour les travaux, les profs devraient être plus sévères sur les références utilisées par les étudiants dans leurs travaux. Finalement, assigner les places aux étudiants à la place de les laisser s'asseoir entre amis pourrait aider...
297. Qu'à chaque début de session les professeurs rappellent les normes face au plagiat et les conséquences qui viendront avec.
Qu'il démontre l'importance du travail des étudiants, de tous les efforts qu'ils ont mis à le faire, alors pourquoi donner ses travaux à d'autres.
Demander aux étudiants s'ils connaissent des sites Internet qui donnent des travaux (\$ ou gratuit). Peut-être que certains étudiants le diront (moi personnellement je n'en connais pas, mais j'ai encore de la difficulté avec les ordinateurs).
298. Je crois que le travail individuel serait plus mérité et juste, car chaque fois qu'on travaille en équipe, il y a toujours des gens qui ne font rien, mais qui obtiennent la même note que les autres qui ont travaillé fort.
299. Tel que mentionné, dans ma perception mes examens et mes travaux ont été scrutés à la loupe, donc je de la difficulté à me prononcer.
300. De plus éduquer les étudiants sur les risques et les petites erreurs d'inattention qui peuvent malheureusement les conduire face à la commission, souvent involontairement.
301. Avoir des horloges dans les classes pour éviter d'avoir besoin d'autres moyens pour savoir l'heure; enseigner les règles pour les citations et parler des droits d'auteurs, de la propriété intellectuelle même et surtout au baccalauréat; couper l'accès WiFi dans les classes!
302. Une nomenclature de référencement commune à tous les professeurs de l'UQO pour commencer. Ainsi chaque professeur pourrait par exemple évaluer rapidement les textes cités.
302. Du support dans les heures d'étude pour que quelqu'un de bon en Français/Anglais puisse vous aider à trouver les bons mots.
Il faut réussir à développer l'imagination, la syntaxique, ... etc.
C'est un défi pour chaque personne que l'on rencontre, car chaque personne est différente.

303. Les professeurs devraient conscientiser les étudiants sur les méthodes qui permettent d'éviter le plagiat et la fraude, plutôt que de leur dire que la ligne est mince entre le plagiat et la science.
304. Je crois que c'est important, dans le cas des travaux, de bien informer les étudiants sur les règles régissant les références. Sans cette formation de base, certains pourraient argumenter qu'ils ne savaient pas que c'était du plagiat, par exemple.
305. Salle de cours plus grande afin d'avoir 1 étudiant par table, plus de surveillants.
306. Ne pas laisser sortir les élèves de la classe.
307. Ne pas autoriser les cellulaires au moment des examens et ajouter cette information au plan de cours. Ajouter la politique sur le plagiat au plan de cours avec les conséquences si l'étudiant est surpris à plagier.
308. Je crois qu'avoir multiples (4-5) surveillants lors des examens réduirait considérablement et peut-être totalement les chances de fraude lors des examens en classe.
309. Une plus grande sensibilisation: lors du premier cours, la plupart des professeurs ne mentionnent pas cet aspect. On devrait insister plus sur cet aspect, autant que la qualité du français.
- De plus, les sanctions devraient être plus sévères afin de décourager les étudiants à opter pour le plagiat et/ou la fraude.
310. Ne pas permettre l'utilisation du cellulaire lors des examens en classe.
311. Aucune idée, des plagieurs, il y en aura toujours. Il existe déjà un cours d'intro sur la recherche en bibliothèque ou on aborde le sujet de plagiat. Ce cours pourrait être obligatoire ou on montre exemple comment mettre des citations.
312. Une table par étudiant.
313. - Chercher de meilleurs enseignants que ceux que vous avez en ce moment. - Veiller à ce que l'enseignant fasse son cours au lieu de jeter un PPT à la figure de ses étudiants et les diriger vers l'assistant qui se doit refaire le cours à sa place! - Mieux payer les assistants d'enseignement \$20 !!!!! au lieu de 40 à l'Université d'Ottawa.

314. Formation lors d'un cours, comme les présentations sur la bibliothèque. N'accorder aucun droit de parler, comme c'est arrivé dans mon cours. En plus de faciliter le plagiat, ça déconcentre les autres. Avoir des consignes claires et ÉCRITES.

315. Que des informations claires destinées aux étudiants soient affichées dans toutes les classes en permanence : qu'est-ce qui constitue du plagiat (on pourrait s'inspirer par exemple du document qu'a produit l'Université d'Ottawa sur le sujet). Les conséquences (drastiques) du plagiat devraient aussi être indiquées dans chaque classe.

316. Les évaluations des étudiants doivent se faire individuellement.

- Diminuer la charge de travail et le nombre de pages pour les travaux individuels ou de session à remettre (1 cycle). C'est plus efficace de soumettre tout au long de la session des travaux (plus petits ou une grande, mais faite étape par étape qu'une grosse à la fin).

- collaboration étroite entre le professeur et le groupe ou l'étudiant. Une méthode que j'ai beaucoup appréciée a été celle d'un professeur qui avant mi-session il a rencontré toutes les équipes de travail et a discuté avec chacune pendant 15 minutes (il a fait un horaire) de l'évolution et des difficultés rencontrées dans leur travail.

- Orienter les étudiants vers une bibliographie et vers des auteurs connus (proposer une liste que le professeur connaît).

- Les travaux dont les parties ne peuvent pas être avancées qu'en groupe sont les plus fiables.

317. Les travaux de recherche sont plus susceptibles d'être fraudés que les travaux ayant un côté pratique ou créatif. Donc, en grande partie ça dépend du professeur, aussi de son intérêt pour que les étudiants fassent un bon travail. La façon dont il organise les exigences pour les travaux, les grilles d'évaluation et exprime ses attentes a un impact considérable sur le produit final. Aussi c'est plus facile de faire un travail au fur et à mesure que l'apprentissage avance. C'est un principe de base qui s'applique : donnant-donnant. Pour les examens en classe c'est surprenant que ça arrive : ce sont les professeurs qui surveillent!? Qui a peur de qui? (Mauvaise évaluation contre mauvaise évaluation). Dommage qu'on ne peut pas former tous les humains comme on veut selon le principe de la justesse : être objectif malgré les inconvénients. Pratiquons alors l'exercice de l'évaluation objective du professeur et de soi-même!

Conclusion : la communication entre le prof. et les étudiants est essentielle. S'il exprime dès le début bien ses attentes (mais oralement, devant la classe, pas dans le plan du cours), il n'aura plus de quoi se plaindre par la suite.

318. Beaucoup de sensibilisation de ce qu'est le plagiat et ce que ce n'est pas. De même que de la sensibilisation pour expliquer comment s'assurer que nous citons correctement les auteurs par lesquels nous sommes influencés.
319. Annoncer des sanctions plus strictes.
320. Si le professeur reprend le même travail session après session, les étudiants vont se parler entre eux et ça va inciter le plagiat.
321. Bien expliquer et faire des exercices pour citer les sources et paraphraser. Les gens croient que le plagiat, c'est écrire mot pour mot. Que si je dis dans mes mots, je ne fais pas de plagiat. Ils doivent donc avoir quelqu'un pour leurs dire : euh non, paraphraser c'est aussi du plagiat, par contre, tu peux paraphraser si tu cites la source, alors comment cité un auteur lorsque nous paraphrasons.
322. Ne pas donner les mêmes travaux et les mêmes exercices d'une année à l'autre.
323. Exposer les sanctions aux étudiants.
- Examen en classe contrôlé (pas de sorti pour aller aux toilettes -sauf cas urgence médicale, présence de crayon efface uniquement pendant les examens - pas de verre de café ou bouteille d'eau.
324. En AUCUN CAS la classe ne devrait être sans surveillance pendant un examen afin que le prof aille fumer ou vérifier l'administration du test dans un autre local.
- L'information et la sensibilisation (comme le présent sondage) envers les étudiants.
325. Pénalité sévère, plus qu'un 0, p-e suspension du cours, etc.
326. Pour les examens en classe avoir deux locaux avec 2 surveillants au lieu d'avoir seulement qu'un local ou se retrouver dans l'amphithéâtre à Brault avec 70 étudiants.
327. Se promener dans la classe lors d'examen et non demeurer à l'avant.
328. Se promener dans la classe, et être capable de passer à côté de chaque étudiant, et interdire les objets sur les genoux.

329. D'abord aborder très sérieusement ce point dans les cours de méthodologie et les cours d'introduction à tout programme. Ensuite, retrouver des exemples clairs de ce que représentent le plagiat et la fraude (et pas seulement la description de ce que constitue le plagiat ou la fraude comme ce que l'on retrouve dans la politique). Finalement mettre en place des sanctions plus sévères envers les étudiants de cycles supérieurs qui plagient. Je trouve que l'UQAM, en ce sens, est un exemple à suivre avec l'idée de mentionner, au relevé de notes, que l'individu a été accusé de plagiat dans le cadre d'un programme d'étude. Bien sûr il s'agit là de cas par cas et le comité de discipline devrait être un organe de décision suffisamment éclairé pour juger des différents cas et sanctions s'y rattachant.
330. Articuler les questions d'examen et les travaux écrits de façon à puiser une synthèse hypothético-déductive reliée au mode de raisonnement des étudiants et non de simplement poser des questions ou des travaux visant à relater des théories, faits, courants de pensée, etc. Établir un processus de vérification par échantillon et en avertir les étudiants au début des trimestres.
331. Bien informer les étudiants de la façon qu'il faut utiliser pour citer les auteurs correctement.
332. Évoquer avec plus de rigueur les conséquences possibles aux étudiants.
333. Aux examens : 1 pers./table max. ; pas de sortie pendant l'examen.
Aux travaux : Obliger tous les nouveaux étudiants à suivre une session d'information de 3 heures qui les informeraient de l'importance d'inscrire les références.
334. Plus de contrôle.
335. Les élèves, qui ne citent pas de qui proviennent leurs sources, devraient perdre une partie des points dans leur travail.
336. Travaux : initier les étudiants à la façon de citer un auteur. Exiger la bibliographie utilisée pour le travail. Examens : rien de neuf : pas d'ordinateur ni de notes de cours, à moins qu'il s'agisse d'un examen avec analyse, développement d'idée, etc.
337. Plus de travail de réflexion et moins d'examens à réponses uniques.

338. Au niveau des travaux individuels et de groupe, je crois que le fait que certains professeurs demandent des travaux de 40 pages et plus incite les étudiants à faire du plagiat. Un travail d'autant de pages sur un seul sujet, à un certain point nous ne pouvons pas en ajouter vraiment sur le sujet puisque souvent le tout est écrit dans les 10 premières pages.
- Donc raccourcir les travaux écrits peut prévenir le plagiat, car les étudiants seront en mesure d'inclure toute la matière et la théorie sans nécessairement avoir besoin d'aller chercher des sources extérieures.
339. En classe, la NON-utilisation des téléphones cellulaires, notes de cours et placer les étudiants loin les uns des autres... Sinon, je ne sais pas.
340. 1 personne par bureau lors d'un examen.
341. Informer les étudiants des sanctions et des conséquences via courriel au minimum trois fois par session.
342. Abolir les examens maison.
343. Souvent, le plagiat résulte du fait que les étudiants ne savent pas formuler en leurs propres mots le fruit de leurs lectures. Ils s'en remettent donc à d'autres pour exprimer leurs pensées. Je suggère donc que tout étudiant, quel que soit le cycle, suive un cours obligatoire sur ce qui constitue une fraude ou du plagiat et comment faire autrement.
344. Je n'ai pas de suggestion.
345. Faire les examens en classe. Idem #2.
346. Que chaque prof explique à ses étudiants que le plagiat n'est pas toléré à l'UQO.
347. Une plus grande sensibilisation au phénomène pour les étudiants, une application plus sévère des règles à suivre lors des examens par les profs, un examen en plusieurs versions, des salles avec 2 fois plus de place que d'étudiants lors des examens...
348. Des demi-groupes, donc un surveillant par vingtaine d'étudiants. Laisser les sacs à l'entrée de la classe. Évaluer la surveillance et la vigilance lors de l'évaluation de l'enseignement.
349. Avertir des diverses conséquences.
350. Même réponse que question 2.

351. Plus d'informations sur la fraude et plagiat, informer les gens sur les conséquences et c'est quoi exactement.
352. Répartir la pondération globale d'un cours d'une façon plus uniforme afin d'éviter des travaux ou des examens qui comptent pour trop du pourcentage de la note (ex. examen de 60 %); les étudiants seraient ainsi peut-être moins tentés de plagier ou de tricher si la valeur des travaux/examens comporte moins de différence; éviter le recours aux examens maison dans la mesure du possible; pour les gros groupes (plus de 30 élèves), tenter de séparer les sessions d'examens en classe en deux afin que chaque étudiant soit seul à une table de travail.
353. Prendre des moyens sévères pour décourager les étudiants à faire du plagiat.
354. Je crois qu'il faudrait être plus sévère dans les sanctions liées au plagiat et à la fraude. Il faut aussi évidemment sensibiliser les étudiants pour qu'ils sachent précisément ce qu'est le plagiat, comment l'éviter, quelles en sont les conséquences, etc. Je crois aussi qu'il est important qu'un message positif soit envoyé aux étudiants quant à la valeur de leur diplôme et à leurs capacités réelles (dans leur futur emploi, par exemple).
355. Il faut que les règles soient claires. Il faut prévenir et sensibiliser les étudiants sur le sujet.
356. Une définition claire et juste de ce qu'est le plagiat.
357. - Lorsque les étudiants viennent d'ailleurs, faire de la prévention en les informant qu'on ne peut pas juste citer une œuvre sans mettre les sources.
- Renforcer les évaluations "individuelles" lorsqu'on est en groupe... De cette manière, les étudiants se sentiront plus à l'aise de mentionner s'ils ont remarqué qu'un coéquipier a fait du plagiat.
- Travailler avec l'AGE pour voir quels sont les recours des étudiants.
358. Demander bibliographie complète.
359. Vérifier les citations, les références dans le travail. Lors des examens en classe, demander à tous les étudiants de déposer leurs sacs le long des allées.
- *Ne pas permettre de téléphones cellulaires ni de iPhone. *Ne pas autoriser les étudiants à sortir du local pendant l'examen.

360. Plusieurs stratégies : campagne de sensibilisation, sanctions plus sévères (échec au cours et non-échec au travail), plus grande implication du comité de discipline.
361. Donner des sanctions ou expliquer les conséquences.
362. Informer qu'une vérification sera faite.
363. Empêcher les étudiants de garder leur IPHONE, BlackBerry avec eux.
364. Expliquer clairement aux étudiants internationaux qu'elles sont les normes concernant le plagiat à l'Université dans une soirée rencontre obligatoire.
365. En classe : une personne par table, pas de sorties durant l'examen, pas de coffres à crayons sur les tables, le professeur s'installe à l'arrière de la salle, ouverture de la porte 15 minutes avant le début de l'examen
366. Ne pas laisser les élèves sortir de la salle de classe durant les examens, peu importe les raisons évoquées. En cas d'urgence majeure, l'élève qui sort de la classe devrait être accompagné par une personne attitrée.
367. Séance d'informations.
Importance du pourquoi.
368. DES CONSÉQUENCES SÉVÈRES.
369. On doit renforcer la surveillance et s'assurer qu'aucun effet ne soit permis. Ce qui veut dire placer les sacs à la fin de la rangée.
370. Même chose qu'à la question numéro 2!
371. Information, exclusion des études présentes et futures (après un certain nombre).
372. Modifier les travaux d'une session à une autre, distribuer des copies différentes d'examen (ces deux moyens découragent vraiment les étudiants à se consulter).
373. Le surveillant devrait circuler dans la classe en tout temps pendant les examens.

En classe: interdire le Laptop, cellulaire, avoir deux surveillants
 maison: limite de temps, surveillance par webcam? Individuel, groupe :
 conscientisation.

374. Donner une amende qui doit être payée avant de pouvoir retourner à l'université.
- Empêcher l'inscription à d'autres universités.
375. Conséquences plus importantes.
376. Il faudrait établir des règles et procédures plus strictes pendant les examens. Il est trop facile pour un étudiant de se lever pour aller aux salles de bains et de consulter ses notes pendant ce moment. Les téléphones cellulaires devraient aussi être strictement interdits pendant les périodes d'évaluation, ce qui n'est pas toujours le cas.
377. Identifier conséquence plus clairement de ce qui arrive si on fait plagiat...
378. Informer les étudiants des sanctions imposées lors de plagiat, mais surtout, imposer lesdites sanctions...
379. Une formation qui définit ce qu'est le plagiat ; parce que non, ce n'est vraiment pas tout le monde qui connaît exactement ce que c'est. En conséquence, plusieurs plagient sans en avoir eu l'intention, simplement parce qu'ils ne comprennent pas ce qu'ils ont fait. Avoir un guide complet et universel à toute l'Université visant à uniformiser les méthodes pour citer nos sources, que ce guide soit présenté et exploré lors d'une formation en début de parcours scolaire, après avoir appris en quoi consiste le plagiat.
380. Être plus sévère avec les étudiants. Par exemple, certains professeurs passent les copies d'examen en classe même si des gens parlent entre eux...ce qui augmente le risque de plagiat.
381. Il faut tester le niveau des étudiants à travers leurs contributions orales et écrites en classe et leur implication dans les différents cours. Les personnes qui ne s'impliquent pas dans les cours sont le plus à même de recourir aux fraudes. En outre, il faut améliorer le niveau de certains professeurs.

- Comme déjà dit, les causes devraient être analysées convenablement. De plus, il faudrait se donner un idéal type de l'étudiant le plus susceptible de poser ces gestes. Dans les causes, il faut soulever les motivations des étudiants, bref ce qui les pousse à agir ainsi. Il serait intéressant de faire un sondage auprès de la population étudiante, face à ce phénomène.
382. Souvent se cacher dans l'anonymat permet d'avoir des résultats intéressants et des surprises se rapportant davantage à la réalité. De plus, l'implication des étudiants eux-mêmes face à ce problème qui les touche, soit en participant de leur propre chef à un comité se portant sur la question ou par un projet d'étude dans un cours donné pour en comprendre le sens, pourrait être des pistes à la prévention.
383. Lorsque les profs parlent du plan de cours en début d'année, ils doivent vraiment être insistants et faire un peu peur aux étudiants concernant le plagiat et la possibilité d'être mis en dehors du programme.
384. Idem.
385. Il faut passer du temps avec les étudiants et leur montrer qu'il existe des mécanismes de détection du plagiat, de cette manière, ils seront moins attirés à faire du plagiat.
386. Interdiction stricte de sortir de la salle de cours durant un examen. Donner des informations sur le nombre de cas qui sont décelés. Tout en préservant la confidentialité, faire connaître les sanctions qui ont été attribuées. Faire des rappels plus explicites en début de chaque session ou de période d'examen.
387. Exposer clairement les conséquences aux étudiants.
388. Renseigner les étudiants à cet effet, les orienter vers la bonne manière de faire.
389. Lors des examens en classe, il devrait y avoir plus d'espace entre les étudiants. Par exemple, pendant les examens, il devrait y avoir un étudiant par table.
390. Plus de sensibilisation sur le sujet et mettre à exécution les conséquences, sinon les élèves ne prennent pas le plagiat/fraude au sérieux.
391. Examen en classe: revoir la méthode avec les ordinateurs portables et l'accessibilité à de nombreuses ressources sur ce médium. Examen maison: Voir à ce que le temps de l'examen soit plus court ex. : 1 journée ou 2 seulement, mais en donnant des pistes de questionnement pour lire sur les sujets en avance.

392. Le problème c'est que même si le cellulaire est interdit pendant les examens, plusieurs personnes l'utilisent quand même. J'ai souvent vu des personnes tricher à l'aide de leur téléphone. Pour détecter le plagiat, il faudrait une personne pour surveiller en TOUT temps à l'avant et à l'arrière de la classe. Souvent les classes sont grandes et les profs font autre chose que de surveiller pendant l'examen. C'est alors que les personnes trichent.
393. En ce qui a trait aux examens maison, je suggère dans offrir le moins possible, à l'exception des examens de création ou des examens écrits où chaque étudiant à un sujet différent au préalable approuvé par le professeur. Je suggère de produire plusieurs versions de l'examen en prenant soin de les distribuer en fonction des petits groupes qui se sont formés dans la classe, de prendre en note le numéro d'examen qui est remis à l'étudiant et d'exiger qu'il soit fait à la main.
394. Examen en classe : aucun sac ou matériel autre qu'un crayon et une efface. PAS DE IPOD ni iPad... etc. Interdire le cell.
395. Une surveillance accrue. Parfois, les professeurs lisent des livres ou vaquent à d'autres occupations. Dépôt des cellulaires dans un bac en avant de la classe.
396. Une formation sur la façon de citer correctement les auteurs.
397. Sensibiliser les étudiants, donner des exemples de plagiat (fictifs), le simple avertissement n'est pas suffisant, il faut expliquer à quoi consiste exactement le plagiat, car il y a plusieurs formes de plagiat.
398. Expliquer davantage comment faire les citations et les références.
399. Pour ce qui est des examens en classe, diviser les gens du groupe en 2 groupes selon une liste faite par l'enseignant (au hasard ou non).
400. METTRE DES GROSSES SANCTIONS EN CAS DE FRAUDE.
401. Les enseignants devraient faire des rondes d'inspections plus pointues. Également, interdire l'accès aux cellulaires, tels que BlackBerry ou iPhone, pendant les examens. Prévenir avant l'examen que toute demande pour aller aux toilettes pendant l'examen sera refusée. Que ceux qui veulent y aller, c'est maintenant ou après l'examen seulement. Et ensuite, remettre l'examen aux étudiants. Trop d'étudiants vont consulter leurs notes de cours aux toilettes.
402. Faire des cours sur la prévention du plagiat (voir prochain commentaire).

403. Assurer la présence du professeur en classe lors d'examens finaux.
404. Surveillance accrue lors des périodes d'examens.
405. Faire un cours de 1 heure sur les mauvais côtés du plagiat en donnant des exemples et montrer combien ce n'est pas bénéfique pour l'étudiant.
406. Demander de faire plus de travaux en salle de classe afin de pouvoir observer les méthodes de travail des étudiants.
407. Les mesures de l'Université sont, d'après moi, déjà adéquates. À ce jour, les conséquences et le refus total de plagiat/fraude sont très clairement énoncés dès les premiers cours.
408. Plus d'évaluation en classe - moins de travaux à la maison - moins de travaux de groupe.
409. Sensibiliser les étudiants à la gravité du plagiat dans les études académiques.
410. Sensibiliser les étudiants et leur indiquer que des moyens de détection sont en place.
411. Sensibiliser.
412. Mise en garde /explications sur ce qu'est le plagiat, par le professeur au début du cours.
413. Conséquences plus sévères.
414. IDEM.
415. Pour les travaux, plus de flexibilité si l'étudiant doit remettre un travail en retard. Ça évite d'être tenté à plagier et de devenir trop stressé pour mal citer nos sources.
416. 1. Aucun étudiant comme surveillant d'examen fait en classe
2. Au minimum 2 surveillants par examen : le 1er pour surveiller la classe et le 2e pour accompagner les étudiants aux toilettes. 3. Surveillant doit se promener dans la classe et non rester à l'avant (au minimum, se mettre à l'arrière de la classe).
417. Aucune idée.

4.1.4 Autres commentaires ?

Nombre de répondants à la question/total	(n)
	156/457

1. Puisque je suis une nouvelle étudiante à l'UQO, je n'ai pas beaucoup d'écho de ce qui arrive à l'Université.

2. Faire un battage médiatique interne (affiches, Réel radio, portail symbiose) d'un exemple de notation APA d'une citation monographique et électronique. Au moins une fois par trimestre. Affiches permanentes dans tous les secteurs et tous les étages de l'UQO.

3. Certains professeurs préfèrent que les travaux soient effectués en groupe. Bien que je comprenne que cela "nous prépare pour le marché du travail", je dois dire que sur le marché du travail, ma paie ne dépendra pas de mes collègues! Il ne devrait pas y avoir de travaux de groupe en première année puisqu'on ne connaît pas encore les autres étudiants. Certains sont sérieux, d'autres beaucoup moins. Chaque étudiant est responsable du travail de groupe et on ne possède pas d'outils pour savoir si les collègues ont rédigé leurs textes eux-mêmes.

4. J'ai 40 ans je fais mon BAC à temps partiel. Je fais mes cours sans m'impliquer dans autre chose. Je ne suis pas d'une grande aide pour vous.

5. Nope.

6. Dans certains cours, il y a trop d'étudiants qui font le même examen dans la même classe. Donc tout le monde est collé, le prof voit moins bien. En faisant des examens à réponses élaborées, ça limite le plagiat (comparativement à des choix de réponse ou à des réponses à 3 mots).

7. Mentionner les cas de plagiats graves aux étudiants comme exemple à ne pas suivre, en expliquant les conséquences des actes, constitue une bonne solution pour avertir de l'ampleur de la chose. Cela serait de jouer avec la peur, mais les États-Unis le font et ça marche...
8. Aucun
9. De donner plus d'information à ce sujet aux étudiants.
10. Je ne pensais pas que le plagiat était répandu...
11. Il est temps d'agir sur le plagiat. Les personnes qui font du plagiat ne méritent pas le même diplôme que moi. C'est frustrant pour les étudiants qui se défontent pour étudier pendant qu'il y en a d'autres qui ne mettent pas d'effort et ne font que copier. C'est aussi un problème qui pourra nuire à la réputation de l'Université. À l'Université d'Ottawa, si un téléphone sonne, c'est automatiquement considéré comme du plagiat. Il faut que l'Université du Québec en Outaouais agisse aussi et doit devenir plus stricte.
12. Mieux enseigner et donner des examens raisonnables contribuent à la réduction des plagiats (la qualité des profs).
13. En examen, on voit même les étudiants sortir leur iPhone, bb avec toute l'information sur Moodle Je pense que les profs devront avoir un budget pour la surveillance d'examen. J'ai déjà eu un cours avec M....., croyez-moi que personne ne pouvait bouger... !!!!!!! Je pense que ce prof est bien au courant des faiblesses de notre université (juste en l'observant j'ai pu voir ça). Donc pour votre étude un entretien avec M. vous aidera. Je suis vraiment fière de votre initiative à cette étude. Il y aura toujours cette problématique, mais si on peut au moins faire l'essentiel SVP.
- Merci.
14. Une base de données comprenant, le #cours, le type de travail, la session et le nom des étudiants avec la possibilité d'avoir le travail en attachement, ainsi que le type de travail (individuel, session, sujet).
15. Non.

- Pour éviter les plagiats c'est mieux de réduire le nombre de pages demandées dans les devoirs cela ne sert pas à grand-chose. Un étudiant qui fait face à un travail de 40 pages ou 30 il peut faire du plagiat sans le faire exprès s'il se retrouve à court d'idées. Les profs doivent être moins exigeants dans les devoirs et ne pas oublier que les étudiants ont d'autres cours et d'autres devoirs. Cela peut être trop et stressant pour une session de 4 mois à cause du manque de temps flexible pour parfaire les travaux de chaque cours.
- 16.
17. Examen en classe est une bonne idée pour en finir avec les plagiats.
- Une des difficultés est que dans un travail de groupe, un étudiant peut-être habitué à écrire sa portion en utilisant beaucoup ses sources et modifiant quelques mots alors que d'autres dans l'équipe porte attention afin de plutôt comprendre et synthétiser. Difficile pour tous les membres de savoir quels paragraphes ont été écrits par l'étudiant ou réécrits à partir d'un texte... Il est donc plus important selon moi de démontrer une méthode où l'on établit notre plan de travail à l'aide de puces et de nos références et qu'ensuite pour écrire le travail, aucune documentation n'est utilisée (celle-ci ayant déjà servi à sortir les points importants (4 mots par points).
- 18.
19. Pour arriver à enrayer le problème, je vous suggère de prendre de l'information sur les interventions efficaces ayant été menées dans d'autres universités.
- Pour arriver à enrayer le problème, je vous suggère de prendre de l'information sur les interventions efficaces ayant été menées dans d'autres universités.
20. Je n'ai pas grand-chose à dire, car je ne sais pas ce que font les fraudeurs. J'ai consulté certains de mes collègues et ils avaient quelques exemples. Par exemple, certaines personnes s'échangent des infos via téléphone lorsqu'ils vont aux toilettes. J'ai également entendu dire que des gens écrivent des choses sur des objets permis lors des examens (calculatrice, règle) et j'ai aussi entendu dire que les auditoriums où les rangées sont surélevées permettent de copier sur la personne assise devant...
21. Le plagiat nous est très bien expliqué dès la première session, mais les mesures annoncées sont-elles réellement appliquées? Il ne devrait pas avoir de deuxième chance pour un étudiant qui fraude. À mon avis, d'autres universités (HEC) sont beaucoup plus radicales à ce sujet, ce qui assure plus de rigueur de la part des étudiants.
22. J'étudie dans le département des relations industrielles et des ressources humaines.

23. Je trouve que le bourrage de crâne, l'échec des étudiants font le bonheur de certains professeurs. On fait des efforts pour apprendre, mais la plupart d'entre eux ne veulent pas nous donner la chance. Que ce conseil puisse amender certains règlements pour que le Québec puisse avoir des professionnels qualifiés.
24. No.
25. Les travaux de groupe sont souvent très pénibles, car il semble toujours y avoir une personne qui ne fait pas bien le travail et peut plagier en plus. Ça peut être assez difficile pour les autres étudiants à détecter qui risquent aussi d'être punis à cause de cette personne. Ça devient stressant à faire des travaux de groupe, car on a toujours peur d'avoir laissé glisser quelque chose sans le réaliser (quelque chose d'une collègue).
26. Un guide fournit à tous les étudiants en version électronique sur comment faire une bibliographie, une note de bas de page, comment faire des citations, etc., et avoir ce guide sur Symbiose de chaque étudiant... ils pourront donc y avoir accès en tout temps, peu importe l'endroit où il rédige leurs travaux.
27. Le professeur que l'étudiant a vu tout au long de la session, il (chargé de cour, professeur, professeur encadreur) devrait entrer en contact avec l'étudiant qu'il connaît pour l'aviser de l'irrégularité dans son dossier et ensuite voir avec le comité de plagiat.
28. Il est bon de préciser ce qui est considéré plagiat et fraude. Dans certains travaux, il serait bon d'expliquer ce que l'étudiant peut reproduire et comment, afin que cela ne soit pas considéré comme plagiat.
29. En ce qui concerne les travaux écrits, je suggère que les professeurs utilisent un logiciel permettant de repérer les parties de texte fraudées. Il est essentiel que cela se fasse puisqu'en science infirmière, les travaux de stage se voient souvent plagiés de session en session. C'est très frustrant!!!
30. Le problème vient aussi de la facilité du copier-coller.
31. Afin de s'autoévaluer, il serait pertinent que nos travaux nous soient remis avec les corrections et les notes.
32. Je n'en ai plus.
33. En parler plus serait déjà une bonne initiative.

34. La note de zéro ou le renvoi de l'université devrait être la sanction. Odieusement c'est rarement le cas et nombre d'étudiants tricheurs récoltent des honneurs, tandis que les vrais apprenants cultivent des notes moyennes, voir médiocres.
35. Je suis dans ma dernière année et une personne triche dans TOUS ses examens...nous le laissons savoir aux professeurs, mais ils ne peuvent rien faire, car cette personne est TRÈS discrète...pourtant elle a plein de 100%, mais personne ne se rend compte de rien...c'est extrêmement décevant pour tous les autres étudiants qui travaillent fort pour avoir des bonnes notes lors de leurs examens... cette personne sans tire très bien et ce, sans effort...il faut faire quelque chose!!
36. Rien à ajouter.
37. Ce document était une bonne idée, c'est une bonne première étape. Mais j'aurais précisé que nous cherchons à améliorer le système en place et blablabla Bonne soirée!!
38. Aucun.
39. Je crains que l'université soit tentée de voir de la mauvaise volonté partout, bien qu'il y a sans doute du plagiat délibéré.
40. Le pire ce sont les élèves qui réussissent leur cours grâce aux notes du groupe et de façon régulière. Je ne crois pas au travail de grand groupe choisi par le professeur. Les paresseux en profitent avec plaisir.
41. je crois que la majorité des étudiants font habituellement preuve de bonne initiative donc je ne vois pas sa comme un problème particulier.
42. **ÉVEILLER LES CONSCIENCES ET LE NIVEAU ÉTHIQUE DE CHACUN D'ENTRE NOUS PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE.**
43. Sincèrement, vous devriez considérer à interdire les ordinateurs durant les cours, car la majorité des jeunes en profite pour chatter ou se promener sur internet et ne porte pas attention au cours. En plus ça dérange les autres qui écoutent vraiment, car entendre taper le clavier constamment c'est déconcentrant. Plusieurs écoles ont commencé à interdire l'apport de l'ordinateur, car il y a plus d'effets négatifs que positifs, et c'est une des raisons pour laquelle les jeunes ont des problèmes de concentration. Merci.
44. Nil

45. Je n'ai pas eu connaissance d'une quelconque manifestation que ce soit, en lien avec cette problématique de plagiat et de fraude.
46. Plusieurs élèves ont triché lors des examens en avril, une élève s'est fait prendre, malheureusement il ne semble avoir aucune conséquence, car nous les revoyons dans les cours d'étés...
47. Je suis étudiante à temps partiel à l'UQO depuis 2005, et je dois vous dire que j'ai vu de tout, côté plagiat! Je suis fier de voir que l'UQO passe maintenant à l'action! MERCI!!! Car malheureusement, ce sont les étudiants honnêtes qui paient pour ces fraudeurs et qui doivent redoubler d'efforts pour rattraper le retard qu'ils nous font prendre dans les travaux de session. Pendant les examens, la solution simple est de s'assurer que vous distanciez les étudiants d'au moins un siège, quitte à changer les classes pour les examens et même les dates, au pire! En plus d'ajouter des étudiants surveillants additionnels. Ces deux méthodes fonctionnent très bien dans d'autres institutions.
- Encore une fois, merci... J'ai hâte de voir les impacts de cette nouvelle politique!
48. Je trouve déplorable que l'UQO n'a pas pensé qu'un jour l'électronique deviendrait un problème dans les classes. Quand j'étais en droit, je voyais souvent des étudiants prendre des photos. Alors, commencez à réagir comme les enseignants au secondaire, même si encore, ce n'est pas parfait.
49. Il faut faire davantage de sensibilisation et expliquer aux étudiants dès le Cegep pourquoi il est inutile de faire du plagiat, car lorsqu'on utilise notre pensée plutôt que celui des autres nous en sortons grandis avec une meilleure estime de nous-mêmes et augmentons notre capacité de raisonner et augmentons par le fait même notre responsabilité en tant qu'individu au sein d'une société qui se veut responsable.
50. J'ai été victime d'un plagiat incroyable mot pour mot de Google d'un coéquipier dans un travail de session. Nous en avons fait part au professeur et il nous a dit de remettre le travail sans plagiat. L'élève n'a donc eu aucune sanction pour son geste qui aurait pu coûter cher à toute l'équipe.
51. Les gens prennent le plagiat beaucoup trop à la légère. De mon point de vue le fait de citer correctement les auteurs est une question de respect envers celui-ci et pour son travail exécuté.
52. Privilégier l'éducation contre le plagiat aux sanctions surtout quand l'erreur ne relève pas de la mauvaise foi, comment?...

53. En passant, engager des professeurs plus compétents. À date ce serait plus votre problème.
54. Rappeler les étudiants ce qui serait plagiat ou fraude en cas d'un examen ou un travail. Et y insister. Encourager les étudiants à poser les questions pour valider ce qu'ils ont compris de plagiats ou fraude.
55. Les surveillants d'examen ne surveillent pas toujours réellement ce qui se passe en classe. Il est plus facile pour certains étudiants de copier durant ce temps. Ceci est malheureux puisque je crois qu'une note à un examen c'est un effort individuel.
56. Je vois un bien plus gros problème lorsque les étudiants médiocres se permettent de passer leurs cours grâce aux travaux d'équipe... et ainsi obtenir leur diplôme au même titre que nous...
57. Je n'ai jamais pratiqué de plagiat. Aucun intérêt. Rien à gagner.
58. Avoir deux surveillants qui circulent et ne font pas que rester à leur bureau.
59. Je ne pense pas que beaucoup plus pourrait être fait pour les étudiants qui trichent volontairement et, selon moi, ceci constitue une problématique moindre qu'à d'autres universités.
60. Ça m'inquiète d'entendre qu'il y a de plus en plus de plagiat et j'aimerais savoir si on parle de plagiat (reprendre le même travail ou le travail d'un autre) ou si on fait référence à des travaux où les sources sont mal citées ou absentes, dans le sens où l'intention n'était pas de copier.
61. Je n'ai pas bien compris le sens de la deuxième question. Mais je pense que dans un cas de travail de maison, si les commentaires sont identiques, le copier-coller par exemple, c'est un plagiat, mais utiliser un document pour avoir l'inspiration pendant la quête des idées, ça dépend du contexte et des prescriptions de l'enseignant.
62. N/A

- Développer des partenariats avec les Commissions scolaires/cégeps pour développer de meilleurs comportements/habitudes de travail. Les jeunes font du copier-coller et utilisent les traducteurs de Google à partir du 2^e cycle du primaire. Faut que les professeurs/parents soient davantage
63. collaborateurs dans une démarche d'explication de ce qu'est le plagiat..
Dixit une mère de 4 enfants qui vont du primaire à l'université. Le problème commence bien avant l'université et les jeunes de la génération Y et Z utilisent rapidement tout ce qu'ils trouvent sur Internet et ont très peu de souci de tout ce qui se rattache à la propriété intellectuelle.
64. Nous avons l'impression qu'il y a deux systèmes à l'UQO, nous entendons plusieurs commentaires concernant le plagiat et que certains étudiants se sortent de cette fâcheuse situation à cause de raison culturelle. Ce n'est donc pas bon pour la réputation de l'UQO.
65. S.v.p., les professeurs à Alexandre-Tâché qui savent déjà qui sont les étudiants en faute dans le bac RIRH, pouvez-vous seulement faire une plainte ?? On le sait tous qui sont les fautifs. Ça ne vous dit rien.....?
66. Si un élève rapporte un plagiat d'un autre élève, des moyens devraient être envisagés pour enquêter et éviter que la personne recommence.
67. Au contraire, il importe de ne pas accuser de fraude ni de plagiat, ceux qui n'ont pas triché. Ce phénomène existe également.
68. Au contraire, il importe de ne pas accuser de fraude ni de plagiat, ceux qui n'ont pas triché. Ce phénomène existe également.
69. Il faudrait un document plus complet sur la façon de citer les sources.
Exemple, quand citer, si un paragraphe toute sur le même auteur combien de fois il faut le citer et où. Car le guide actuel n'est pas très bien expliqué et il manque d'informations.
70. Parfois les examens peuvent être lourds, pourraient l'être un peu moins s'il y a un travail de fin de session demandé.
71. C'est phénomène mondial avec l'ère Internet. Mettre beaucoup de moyens coercitifs pour décourager les tricheurs et les ramener à la réalité de la vie de l'université. C'est un milieu qu'on cherche des cerveaux de demain et surtout des personnes capables de décider demain. Donc ça ne sert à rien de tolérer de telles pratiques.
72. Non.

73. La technologie ces jours-ci est bien avancée... mettre plus d'effet sur le matériel technologique.

74. Non.

75. Le plagiat. Il s'agit du respect pour les autres élèves qui travaillent fort. À l'UQO, plusieurs profs sont tolérants laissant passer les étudiants qui ont des notes faibles, qui ont peu travaillé et qui font du plagiat. C'est un non-respect pour les autres étudiants... Que vaut mon diplôme si on laisse passer n'importe qui ?

76. Miser sur la prévention d'abord. Il y aura toujours du plagiat et il faudra donc en tenir compte dans la détection, surtout lors des travaux.

Personnellement, je ne crois pas que le plagiat lors des examens en classe soit vraiment une problématique dans la mesure où le professeur surveille attentivement les étudiants pendant qu'ils font leur examen et qu'il est possible d'avoir une distance raisonnable entre chaque étudiant pour éviter qu'un étudiant puisse lire la copie d'une autre personne.

77. Cependant, le plagiat lors des travaux peut s'avérer beaucoup plus problématique, surtout avec l'Internet. Il est facile de prendre un texte sur l'Internet et de faire un copié/collé dans son travail de session. De plus, certaines sources provenant de l'Internet ne sont pas "crédibles" en matière d'information. En interdisant l'usage d'Internet lors des travaux, cela forcerait les étudiants à recueillir leurs informations dans les livres et les revues spécialisées et cela rendrait beaucoup plus difficile le plagiat. Cependant, je crois qu'une bonne partie des étudiants ne trichent pas sciemment, mais qu'il s'agit plutôt du fait qu'ils ne savent pas comment citer leurs sources ou qu'ils oublient de le faire. Des cours ou un rappel en la matière serait des plus bénéfiques d'autant plus qu'il est permis d'utiliser les idées d'un auteur pourvu que l'étudiant ne s'approprie pas cesdites idées et qu'il indique de qui et d'où proviennent ces idées.

78. Sanctionner les personnes responsables démontre une certaine congruence et une rigueur en lien avec la loi et le mandat de l'institution dans l'application de mesures disciplinaires face à de tels comportements. Les étudiants doivent prendre la responsabilité de leurs gestes.

79. Une plus grande ouverture des professeurs envers les étudiants de l'extérieur et qui ne réside pas dans l'agglomération de Gatineau, serait appréciée. J'ai dû composer une session de 5 cours et 4 travaux de session en demeurant à 4 heures de route de Gatineau et aucun de mes professeurs n'a accepté que je produise seul le travail de session. J'ai dû attendre après mes coéquipiers tout le long de ma session et je travaille à temps complet pour un CSSS.
80. Il faut aussi éviter que les enseignants ne paniquent avec cette problématique. J'ai des amies qui ont été accusées, à tort, de plagiat par une enseignante et qui ont vécu une session d'enfer parce qu'elles craignaient que le comité ne se range du côté de l'enseignante alors qu'elles n'avaient fait que suivre les consignes.
81. La qualité d'un(e) étudiant(e) est accrue si celui-ci (celle-ci) a investi les efforts nécessaires pour assimiler et rédiger un travail de qualité, et le prestige de l'université qui énonce et applique sans exception des règles sur le plagiat ne peut qu'être augmenté.
82. Bonne chance!
83. Je crois fortement que la technologie favorise le plagiat et fraude sont une grande cause de la problématique.
84. Accorder moins d'importance aux travaux d'équipe. C'est tout comme le plagiat sur une équipe de 5. il y en a 2 qui travaillent et les autres ont les mêmes notes.
85. Bien que cela puisse être inexacte et davantage une impression personnelle... je crois que les professeurs qui demandent des travaux de 60 pages et plus versus ceux qui en demandent environ 20 pages, doivent recevoir des travaux plagiés plus souvent que les professeurs qui demandent un travail un peu moins gros.

86. Souvent, les surveillants lisent ou sont sur Internet plutôt que surveiller les étudiants lors des examens.
87. Dans nos cours, une étudiante plagie constamment. Tous les étudiants sont au courant, tout comme les professeurs. Mais, aucun professeur n'arrive à la coincer, alors que nous la voyons constamment plagier à l'aide de son cellulaire. Il est grand temps qu'il se passe quelque chose !!!
88. Je crains toujours d'être pénalisée par des mesures visant à contrer la fraude et le plagiat. Malgré que je n'aie jamais envisagé de tricher, je vis avec la crainte d'être injustement accusée. Les étudiants ne disposent d'aucune mesure pour prouver leur honnêteté; il serait important d'y réfléchir aussi.
89. Les cours sont trop chargés.
90. IL SERAIT PRÉFÉRABLE QUE LES NORMES SOIENT RESPECTÉES PAR TOUS LES PROFS.
91. J'ai énormément entendu parler de plagiat lors des examens, et ce, autant par les enseignants que par les étudiants qui ont plagié.
92. Espérons que vous trouverez la solution et j'ai bien hâte de venir rejoindre votre université l'an prochain malgré ce petit problème.
93. Non.
94. Sanctions plus sévères aussi, j'ai déjà vu du plagiat et la personne a quand même pu finir son examen après un simple avertissement...
95. Bonne Chance, certains profs que j'ai eus ne semblent pas concernés par cette problématique, ce qui incite certaines personnes à tricher. Quand les Profs expliquent dès le début du premier cours l'importance, ça crée une certaine crainte.
96. Limiter les travaux dits "d'équipes" qui bien souvent n'en sont pas vraiment.
97. Voir le site de la biblio de l'UQAM pour l'utilisation des citations et paraphrases.

98. Aussi, je propose de faire des examens sur surveillance caméra. De faire des semaines d'examen, par exemple à l'Université d'Ottawa. Les examens finaux sont étendus sur 2 semaines. Ils ne sont pas prévus selon la grille horaire de cours. Cela permettra plus de surveillance aux examens et d'un autre côté, ça permettrait à l'étudiant d'étudier plus et ainsi moins penser à tricher. Ce n'est pas évident de faire 5 examens finaux en 3 jours. Si on disperse les 5 examens sur 2 semaines, cela réduirait considérablement le risque de fraude et de plagiat.
99. J'ai déjà entendu des jeunes du secondaire et même du collégial se vanter de cette perspective ! Donc, ces mêmes jeunes polluent l'université par leurs stratégies illégales de réussir à passer au travers du système avec brio ! Quelle désolation !
100. Aucun.
101. Voir les méthodes de l'UQAM pour lutter contre cette problématique.
102. Le plagiat pour moi est très simple à comprendre, la personne qui ne fait pas ses travaux ne comprend pas la matière et le fait que la plupart des profs ne sont pas à l'UQO, alors on ne peut pas poser de questions. Je sais qu'il faut utiliser la technologie, email, etc., mais rien comme le contact humain avec le professeur, de cette façon le prof est capable de cibler la/les lacunes de l'élève et lui donner des trucs d'apprentissage.
103. Les profs doivent impérativement expliquer aux étudiants ce qu'est le plagiat l'UQO devrait faire des pubs : halte au Plagiat!, etc.
104. Je suis un étudiant à l'UQO depuis 3 ans. Je trouve réellement démoralisant d'avoir à étudier pour réussir vaut mieux plagier comme ça j'aurais des meilleurs notes. Sérieusement c'est le temps d'être sérieux et de prendre les mesures disciplinaires afin de diminuer le taux de plagiat à l'université.
105. La formation et l'information actuellement données par les profs sont insuffisantes et considèrent que les étudiants comprennent la différence entre les différentes façons de citer. La formation devrait donc partir de la base afin que tous se retrouvent au même niveau.
106. Je ne pense pas qu'il soit réaliste d'espérer éviter que certaines personnes trichent. Toutefois, c'est un signe qu'elles n'ont aucune idée du sens de la démarche d'acquisition de compétences. Je me dis qu'un jour cela les pénalisera. On ne peut pas toujours tricher!

107. Des fois les étudiants se servent du plagiat à cause de peu de temps alloué au travail pendant que l'étudiant a plus d'un livrable à remettre au professeur. Je suggère aux professeurs de donner plus de temps aux travaux. De la part de l'UQO, je suggère que les départements revoient le nombre de cours accordés pour chaque session et les réduire si en cas de besoin.
108. Je me suis posée beaucoup de questions en voyant que certains étudiants reprenaient les mêmes travaux pour deux cours. Exemple : aborder la prévention de l'hypertension artérielle dans le cadre du cours d'interventions éducatives et utiliser ce même sujet dans le cadre du cours et du stage groupes et collectivités?? Ce serait à clarifier, car plusieurs groupes d'étudiants ont utilisé un copier-coller de leurs travaux dans 2 ou 3 cours différents parfois dans la même session ou dans la même année. (sciences infirmières, St-Jérôme).
109. Bonne chance!
110. J'ai été témoin de plagiat lors des examens cet hiver. Je trouve cela extrêmement aberrant que des gens utilisent des méthodes pour tricher lors des examens. L'UQO n'est vraisemblablement pas assez sévère là-dessus. Avec la technologie de nos jours il est très facile pour un étudiant d'avoir accès à ses notes de cours à partir de son cellulaire. Ce faisant, ceux-ci obtiennent des résultats très élevés sans même s'être forcés, c'est extrêmement injuste.
111. Il va toujours avoir un problème de plagiat, mais je crois vraiment qu'une meilleure surveillance diminuera beaucoup le taux de plagiat et démotivera les gens à la faire. Plus c'est facile, plus les gens seront poussés à le faire.
112. Je crois que c'est très difficile à défaire, car avec les ordinateurs c'est beaucoup plus facile de faire du plagiat.
113. Aucun.

Souvent les élèves sortent des classes pour aller consulter leurs notes de cours dans leur casier ou tout simplement quelqu'un d'autre.

114. Il serait important aussi que d'une année à l'autre les examens ou travaux ne soient pas les mêmes....., par exemple, donné exactement les mêmes travaux deux ans de suite.

Obliger les professeurs à écrire deux examens différents lorsqu'il y a deux classes à deux périodes différentes.

Merci.

115. Je crois qu'un "re-vamp" du système d'évaluation serait une bonne solution. Par cela, j'estime que les professeurs devraient diminuer l'importance des examens en classe (car il y a beaucoup de fraudes), et qu'on devrait augmenter la valeur des travaux dans l'évaluation finale. Je parle par expérience, je DÉTESTE faire un travail qui me demande d'élaborer sur un sujet de recherche (c.-à-d. le syndicalisme durant la Première Guerre mondiale), et en fait, les chances que je fasse un peu de plagiat sont plus grandes. Je préfère réaliser un travail plus technique, un rapport complet d'une activité qui touche mon domaine (voir élaborer un profil de compétences pour un poste dans le cours de Gestion de Compétences 1 et 2). De cette façon, je suis moins sujet à tricher, car il n'y a pas d'information que je puisse copier, le travail repose sur de la réflexion. Je tiens toutefois à préciser que le travail de session qui est effectué dans ces 2 cours est SANS AUCUN DOUTE trop long et trop difficile, je le ferais diminuer. Donc, par expérience, les travaux qui seraient plus pratiques plutôt que techniques seraient une meilleure façon de contrer le plagiat/fraude, parce qu'il est quasi impossible de tricher lors de ces travaux; de plus, c'est beaucoup plus gratifiant pour l'élève de réaliser ce travail que le travail de recherche "copié". D'ailleurs, je tiens à préciser que je suis un étudiant relativement paresseux, et que lorsqu'un travail de recherche m'est offert, je me fiche pas mal de la note qu'on va m'accorder, parce que je ne veux pas me forcer pour le réaliser, je veux seulement m'en débarrasser le plus tôt possible - mais je ne triche pas. Toutefois, lorsqu'on me demande de réaliser un travail pratique, je sais que je dois appliquer les connaissances que j'ai apprises, mon raisonnement, l'intelligence que j'ai acquise, et qu'on m'évaluera sur cela, et qu'on me donnera du feedback en plus.

116. Je suis en RIRH et une fille dans mes cours avait la réputation de tricher et effectivement elle trichait en ayant son cellulaire sur son pied lors de l'examen en le camouflant avec son foulard. C'est vraiment choquant d'adapter ton horaire pour prendre le temps d'étudier et constater que l'autre à côté ne s'est pas donné la peine et peut facilement obtenir une meilleure note que moi et pire ne même pas se faire prendre !!! C'est une bonne initiative de votre part.

117. J'ai entendu parler que certains professeurs accusaient sans motif valable. Si cela est vrai, une formation spécifique pour les profs aussi pourrait être envisagée.

118. Les professeurs doivent expliquer plus c'est quoi exactement le plagiat et la fraude je ne pense pas que ce soit clair pour tous les étudiants

Généralement le but des travaux est aux fins d'apprentissage. La mentalité a changé même dans le milieu du travail où tu peux avoir accès même à ton dossier personnel et à plein d'informations ce qui ne se passait pas il y a une trentaine d'années. Il ne faut pas voir le plagiat comme une "tragédie nationale" surtout pour le premier cycle (on apprend en lisant ou en citant les autres), mais il ne faut pas non plus le laisser-faire. Les universités forment des gens qui vivront dans la société et qui partageront leurs valeurs (honnêteté, transparence, responsabilisation) avec les autres et influencerons leurs milieux, surtout s'ils sont plus équipés.

119. Il faut faire quand même une distinction entre la volonté de frauder ou faire du plagiat et l'oubli, le manque de temps ou la négligence pour mettre les références par exemple en bas de page et la bibliographie à la fin. J'ai fait cet exercice pas mal de fois dans les travaux et je peux dire que c'est un vrai fardeau, surtout pour celui qui fait le boudinage à la fin. Pendant qu'il le fait, ses collègues sont en train d'étudier pour l'examen ou faire d'autres travaux. Si le monde ne soumet pas la bibliographie à temps ou pire ne le met pas dans la partie qu'il soumet c'est difficile de faire de la recherche par soi-même pour les travaux des autres, à la fin de la session ou encore perdre le temps à "sommer" les autres pour qu'ils fassent bien leur bibliographie. En plus, même pour un travail individuel ça te prend énormément de temps la bibliographie, surtout quand tu as utilisé plein d'auteurs parce que c'était notamment ceci qu'on nous a demandé de faire; recension de la littérature. La surcharge du travail aussi à la fin de la session (examen et remise des travaux) fait en sorte qu'il y ait le résultat qu'on connaît.

120. Lorsque vous demander de l'aide a une communauté, donné nous des données vérifiables et non pas seulement des faits épars. Le e-mail aurait plus être : depuis quelques années le nombre de personnes avec de grosses oreilles ont augmenté dramatiquement, aider nous à les trouver et à trouver des pistes de solution.
121. Aucun.
122. Il devrait avoir plus de représentants du premier cycle. L'AGE devrait également être impliqué.
122. Il devrait y avoir une tolérance zéro. C'est une situation désolante et inadmissible pour quelqu'un qui travaille de voir un autre étudiant tricher.
123. Les grandes classes il devrait y avoir 2 surveillants / le surveillant pourrait être placé à l'arrière de la classe.
124. Cette consultation est une excellente idée. Merci.
125. Pour les étudiants qui se font prendre à plagier, je crois qu'il est important de les encadrer de façon à les équiper des outils nécessaires en ce qui concerne leur développement universitaire; ce qui réduira la 'dépendance' au plagiat.
126. La nature des examens pourrait, selon moi, changer les habitudes des gens de manière notable.
127. Dire aux professeurs d'expliquer plus en profondeur ce qu'il désire dans leurs travaux. Certains ne donnent pratiquement pas d'explication et laissent l'étudiant se débrouiller avec rien. Ils doivent être plus précis dans le style de travail qu'ils recherchent de la part des étudiants. Nous ne sommes pas des médiums et nous ne pouvons pas deviner ce qu'ils veulent sans explications.
128. Rendre publique la liste des étudiants et étudiantes auteurs de plagiat ou de fraude dans le portail de l'université et dans des espaces visibles de l'Université.
129. La prévention par l'éducation est encore la meilleure piste de solution. Bonne chance.
130. Sensibiliser les profs et les étudiants au fait qu'une baisse du plagiat et de la fraude augmentera la qualité de l'UQO, mais aussi le niveau de compétence académique de chacun...

131. Soyez plus indulgents dans vos conséquences.
132. Non.
133. Sensibiliser les étudiants que le plagiat n'apporte pas grand-chose dans leur cheminement d'apprentissage.
134. Je crois que les sanctions liées au cas de plagiat ne sont pas assez sévères. Dans un cas de plagiat évident et "volontaire", l'étudiant/e devrait automatiquement avoir un échec à son cours et une note dans son dossier (qui permettrait aux professeurs d'être plus vigilants pour les travaux de cet étudiant). Un deuxième cas de fraude ou de plagiat devrait, selon moi, mener à l'exclusion temporaire (une session, par exemple) de l'étudiant/e.
135. Je pense que les étudiants ne voient pas la différence entre le plagiat et le commentaire d'un article. Je pense qu'il faut une bonne pédagogie dans ce sens.
136. C'est une excellente initiative.
137. Plusieurs professeurs et chargés de cours refusent de présenter les problèmes de fraude au comité de discipline. Il déplore, et avec raison, le manque complet de soutien de l'Université dans ce dossier. Une fois la décision du comité de discipline rendue, le professeur ou le chargé de cours se retrouve seul avec l'étudiant.
138. Je ne dis pas qu'il faut punir, mais aider les étudiants à trouver des stratégies dans leurs travaux afin d'éviter le plagiat.
139. Durant la session d'hiver, c'est grâce à son iPhone qu'une jeune fille copiait durant TOUS ces examens. Elle cachait son téléphone dans sa botte ou sous son foulard. Un autre avait caché son iPhone dans son coffre à crayon. Comme étudiant on fait notre possible de les dénoncer, mais rien ne se passe. C'est très frustrant d'entendre dire que tout le monde est au courant de ce cas particulier au module RI-RH, qu'elle soit dénoncée à tous les examens, mais qu'en fait elle va terminer son BAC à l'automne et obtenir le même diplôme que tout le monde qui a travaillé fort durant leurs trois années de BAC. C'est un peu aussi la réputation de l'UQO qui est en jeu, car le mot se passe rapidement que si tu veux aller dans une université où c'est facile et que tu peux copier, tu vas à l'UQO.
140. J'ai moi-même travaillé dans une équipe où un collègue s'est fait accuser de plagiat. Il était originaire d'un autre pays et cette pratique ne semblait pas poser problème dans les institutions scolaires de sa région. Bref, il était très mal informé sur le sujet.

141. Le module des relations industrielles est beaucoup mieux que le module d'administration pour contrer la tricherie durant les examens. En RI les profs l'expliquent clairement au premier cours et le plan de cours est clair. Ce n'est pas du tout la même chose dans le module d'administration.
142. Bonne chance et bon succès dans votre démarche, désolée de ne pas avoir été en mesure de vous aider plus que ça.
143. Cette problématique est difficile à répondre.
144. J'ai été témoin de plagiat pendant un examen récemment, mais puisque le professeur n'en a pas été conscient, nous n'avons aucun recours pour dénoncer. Je trouve ce comportement très injuste et surtout inacceptable au niveau universitaire.
145. Je crois que les étudiants qui arrivent à l'université (même ceux provenant du cégep) devraient obligatoirement suivre une formation ou un cours au sujet du plagiat, de la fraude, mais surtout à propos de la méthode à employer pour effectuer un travail en mettant l'emphase sur la citation de ses sources. Certains départements ne font aucun travail en ce sens, et les étudiants font des travaux sans qu'aucune rigueur ne soit respectée.
146. Bonne initiative! Bravo.
147. Est-ce si fréquent? Je n'ai jamais été en contact directement ou indirectement avec le plagiat pendant tout mon parcours scolaire...
148. Il faut être rigide et je crois que les profs ont peur d'être trop autoritaires.
149. Axé l'évaluation davantage sur le développement de compétences plutôt que de connaissances en surface.
150. En RI/RH, c'est incroyable à quel point les mêmes personnes trichent. Puisque vous voulez faire un sondage, je désire nommer le nom de (...), qui triche TOUT LE TEMPS dans les examens. C'est vraiment frustrant de voir que des personnes trichent et qui sont encore dans le BAC alors qu'on commence notre 3e année... Et j'ai l'impression que tout le monde le sait, et même les profs le savent, mais personne ne fait rien!

- Bien que j'aie fait des suggestions, je ne crois pas qu'il en revienne aux professeurs de régler le problème. À l'université, les professeurs ne devraient pas avoir à faire la "police" dans la salle de cours. Les étudiants doivent être autonomes et respectueux des règles de l'université et de bienséance. Une séance d'intégration universitaire obligatoire pour tous dans laquelle on explique les différentes formes de plagiat et de fraude, et leurs conséquences pour informer ou éduquer, dans certains cas, les jeunes adultes qui rentrent à l'université à propos de ces comportements ou erreurs graves à ne jamais commettre dans leur parcours universitaire,
- 151.
152. Ce programme n'est pas très important dans mon champ d'études.
153. -
154. Je suis content qu'il y ait un comité de mis sur pied pour améliorer la situation. Il faudrait trouver une solution afin que les étudiants qui dénoncent les étudiants tricheurs ne soient pas punis. Exemple, si je dénonce un étudiant qui triche, l'examen risque d'être annulé pour tous, et un autre aura à être passé. Donc, j'aurai à refaire l'examen, au même titre que les tricheurs. Ce n'est pas tentant de dénoncer dans ces conditions-là.
155. Plusieurs personnes font du plagiat sans le savoir. Ce n'est pas tous les étudiants qui connaissent les règles à suivre lorsqu'il faut citer. Certaines personnes ne mettent pas les guillemets et d'autres ne mettent même pas leurs sources. Ce n'est pas intentionnel, mais c'est du plagiat quand même.
156. Impensable qu'un étudiant peut sortir de l'examen seul; il peut aller dans son cahier, voir des notes mises dans ses poches ou encore appeler.

4.1.5 Je suis actuellement un(e) étudiant(e) :

	(n)	(%)
Au 1er cycle (baccalauréat, certificat, programme court)	324	72,5
Au 2^e cycle (maîtrise, DESS, programme court)	107	23,9
Au 3^e cycle (doctorat, programme court de 3e cycle)	16	3,6
Total	447	